HAL
open science

Logiques nationales, internationales et identitaires : une histoire du pacifisme du Bureau International de la Paix dans l'entre-deux guerres

Vincent Rauzier

To cite this version:

Vincent Rauzier. Logiques nationales, internationales et identitaires : une histoire du pacifisme du Bureau International de la Paix dans l'entre-deux guerres. Histoire. 2009. dumas-00424137

HAL Id: dumas-00424137

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00424137

Submitted on 14 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vincent RAUZIER

Logiques nationales, internationales et identitaires : une histoire du pacifisme du Bureau International de la Paix dans l'entre-deux guerres.

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux

sous la direction de Mme Marie-Anne Matard-Bonucci

Année universitaire 2008-2009

Vincent RAUZIER

Logiques nationales, internationales et identitaires : une histoire du pacifisme du Bureau International de la Paix dans l'entre-deux guerres.

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire et Histoire de l'art
Spécialité : Histoire des relations et échanges culturels internationaux

sous la direction de Mme Marie-Anne Matard-Bonucci

Année universitaire 2008-2009

Remerciements

Je tiens, avant tout, à remercier Marie-Anne Matard-Bonucci pour son aide précieuse aussi bien dans la tenue du projet que dans les perspectives qu'il soulève. Je tiens aussi à exprimer ma gratitude à Olivier Forlin pour le soutien apporté dès mes premières années d'étudiant et qui continue aujourd'hui encore à m'éclairer de ses avis. Enfin, je remercie Gilles Bertrand qui, bien que totalement extérieur à ce travail, m'a aidé inconsciemment par son optimisme contagieux et sa curiosité motivante.

J'adresse mes remerciements aux responsables des archives et bibliothèques dont l'aide et les conseils avisés m'ont permis de mener à bien ce travail : Bernhardine Pejovic et Pascal Pouillot des archives de l'O.N.U de Genève.

Ma profonde gratitude va aux responsables de l'*International Peace Bureau*, en particulier le Secrétaire Général Colin Archer qui a rapidement orienté mes recherches et m'a donné des contacts précieux. Merci à lui pour les recherches bibliographiques qu'il a mené sur l'histoire du Bureau, même si celles-ci ont été infructueuses.

Enfin, que ma famille trouve ici l'expression de mes remerciements les plus profonds, en particulier Annie, ma mère, et Etienne, mon frère, qui, en dépit d'une année péniblement endeuillée, m'ont apporté tout le soutien dont j'avais besoin. Je remercie aussi les proches qui, malgré mes disparitions fréquentes, ne m'ont pas forcément rayé de leur carnet d'adresse. Je tiens à remercier précisément Fanette qui m'a alimenté en livres et en optimisme durant toute cette année de travail. Enfin, je remercie Julia pour sa patience, son soutien et ses encouragements.

Sommaire

PRÉSENTATION LIMINAIRE – DES HOMMES ET DES RÉSEAUX : LE BUREAU INTERNATIONAL DE LA PAIX 12
Une organisation pacifiste francophile ? *13*
Un nœud de réseaux ? *15*
PARTIE 1 UN MILITANTISME PACIFISTE DANS UN NOUVEAU CADRE INTERNATIONAL. 18
CHAPITRE 1 – DES MOYENS POUR LA PAIX 19
Un mode de financement mixte et hypothétique *19*
Du classique à l'insolite, l'espoir placé dans la communication *26*
CHAPITRE 2 – LES LIEUX DE LA PAIX 34
De Berne à Genève : un déménagement porteur de sens *35*
Les Congrès Universels de la Paix : une stratégie du lieu ? *38*
PARTIE 2 THÉORIES DU PACIFISME ET PRATIQUES POLITIQUES 44
CHAPITRE 3 – THÉORISATION DES RELATIONS INTERNATIONALES : VERS UNE RADICALISATION DU PACIFISME ? 45
Une paix militaire ? *46*
La paix sociale. *50*
Radicalisation du pacifisme ou implication accrue dans la politique internationale ? Le B.I.P. comme expression de la dichotomie du pacifisme européen *52*
CHAPITRE 4 – ACTIVITÉS POLITIQUES ET RAPPORTS AUX AUTORITARISMES : VERS UN PACIFISME PRAGMATIQUE ? 56
Une expérience inachevée : les Balkans, laboratoire pacifiste ? *57*
D'une Italie manipulatrice à une Allemagne répressive : le pacifisme face aux totalitarismes. *60*
PARTIE 3 LE PACIFISME DANS L'ENTRE-DEUX GUERRES : CONCURRENCE À PLUSIEURS ÉCHELLES ET DIFFICULTÉS IDENTITAIRES 66
CHAPITRE 5 – LA PAIX : UN SECTEUR CONCURRENTIEL ? 67
De l'optimisme au poids mort : la S.D.N. vue par le B.I.P. *68*
Echelle nationale, échelle supranationale : une relation passionnelle ? *70*
Le Rassemblement Universel pour la Paix, le faux-frère *73*
CHAPITRE 6 – UN PACIFISME EN QUÊTE D'IDENTITÉ ? 77
Une construction identitaire consciente. *78*
Les limites d'une construction identitaire. *80*

Introduction

Le pacifisme, phénomène ancien, prend, dans le courant du XIXe siècle, une dimension importante sous le double effet, d'une part de la progressive massification de la société et d'autre part du nationalisme naissant. Avec le développement de la conscience nationale et la théorisation du concept d'État-nation, de souveraineté nationale et de détermination des peuples, on envisage la paix par l'arbitrage international de nations démocratiques. A l'image de l'Association de la Paix par le Droit, fondée en 1887, le « pacifisme ancien style », comme le nomme Norman Ingram[1], prétend, à terme, substituer les rapports belligènes interétatiques par des rapports "juridiciarisés", apaisés, ne nécessitant plus de guerres. Si dénonciation de la guerre il y a, cette dénonciation n'est pas absolue et le concept de « guerre juste », c'est-à-dire au nom de valeurs universelles, telles les Droits de l'Homme, ou encore au nom de la défense nationale, n'est pas remise en cause.

Le pacifisme n'est toutefois pas un courant homogène et regroupe, sous cette appellation, soit revendiquée, soit apposée par l'adversaire idéologique, un large panel de sensibilités qui, selon le contexte, prennent plus ou moins d'importance en son sein. Le philosophe allemand Max Scheler[2], en distingue cinq principales :

- Le « pacifisme héroïque », c'est-à-dire le refus absolu de la violence, exercée et subie. C'est la forme de la non-violence gandhienne par exemple, ou celle des pacifistes « intégraux » des années 1930.
- Le « pacifisme chrétien » qui, au nom des valeurs chrétiennes, refuse le conflit, à l'exception de la « guerre juste » et qui, s'intégrant de la sorte aux États, prône la guerre défensive.
- Le « pacifisme économique », particulièrement anglo-saxon, il part du postulat selon lequel le libéralisme économique amène obligatoirement une paix entre les États partenaires.
- Le « pacifisme juridique », que nous avons déjà évoqué, envisage le transfert d'une partie de la « violence légitime » (Weber), exercée à

[1] Norman Ingram, *The politics of dissent, Pacifism in France 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
[2] Max Scheler, *L'idée de paix et le pacifisme*, Paris, Editions Montaigne, 1953, texte regroupé à partir d'une conférence prononcée en 1927.

l'extérieur de la nation, vers des organismes supranationaux chargés de résoudre les conflits.

- Le « demi-pacifisme du communisme et du socialisme marxiste », notion à laquelle nous préférons substituer celle développée par Maurice Vaïsse de « pacifisme de circonstance »[3], c'est-à-dire répondant à des motivations soit de politique intérieure, soit de politique étrangère dans le cas, par exemple de proximité idéologique avec un régime montré du doigt.

La Grande Guerre, de par sa durée et sa violence, change en partie l'équilibre entre ces différentes composantes du pacifisme. Si les tenants de la Paix par le droit trouvent dans le wilsonisme et la SDN un écho à leur « pacifisme juridique », les tenants du « plus jamais ça » s'inscrivent de plus en plus dans le débat en France, à l'image de Victor Margueritte ou de l'anticolonialiste Félicien Challaye. Vilipendant tout à la fois le Traité de Versailles, le coût des réparations imposées à l'Allemagne et le rôle de la propagande, ils voient dans un premier temps dans l'internationalisme du communisme soviétique une possibilité de paix mondiale. Les années vingt marquent toutefois un relatif consensus autour de la volonté de paix.

Un tournant se situe aux alentours de 1930, avec la montée en puissance des régimes autoritaires. Les pacifistes se retrouvent alors face à un dilemme, sous-jacent à la nature même du pacifisme mais qui prend une toute autre ampleur : quelle attitude adopter face à des régimes liberticides et bellicistes ? Dès lors se mêlent pacifismes héroïques, chrétiens, économiques, juridiques et de circonstances dans un imbroglio qui cristallise les réflexions autour d'un même pôle : paix à tout prix ou guerre de prévention. Le « pacifisme intégral », qui rejette toute forme de guerre ou de contrainte diplomatique, soit par « pacifisme héroïque », soit, pour une partie de la droite, par « pacifisme de complaisance », prend alors un essor particulier.

Cette vision du pacifisme reste toutefois une vision particulièrement « gallo-centrique » pour reprendre le bon mot de Norman Ingram, c'est-à-dire qu'elle n'analyse les mouvements pacifistes que dans un cadre national. Cependant, le pacifisme s'inscrit, de par sa nature même, dans une compréhension particulière du monde et dans une représentation spécifique des relations internationales. Par essence, le pacifisme se place dans une dimension globale des relations entre zones géographiques, et non pas

[3] Maurice Vaïsse, *Le Pacifisme en Europe des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

nécessairement entre nations, puisque celles-ci peuvent être amenées à être dépassées dans la construction de la paix. Nous pourrions, afin de mieux comprendre cette notion complexe de pacifisme transnational, dresser un parallèle avec la notion économique, et purement anglo-saxonne, de *Regionalism*[4], c'est à dire que le pacifisme n'envisage pas nécessairement la Nation comme une variable évidente dans les relations entre États. L'historien doit donc s'évertuer à replacer de manière systématique le pacifisme dans sa dimension supranationale et non pas uniquement dans une dimension nationale trop étroite.

Il existe de plus un dilemme historiographique auquel l'historien, s'il tente d'inscrire sa démarche dans un cadre transnational, se voit confronté. Il s'agit de la notion même de pacifisme. Pour l'historien de l'école française, le pacifisme est, d'une manière générale, l'opposition « à un processus considéré comme belligène »[5], quels que soient les mécanismes sous-jacents à l'idée même de paix. Ainsi, dès 1993 dans le numéro spécial du *Bulletin de l'IHTP* traitant du pacifisme, Nicolas Offenstadt et Philippe Olivera déterminent ce qui est encore la vision française de l'objet pacifiste : le « corpus prend en compte tous les acteurs qui disent lutter pour la paix, même si l'historien peut distinguer en partie des pacifismes tournés en partie vers d'autres fins que la seule sauvegarde de la paix »[6], tout en soulignant qu'il n'appartient pas à l'historien de « décerner des brevets de pacifisme ».La formule peut paraître quelque peu provocatrice, elle est en réalité démarcative.

Elle rejette de la sorte l'autre vision de notre objet d'étude qui est celle défendue par ce que nous appelons l'école anglo-saxonne pour laquelle la définition du pacifisme "à la française" « équivaut à dénuer [le terme] de tout sens analytique utile »[7]. Ainsi, à la suite d'historiens tels Martin Ceadel, Sandi Cooper ou encore Roger Chickering[8], Ingram donne une définition bien plus restrictive du pacifisme, « le vrai »[9]. Sont pacifistes « ces hommes, femmes et organisations […] de l'entre-deux guerres pour qui la paix est un souci et un

---

[4] Joseph Nye, économiste américain libéral, définit le régionalisme comme la création d'organisations interétatiques sur la base de la région, celle-ci étant entendue comme un ensemble limité d'États liés entre eux par des relations géographiques et d'interdépendances. Cette notion est l'un des outils utilisés par les économistes pour expliquer les phénomènes de l'Union Européenne, l'ALENA etc…

[5] Yves Santamaria, *Le pacifisme, une passion française*, Paris, Armand Colin, 2005.

[6] Nicolas Offenstadt, Philippe Olivera, « Pour une histoire de l'engagement pacifiste en France, 1919-1939, sources et bibliographies », *Bulletin de l'IHTP*, n° 53, mars 1993, p.11.

[7] Norman Ingram, « Comptes rendus, Yves Santamaria, *Le pacifisme, une passion française* », *Annales* années 63, n°5, septembre-octobre 2008, p.1190.

[8] CEADEL Martin, *Pacifism in Britain 1914-1945 : the defining of a faith*, Oxford, Clarenon Press, 1980 ; COOPER Sandi, *Patriotic pacifism : waging war on war in Europe 1815-1914*, New York, Oxford University Press, 1991 ; CHICKERING Roger, *Imperial Germany and a World Without War : The Peace Movement and German Society 1882-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

[9] Norman Ingram, *Ibid.*

objectif primordial, constant et premier »[10]. Cette définition restrictive écarte automatiquement les partis politiques, associations humanistes (du type Ligue des Droits de l'Homme) ou encore les sociétés maçonniques, ceux-ci étant considérés comme des « pacifistes de circonstance » ou des « pseudo-pacifistes ».

Dès lors, la réflexion autour du concept même de pacifisme se pose comme la clé de voûte à toute étude sur les mouvements pacifistes des années d'entre-deux guerres. Comment envisager leur double dimension nationale et internationale ? Lesdits mouvements développent-ils des outils spécifiques pour agir à ces doubles niveaux ? Ont-ils, plus simplement, conscience de cette articulation ?

Les études portant sur les pacifismes nationaux se trouvent face à d'inévitables présupposés, dont les stéréotypes peuvent se retrouver jusqu'au sein même des travaux les plus sérieux. Il n'est pas rare ainsi de retrouver dans les études sur le pacifisme en France une certaine forme de logique liant pacifisme, défaitisme, collaborationnisme dans une relation filiale, non totalement dénuée de justification, mais dont l'amalgame peut sembler être une forme de lecture à postériori d'un courant idéologique dont la nature ne peut se résumer à la crise munichoise. De même, le lien fort, ou semblant fort, entre pacifisme et communisme dans l'entre-deux guerres, puis après la Seconde Guerre mondiale, a longtemps donné du pacifisme en France l'image d'un organe du Parti. Sans, une fois encore, que cette vision ne soit totalement dénuée de fondement, elle est toutefois le fruit de raccourcis historiquement dangereux, laissant le mouvement pacifiste comme appartenant aux « perdants de l'histoire »[11], qu'ils soient collaborateurs ou communistes.

A l'inverse, il apparaît à la lecture d'études britanniques, par exemple celle de l'ouvrage de référence de Martin Ceadel[12], toute une série de stéréotypes eux-mêmes issus de la perception historiographique anglo-saxonne des mouvements pacifistes. A l'inverse de la France de l'entre-deux guerres, le pacifisme britannique est globalement vu comme uni au sein d'associations puissantes, fédératrices et relativement autonomes vis-à-vis des courants plus strictement politiques, et influencé plus particulièrement par la religion. Mais le pacifisme présenté de la sorte n'a pas eu, après la Seconde Guerre mondiale, à justifier

---

[10] « We shall define as pacifist those men, women, and organizations in interwar France for whom peace was primary, constistent, and overriding concern and goal. » *in* Norman INGRAM, *The Politics of dissent. Pacifism in France 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p.8

[11] Dieter Riesenberger, *Geschichte der Friedensbewegung in Deutschland : von den Anfängen bis 1933*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1985, pp.7-8, cité dans Norman Ingram, « L'envers de l'entre-deux-guerres en France : ou à la recherche d'un passé pacifiste » *in* Maurice Vaïsse, *Op. Cit.*, p.17.

[12] Martin Ceadel, *Op. cit.*

de ses positions d'avant-guerre, il est le pacifisme d'un pays victorieux qui n'a pas à affronter de la même manière que la France ses divisions sur les manières de préserver la paix durant la montée des tensions des années trente.

Afin de réussir à mieux entrevoir l'ampleur réelle des mouvements pacifistes, il nous semble plus pertinent de dépasser les seuls cadres nationaux et de tenter d'élaborer une grille de lecture nous permettant de dégager tout à la fois les logiques nationales mais aussi, thème relativement peu abordé par les recherches portant sur notre sujet d'étude, les logiques transnationales ainsi que leurs mécanismes dans l'élaboration, le développement et la diffusion des pacifismes dans l'entre-deux guerres. Pour ce faire, notre étude est menée au travers du prisme du Bureau International de la Paix, organisme pacifiste à vocation internationale.

Le Bureau International de la Paix (B.I.P.), fondé en 1891 à l'issu du Congrès Universel de la Paix de Rome et basé à Berne jusqu'en 1924, se donne après guerre comme principale mission la coordination des forces pacifiques nationales, touchées par la Première Guerre mondiale. Le BIP propose une vision universelle et non nationale des relations internationales. Ainsi, à ses yeux, la Société des Nations n'est qu'une partie dans l'élaboration d'un monde pacifié, « soucieux du droit et de la justice, respectueux de l'ordre et de la loi, entendant ne point faire abandon des principes qui sont à la base même de notre civilisation, et ne point laisser disparaître les valeurs spirituelles qui en sont l'essence »[13]. Cette courte citation particulièrement significative évoque le double caractère juridique et spirituel du pacifisme du Bureau. Hormis ses travaux en direction des associations pacifistes nationales, le B.I.P. présente aussi l'intérêt de chercher directement auprès des États, des interlocuteurs, en particulier après son installation en 1924 à Genève où se fréquentent diplomates, ambassadeurs et représentants des pays à la SDN. Il possède sa propre revue, *Le Mouvement pacifiste*, publiée en français, anglais et allemand, et diffusée auprès de ses membres, individus ou associations affiliées, ainsi qu'auprès des organisations nationales pour la paix. Le Bureau organise aussi les Congrès Universels de la Paix durant notre période, entretenant pour ce faire une importante correspondance avec tous les intervenants, non seulement pour l'aspect administratif, mais aussi pour l'élaboration des programmes et des sujets abordés. Enfin, le Bureau concentre ses réflexions sur la manière de diffuser le message pacifiste auprès de populations et tente de

[13] *XXXIIIe Congrès universel de la Paix tenu à Zürich du 21 au 24 août 1939. Documents officiels*, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 352.

développer des outils, des moyens de propagande pour toucher le plus possible les masses, tout en conservant un budget particulièrement limité.

Pacifisme juridique n'excluant pas les aspects strictement spirituels, le BIP s'adresse tout à la fois aux masses, aux élites, aux institutions et aux individus et tente de structurer à l'échelle supranationale les diverses ramifications du mouvement pacifiste mondial. Les archives de cette organisation sont conservées aux Archives des Nations Unies de Genève et n'ont été que récemment, et partiellement, cataloguées[14]. Les sources concernant notre période sont contenues dans la sous-catégorie *International Peace Bureau Second Period (1914-1951)* qui contient 224 cartons de correspondances interpersonnelles, de documents administratifs, de comptes-rendus de réunions, organisés de manière chronologique et thématique. L'inventaire, particulièrement détaillé, est consigné dans trois volumes, ce qui nous a permis d'effectuer une sélection afin de prendre en compte les documents les plus significatifs pour mener une étude détaillée sur le Bureau. Nous avons ainsi dépouillé de manière systématique les correspondances entre les dirigeants du Bureau, les dossiers ayant trait aux financements, bilans comptables et demandes de subventions, ainsi que les dossiers liés à l'organisation des grands évènements, Congrès Universels de la Paix ou Conférences balkaniques, ou les dossiers liés aux évènements sur la scène internationale, de l'invasion de la Ruhr aux accords de Munich.

L'un des intérêts majeurs des archives du BIP est qu'elles contiennent les échanges de l'organisation avec des groupes nationaux partout en Europe, voire même dans le monde puisque l'on peut aussi y trouver des correspondances avec des associations pacifistes étatsuniennes et japonaises, mais plus particulièrement à destination et en provenance de la France et de la Grande Bretagne. Ces deux espaces semblent en effet jouer un rôle primordial aux yeux du BIP qui concentre ses efforts dans leur direction ainsi que vers l'Allemagne : correspondances importantes, à la fois avec les organes politiques et associatifs, mise en place de réseaux éducatifs pour la paix et état des lieux annuels des mouvements pacifistes dans ces deux pays, mais aussi débats particuliers suivants le pays.

Après une brève présentation du Bureau, de ses principaux dirigeants et de leurs parcours antérieurs, nous structurons notre étude autour de trois axes. Dans une première partie, nous étudions de quelle manière le nouveau contexte international issu du Premier conflit mondial influence le Bureau. En quête perpétuelle de financement, quête dûe, en

[14] *Archives group : League of Nations Archives ; International Peace Movements, Sub. Group : International Peace Bureau.* Inventoriées entre 1996 et 1998.

partie, au retrait des sociétés nationales de paix, il se retourne vers les États pour tenter de sauvegarder son existence. Dans le même temps, conscient du changement de contexte, le B.I.P. œuvre à se rapprocher des nouvelles structures de pouvoir, par volonté d'influence, mais aussi par espoir de rupture avec la diplomatie traditionnelle.

Le second axe orientant notre étude consiste en la compréhension des théories du pacifisme telles qu'elles sont proposées par le Bureau et de la manière dont il envisage leur mise en pratique politique. De ce fait, nous tentons de mesurer son influence politique et d'étudier ses positions par rapport aux phénomènes totalitaires naissants, en Italie et en Allemagne.

Enfin, un dernier axe présente les liens entre le B.I.P et ses homologues pacifistes, sociétés nationales, associations supranationales et organisme international. Ce dernier axe nous conduit à nous interroger sur l'identité pacifiste, sa construction, sa promotion voire même sur sa pertinence.

Présentation liminaire – Des hommes et des réseaux : le Bureau International de la Paix

Organisation d'une taille relativement importante avant-guerre, employant jusqu'à une dizaine de salariés, le Bureau International de la Paix voit son activité stoppée par le conflit mondial. Le pacifisme est suspect durant la guerre et les apports financiers ne permettent pas de maintenir une structure permanente aussi importante. Ainsi, au sortir de la Première Guerre mondiale, le Bureau est avant tout son Secrétaire Général, Henri Golay, cœur de l'activité du Bureau. Il est l'unique salarié de l'organisation. Toutefois, le Bureau ne se limite pas à sa masse salariale et concerne directement plusieurs centaines de personnes.

La structure de l'organisation internationale reste schématiquement la même durant tout l'entre-deux guerres :

- L'assemblée générale est composée de l'ensemble des sociétés nationales de la paix adhérentes. Chaque tranche de trente membres donne droit à une voix jusqu'à cent membres, puis une voix supplémentaire par tranche de cent membres. L'assemblée générale adopte le budget et valide les propositions du conseil.
- Le conseil est élu par l'assemblée générale, mais il se compose durant toute notre période des dirigeants des sociétés nationales de la paix les plus importantes. Il est censé proposer les orientations politiques du Bureau principalement par le choix des thèmes abordés lors des Congrès Universels de la Paix, mais aussi par des propositions de prises de position.
- Le secrétaire général fait le lien entre le conseil et le président. Il est en charge de l'élaboration du budget et est le rédacteur en chef du *Mouvement Pacifiste*, la revue du Bureau.
- Le président est désigné par le conseil au sein de ses membres. Il est le garant de l'organisme, propose la politique à mener et valide systématiquement les propositions du conseil. Il dispose d'un droit de véto. Enfin, il est théoriquement suppléé par un vice-président, dont la fonction est honorifique.

Cette organisation reste toutefois très théorique, au moins durant les premières années d'après-guerre. Pendant cette période de reconstruction, seules deux personnes sont véritablement influentes, le président Henri La Fontaine et le secrétaire général Henri Golay, auxquels viennent rapidement s'adjoindre les principaux dirigeants de mouvements pacifistes nationaux français, allemands, et dans une moindre mesure britanniques.

Mais qui sont ces hommes sur lesquels repose le Bureau ? Quel est leur formation, leur parcours politique ? A quel milieu appartiennent-ils ? Sont-ils inscrits dans des réseaux nationaux ou internationaux ? Comment envisagent-ils leur appartenance à ces réseaux pour diffuser le message pacifiste du B.I.P. ?

Nous structurons cette présentation autour de deux axes. Dans un premier temps, nos présenterons les membres du Bureau, les plus influents, à savoir Henri Golay et Henri La Fontaine. Dans un second temps, nous tenterons de mettre en valeur les traits communs de différents membres influents, qui semblent s'inscrire dans plusieurs réseaux d'influence en particulier celui de la franc-maçonnerie.

Une organisation pacifiste francophile ?

Si le Bureau est international, disposant de sociétés affiliées dans le monde entier, force est de constater que trois espaces se distinguent de par leur importance numéraire[1], l'espace francophone, britannique et germanique. C'est parmi ceux-ci que le Bureau sélectionne ses membres les plus influents, en particulier dans l'espace francophone. Ainsi, le secrétaire général, le président et le vice-président sont respectivement suisse, belge et français, et sont particulièrement sensibles à l'appel à la raison et au droit, peu ouvert à la pensée religieuse du pacifisme britannique.

Golay et La Fontaine, le noyau dur

Henri Golay, né en 1867 à Le Sentier en suisse, a un parcours atypique. Enseignant entre 1883 et 1902, il travaille à la fois auprès des francophones et des germanophones dans une école de commerce à Le Locle. Sa carrière s'oriente différemment en 1902, date à laquelle il prend la tête de la section française du Ministère suisse des affaires étrangères à Berne où il rencontre Albert Gobat[2], alors directeur[3] du B.I.P. En 1911, Golay fait ses

[1] Nous y reviendrons dans le chapitre 1.
[2] Pour les biographies, nous renvoyons à KUEHL Warren F. (dir.), *Biographical Dictionary of Internationalists*, Wesport, Greenwood Press, 1983, et JOSEPHSON Harold (dir.), *Biographical Dictionary of Modern Peace Leaders*, Westport, Greenwood Press, 1985.
[3] Soulignons que le poste de directeur est purement honorifique et n'est pas occupé durant notre période.

premières armes dans l'édition en étant chargé de l'élaboration des comptes-rendus des réunions cantonales de Berne.

La même année, Albert Gobat lui offre le poste de Secrétaire Général du Bureau, poste qu'il accepte, abandonnant une carrière de fonctionnaire lui garantissant sécurité financière. Président par intérim durant le conflit mondial, suite à la mort de Gobat, il s'efface pour laisser la place à Henri La Fontaine, qui, jouissant d'un fort prestige, semble être idéal pour attirer au Bureau le pacifisme renaissant.

Henri La Fontaine est né en 1854. Juriste de formation, il est professeur de droit international à l'Université Libre de Bruxelles et franc-maçon. Il fonde la Société belge de la Paix en 1883, branche de la société de la paix fondée par Hogson Pratt l'*International Arbitration and Peace Association* qui fusionne avec le B.I.P. au sortir de la Grande Guerre. Organisateur du Congrès Universel de la Paix d'Anvers en 1894 sous l'égide du B.I.P., son prestige ne cesse de s'accroître durant la Belle Époque. Engagé au sein du Parti Ouvrier Belge socialiste, il est élu sénateur, en 1895 et 1898 puis entre 1900 et 1932. Conscient du rôle de l'éducation, il publie une bibliographie pacifiste à l'adresse des éducateurs et des étudiants[4].

Juriste, il oriente son action dans deux directions : un appel à l'extension du droit international et une tentative de normalisation. Il fonde l'Institut International de Bibliographie en 1895, tentative de normaliser le référencement bibliographique, dont les travaux sont repris et intégrés à la S.D.N[5]. Ce sont ces recherches de normalisation juridique des relations internationales qui sont couronnée du prix Nobel de la paix en 1913. Ce prix lui donne une renommée et un prestige international comparable aux plus grands noms du pacifisme contemporain, Léon Bourgeois ou Bertha von Suttner.

Dès 1911, il souligne la nécessité pour l'humanité de se doter d'une constitution, mais c'est pendant la Première Guerre mondiale qu'il obtient un statut de figure mondiale du pacifisme juridique contemporain. Quand le conflit éclate, La Fontaine insiste sur la nécessité, une fois la guerre terminée, de réunir l'ensemble des Nations dans un congrès pacifiste afin qu'elles réussissent à adopter une charte internationale[6]. Cette vision d'un règlement international des relations internationales est détaillée plus précisément en 1916,

---

[4] Henri La Fontaine, *Essai de bibliographie de la paix et de l'arbitrage international*, Bruxelles, 1904.
[5] Jean-Jacques Reniolet, *L'Unesco oubliée : la Société des nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.
[6] Henri La Fontaine, « Ce que les pacifistes auraient à dire », *Le Mouvement Pacifiste*, Berne, Août-Décembre 1914, p. 375-382.

lors de son exil aux États-Unis, dans un texte qui vise à influencer la politique anglo-saxonne d'après-guerre, *The Great Solution, Magnissima Charta.* Il y revendique la création d'une société permanente de Nations, basée sur une constitution fédérative, disposant d'une cour de justice internationale dotée de la capacité d'user de la force armée afin de faire respecter ses décisions. Conseiller technique à la Conférence de la Paix de 1919, il est aussi délégué belge, l'année suivante, auprès de la S.D.N. naissante. En tant que sénateur socialiste belge, il participe activement à l'Union Interparlementaire avant-guerre.

Un nœud de réseaux ?

Le cadre de notre étude, le temps imparti pour ce travail, ne nous ont pas permis de mener à bien une étude prosopographique permettant de mettre en avant les réseaux auxquels appartiennent les membres du Bureau. Nous pouvons toutefois en distinguer deux sur lesquels l'organisme pacifiste tente d'influer.

L'importance de la franc-maçonnerie[7]

Lucien Le Foyer[8], bien que vice-président du Bureau, est avant tout le représentant du pacifisme français auprès du Bureau, et plus particulièrement de l'association La Paix par le Droit dont il est vice-président. Il est aussi le co-rédacteur en chef de la revue homonyme, avec Jules Prudhommeaux. Né en 1872, il est lui aussi juriste de formation. Il est enfin un membre dirigeant du parti radical français. Toutefois, c'est par la franc-maçonnerie qu'il envisage la diffusion du message pacifiste, il fréquente dans les loges Léon Bourgeois et Gaston Moch, lui aussi membre du Bureau. Il devient Grand Maître à la Grande Loge de France entre 1928 et 1930.

Henri La Fontaine, Gaston Moch, Louis Favre, Lucien Le Foyer, sont autant de membres du conseil appartenant à la franc-maçonnerie. Depuis la guerre de 1870, la volonté de coopération internationale des diverses loges nationales passe par la promotion du message pacifiste. La première organisation maçonnique internationale, le Bureau International de Recherche Maçonnique, fondé en 1902, est chargée en mission première de « favoriser le développement des idées pacifistes[9] ». A son origine, Léon Bourgeois et Henri La Fontaine prônent plus particulièrement le rapprochement des deux belligérants de

[7] A propos des francs-maçons et de la paix voir José Gotovitch, « Franc-maçonnerie, guerre et paix » in *Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle*, Ecole Française de Rome, Rome, 1987.
[8] Nous renvoyons à JOSEPHSON Harold (dir.), Op. cit. p.552.
[9] José Gotovitch, Op. cit. p.83.

1870, tout en critiquant le mercantilisme allemand. Toutefois, quand la Première Guerre mondiale éclate, « la franc-maçonnerie internationale prend aussitôt figure de garde nationale… Toutes les puissances maçonniques des nations rivales s'excommunient réciproquement, rompent leurs attaches fraternelles, se jettent dans la mêlée…[10] ». Il faut attendre 1921 pour qu'une nouvelle association internationale maçonnique renaisse, l'Association maçonnique internationale (A.M.I.), basée à Genève, mais, comme le souligne José Govotich, dépendante de la volonté française : les loges anglo-saxonnes n'y adhèrent pas, par crainte de la trop forte laïcité française, les loges allemandes ne sont pas plus concernées, refusant de reconnaître les responsabilités allemandes dans le déclenchement du conflit.

C'est par l'intermédiaire de l'A.M.I. que le Bureau cherche à attirer à lui les loges maçonniques et a diffuser son influence. Ainsi, les appels aux loges maçonniques se multiplient : appel au financement, appel à la mobilisation, invitation à la participation des maçons aux Congrès Universels de la Paix. Les loges françaises font des dons annuels, plus symboliques que réellement décisifs pour les comptes du Bureau.

Beaucoup plus important pour l'organisation pacifiste internationale, l'appartenance de certains de ses membres les plus influents à la maçonnerie lui permet de s'appuyer sur un réseau déjà existant pour développer sa propre activité. Quand le Bureau décide d'orienter sa propagande en direction de l'Europe balkanique, territoire vierge de sociétés pacifistes nationales, ses dirigeants recherchent un appui dans les loges. Cet appui se concrétise pleinement dans les réalisations des Congrès Universel de la Paix de Varsovie en 1928, d'Athènes en 1929 puis dans la tenue des Conférences balkaniques à partir de 1930[11]. Les loges maçonniques prennent ainsi le relais des sociétés pacifistes pour assurer la diffusion de la politique du Bureau.

Des membres inscrits dans des partis politiques

Les réseaux maçonniques ne sont pas les seuls auxquels appartiennent les membres influents du B.I.P., ceux-ci, dans une grande proportion sont aussi des adhérents importants de partis politiques nationaux, unanimement de gauche, radicaux ou socialistes.

Ainsi, nous l'avons vu, Henri La Fontaine est député du Parti Ouvrier Belge (P.O.B.), parti socialiste, pendant trente-deux années consécutives, de 1900 à 1932, avant

[10] *Ibid.* p.87.
[11] Nous reviendrons sur ces Congrès au chapitre 2 et sur les Balkans au chapitre 4.

de perdre son siège pour le retrouver quatre ans plus tard et devenir le président du Sénat belge. En raison de son âge avancé, nous pouvons nuancer son influence (il ne perd son mandat qu'en faveur d'un autre membre soutenu par le P.O.B.). Il demeure toutefois une figure importante du parti comme le suggère son rôle de président du Sénat. De la même manière, Lucien Le Foyer, député de Paris, est membre du comité exécutif du Parti Radical ; Ludwig Quidde, lui aussi membre influent du conseil du Bureau, est pour sa part membre du *Deutsche Demokratische Partei*.

Organisation démocratiquement structurée, le Bureau semble en réalité dépendre de la volonté d'une poignée d'hommes dont les plus importants sont de culture française. Militants pacifistes au sein de sociétés nationales, les têtes du Bureau s'intègrent aussi dans des réseaux d'influence n'ayant pas directement trait au pacifisme sur lesquels elles peuvent s'appuyer afin de diffuser le message pacifiste ou, plus simplement, étendre l'influence du Bureau.

Partie 1

Un militantisme pacifiste dans un nouveau cadre international

Chapitre 1 – Des moyens pour la paix

Au sortir de la Grande Guerre, l'organisme pacifiste à visée internationale se trouve dans l'expectative. La Société des Nations, l'une de leurs principales prérogatives d'avant-guerre, voyant le jour, le B.I.P. doit s'orienter vers de nouveaux objectifs. Cantonné à la recherche des personnes disparues pendant toute la Première Guerre mondiale du fait de la rupture des relations avec les associations pacifistes nationales, quand celles-ci n'ont tout simplement pas disparues suite à leur interdiction pure et simple, ou suite encore à la nécessité d'union nationale qui associa pacifisme et défaitisme, le B.I.P. doit trouver un nouvel élan sous peine de disparaître. L'adage selon lequel tout le monde est pacifiste en temps de paix devrait se vérifier dans l'après-guerre, mais qu'en est-il concrètement ? Nobélisé en 1910, dirigé par des hommes politiques importants au sein de leur nation respective, reconnu pour son influence au plan mondial, de quelle manière le B.I.P. tente-t-il d'influer sur la scène internationale ? Quels sont ses moyens financiers et comment envisage-t-il la diffusion de son message de paix ?

Nous structurerons notre partie en deux axes. Dans un premier temps, nous envisagerons les aspects financiers de l'organisation : quelles sont ses sources de financements, quel est leurs poids respectifs dans le budget de l'association ? Dans un second temps nous verrons de quelles manière le B.I.P. tente de toucher à la fois les masses, mais aussi les hypothétiques financeurs en nous arrêtant successivement sur le système de propagande que nous qualifions de traditionnel, puis sur la manière dont le B.I.P. met en place des outils de communication originaux, voire novateurs, qui ne sont pas sans rappeler ce qu'Eric Dacheux décrit comme étant un « marketing associatif[1] » et que nous qualifions dans notre étude de "marketing pacifiste".

Un mode de financement mixte et hypothétique

Malgré le pacifisme ambiant de l'immédiat après-guerre décrit par de nombreuses études, le Bureau International de la Paix peine à trouver de quoi mener à bien son nouvel objectif principal, « éveiller dans les masses profondes des peuples la conscience du haut devoir qu'elles ont à remplir[2] », c'est-à-dire assurer la diffusion la plus massive du message pacifiste auprès de la population dans son ensemble. Il s'agit bien d'organiser une

[1] Eric Dacheux, *Associations et communication, critique du marketing*, Paris, CNRS Editions, 1998.
[2] *Projet de circulaire à messieurs les membres du conseil*, daté du 26 janvier 1921, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 312, n°16017.

propagande massive, quantitative bien plus que ponctuelle et dirigée, ce qui réclame des ressources particulièrement élevées. Les sources de financements visées par le B.I.P. sont au nombre de trois durant toute notre période : il s'agit des cotisations des associations membres, ou des membres individuels, moins nombreux et moins fidèles, des financements alloués par certains États, et enfin des prix ou des bourses alloués par certaines fondations.

Une continuelle course aux prix et dotations privées

Dans un contexte de reconstruction, au moins jusqu'à son déménagement de Berne à Genève, « la question financière prime […] toutes les autres et c'est à elle que tout d'abord il faudrait s'attaquer[3] ». Entre la fin de la Première Guerre mondiale et 1926, le B.I.P. envisage de retrouver la place qu'il a abandonnée durant les affrontements. Lauréat du prix Nobel de la paix en 1910, titulaire d'une dotation de la Fondation Carnegie pour la paix avant guerre, l'organisme international se retrouve sans ressources comparables dans l'immédiat après guerre. Le retour à la paix est vécu comme un retour à la normale, il apparaît dès lors naturel aux dirigeants du Bureau de se retourner vers ces anciennes sources de financement. Toutefois, le contexte a changé avec la création de la S.D.N.[4]. Si le message de paix peut toujours attirer, l'attention est captée par les travaux de Genève. Le Bureau cherche d'ailleurs un positionnement qui lui permettrait de s'illustrer, rappelant son ancienneté, mais aussi « [les] sacrifices qu'il s'est imposé pendant la guerre afin d'atténuer un peu le sort de ceux qui en furent les plus douloureuses victimes[5] ».

Chaque année, à quelques exceptions près, le comité directeur du B.I.P. mène « une démarche auprès de tous les membres […] afin qu'ils demandent tous en chœur que l'un des prix Nobel soit attribué […] au Bureau international de la Paix[6] » et si l'organisation

[3] Lettre de Henri Golay à Henri La Fontaine, datée du 14 janvier 1926 Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°14.

[4] « Il est certain que […] la création pendant et après la guerre de différentes associations internationales dont le programme est identique au nôtre, a un peu dispersé l'intérêt que l'on portait au Bureau International de la Paix au temps où il était le centre du mouvement pacifiste et le seul organisateur des Congrès de la Paix » *in Projet confidentiel de circulaire aux membres du conseils*, s.d. (probablement entre mars et avril 1924), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, s.n.

[5] *Bureau International de la Paix aux sociétés de la paix qui font partie de l'Union Internationale et du Bureau de Berne*, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 314, n°17141.

[6] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 22 Décembre 1925, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°22668.

manque de moyens, il lui semble que « c'est le Comité Nobel qui peut le mieux [lui] venir en aide[7] ». Dans les cas où le B.I.P. n'est pas lui-même candidat, conscient que le prix ne peut « être attribué deux fois à la même institution[8] » sauf en cas « de circonstances tout-à-fait exceptionnelles[9] », le président La Fontaine, lui-même lauréat en 1913, n'hésite pas à appuyer, plusieurs années de suite, la candidature d'un autre membre important du B.I.P.. En 1925, 1926 et 1927 c'est la candidature de Ludwig Quidde que l'organisation bernoise soutient, candidature couronnée de succès en 1927. Ce succès personnel du pacifiste allemand n'est, semble-t-il, pas sans retombées financières pour le B.I.P. puisque durant l'année suivante, les fonds en provenance d'Allemagne se trouvent multipliés par trois[10].

Si les efforts du B.I.P. ne sont guère concluants, les dirigeants estiment essentiel de « ne pas se lasser de proposer le Bureau International de la Paix, […] institution la plus qualifiée pour servir de trait d'union entre toutes les grandes Associations internationales[11] ». Cependant, force est de constater que « ces messieurs d'Oslo [portent] leur choix sur le candidat le plus en vue, […] sur celui qui leur fera le plus d'honneur » et Henri Golay s'apitoie « accorder un prix en argent à des hommes politiques, […] c'est-à-dire à des gens qui, en défendant la paix, ne font qu'accomplir […] leur devoir, c'est presque du scandale, tandis que […] le Bureau de Genève [est] paralysé par la pauvreté[12]. ». Il importe cependant de nuancer ces propos, le Comité Nobel pouvant, à titre exceptionnel, allouer une bourse particulière « pour la continuation des activités du Bureau » comme c'est le cas en 1934.

Des cotisations irrégulières et fluctuantes[13]

Dès le début des années 20, l'organisme bernois se donne pour objectif de coordonner les forces pacifistes naissantes ou renaissantes du traumatisme d'après-guerre. Dans certains nouveaux États, issus des anciens empires, le Bureau tente même de favoriser la création *ex nihilo* d'associations nationales à visée pacifiste, cela dans le but de

---

[7] *Ibid.*
[8] Lettre de La Fontaine à Golay datée du 22 janvier 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°110.
[9] *Ibid.*
[10] *Cf. Tableau des cotisations perçues entre 1926 et 1940*, Tableau 1.
[11] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 13 Décembre 1932, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 269, n°2637.
[12] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 13 Décembre 1932, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 270, n°4182.
[13] Nous renvoyons ici au *Tableau des cotisations perçues entre 1926 et 1940*, Tableau 1.

diffuser le plus largement possible le message de la paix par le droit, mais aussi d'attirer à lui de nouveaux financements :

> « On m'a dit qu'il existait jadis, et peut-être encore aujourd'hui, des Sociétés de la Paix qui ne comptaient guère que deux membres : le président et le secrétaire. Celle que je cherche à créer n'aura ni président, ni secrétaire, mais simplement un trésorier, car elle n'aura d'autre but que de nous procurer un peu de cette sainte galette dont nous avons un si pressant besoin […]…… Je crois que nous arriverons à recueillir ainsi quelques pièces de cent sous……[14] »

Le Bureau joue alors soit un rôle de centre d'information, soit un rôle de coordinateur, dans le cas où l'association, nationale ou prétendument internationale, a adhéré en versant une cotisation, calculée proportionnellement au nombre d'adhérents. Ainsi, en théorie, les associations les plus importantes, comme la Paix par le Droit de Théodore Ruyssen ou l'*International Peace Society* d'Herbert Dunnico, comptant chacune entre 5000 et 6000 membres en 1926[15] sont censées verser des cotisations similaires. Tel n'est néanmoins pas le cas. Ainsi, pour l'année 1927, le montant perçu en provenance de l'association anglaise s'élève à 200 francs-or contre seulement 40 francs-or pour son pendant français.

Cela s'explique en partie par les difficultés financières que connaissent les associations pacifistes européennes durant l'ensemble de l'entre-deux guerres, et les adhésions se font bien plus souvent sur la foi de promesses de dons que de versements concrets. Il est relativement significatif de constater, par exemple, que les sociétés pacifistes belges ne versent pratiquement aucune cotisation durant tout l'entre-deux guerres, alors que le président même du B.I.P. est un belge actif dans les milieux pacifistes belges, puisqu'il y représente le mouvement la Paix par le Droit, ainsi que la Société Belge (de soutien à la S.D.N.)[16]. Ces absences remarquées de versement de cotisation servent d'ailleurs de faire-valoir aux "mauvais payeurs", comme Lucien Le Foyer par exemple qui, au dire du secrétaire Henri Golay, « s'étonne que le Bureau puisse être dirigé par un

[14] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 17 novembre 1925, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°22537.

[15] Chiffres issus des *Cahiers de cotisations* du B.I.P., Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Cotisations, boites 435 – 436.

[16] Au total, seules six cotisations ont été versées en provenance de la Belgique entre 1927 et 1948, une seule en provenance de la Société Belge, présidée par Henri La Fontaine, en 1934, *Ibid.*

membre dont les sociétés nationales ne sont plus à jour dans leurs cotisations depuis des années[17] ».

Schématiquement, les associations qui versent les sommes les plus importantes au Bureau sont les sociétés suisses, anglaises, allemandes jusqu'en 1932 et françaises. Notons aussi l'importance relative de la Suède, du Danemark et dans une moindre mesure des Pays-Bas.

L'importance première de la Suisse, qui peut paraître surprenante vue la faiblesse démographique du pays, est due simplement à la localisation du Bureau. Il est plus simple de recruter des sociétés affiliées, et de toucher des cotisations plus fixes et régulières, quand celles-ci se trouvent dans le même État. De la même manière, la France et la Grande-Bretagne sont deux territoires sur lesquels le pacifisme a des racines anciennes et des éléments très actifs, comme la *Peace Society*, plus ancien groupement pacifiste, ou la Paix par le Droit, qui disposent de réseaux encrés dans le paysage national de leur pays respectif, malgré les traces laissées par le premier conflit mondial. Les sociétés allemandes sont, pour leur part, les plus actives et soutiennent massivement le Bureau. Ainsi, entre 1915 et 1926, les sociétés de la paix allemandes représentent la troisième source de revenus du B.I.P., en termes de cotisations, derrière la Grande Bretagne et la Suisse, soit respectivement 15%, 27% et 24% du total des cotisations perçues durant ces onze années. Entre 1927 et 1938, les proportions restent similaires et ce bien que les sociétés allemandes cessent de verser leurs cotisations dès 1932. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce phénomène : celle que nous pourrions qualifier de "pacifisme des remords", consistant à compenser un sentiment de culpabilité issu de la désignation de l'Allemagne comme unique responsable du déclenchement de la guerre en 1914. Si l'argument peut paraître quelque peu caricatural, notons que les adhérents allemands au B.I.P. reconnaissent rapidement l'entière responsabilité de l'Allemagne, tout en mettant en avant l'épineuse question des réparations. Une autre hypothèse peut être avancée pour expliquer l'importance des fonds dégagés par les sociétés allemandes. L'Allemagne n'est pas représentée à la S.D.N. avant 1926. Le B.I.P. pourrait alors paraître aux yeux des pacifistes allemands comme étant une alternative et un moyen de toucher malgré tout un milieu internationaliste. Le B.I.P. comme groupe de pression au service d'États faibles à l'échelle

[17] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 20 novembre 1933, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 270, n°5053.

internationale, l'affirmation peut paraître prématurée, la question mérite néanmoins d'être déjà posée.

Le B.I.P., une organisation supranationale sous perfusions nationales ?

Paradoxalement, la principale source de financement du Bureau International de la Paix, organisme vilipendant dès l'immédiat après-guerre le poids de l'État Nation dans l'apparition de ce qu'il convient d'appeler la guerre contemporaine, sont lesdits États. Les archives financières du B.I.P. sont à ce sujet peu complètes. Il apparaît toutefois que les subventions directes d'État représentent systématiquement le revenu majeur de l'association. Pour le secrétaire Henri Golay, la chose est évidente : « ce n'est pas du côté des sociétés qu'il faudra chercher les fonds dont [le Bureau] a besoin[18] », mais bien plutôt du côté des ministères des affaires étrangères des pays européens. Ainsi, chaque année, le Bureau envoie une missive auprès des ministres pour demander « par l'allocation d'une subvention, même modeste, une marque de sa sympathie pour l'œuvre d'intérêt mondial accomplie[19] » par le Bureau. Il apparaît, selon les rares chiffres que nous avons pu retrouver[20], que les subventions directes d'États représentent entre 25 et 35% du budget annuel de l'association durant notre période.

Schématiquement, les États donateurs sont les mêmes que ceux abritant les associations les plus donatrices, avec deux exceptions notables, à savoir la France et la Grande-Bretagne qui n'accordent pas de subventions annuelles au Bureau. L'Allemagne est, quant à elle, la principale source de subventions, versant jusqu'à 5000 francs suisses en 1926, soit 43% du total des subventions étatiques pour cette année. « Il apparait que si nous faisons abstraction de la subvention allemande, le déficit [serait], cette année encore, de plusieurs milliers de francs[21] ». Il est, une nouvelle fois, particulièrement significatif de constater que les États les plus concernés sont soit ceux qui ne font pas partie de la S.D.N., comme c'est le cas de l'Allemagne, soit ceux dont le poids diplomatique n'est pas des plus importants, la Suède ou le Danemark par exemple. La conquête du pouvoir par le parti

[18] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 9 février 1926 Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°168.
[19] Lettre au Ministre des Affaires Etrangère, s.d (1923), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°21214.
[20] Nous n'avons retrouvé que les montants globaux en provenance d'États perçus pour les années 1925, 26, 27, 37, 38, 39. Voir Tableau 4.
[21] Lettre de Golay à La Fontaine datée du 21 janvier 1927, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, Dossier 1, n°76.

national-socialiste en 1933 marque non seulement l'arrivée d'une idéologie exagérément belliciste contre laquelle le Bureau ne peut rester inactif, mais elle marque plus concrètement la fin d'un subside important que l'organisme genevois peine à retrouver.

La question de l'attribution d'une subvention par un État éclaire aussi la manière dont fonctionne l'organisation. N'ayant pas consulté les archives des États concernés, nous pouvons quand même tirer deux principales motivations à l'octroi de subsides de la part d'un État, grâce à la correspondance interne du Bureau. Ainsi, il apparaît que la raison majeure à l'attribution d'une subvention est l'intérêt national, soit par le fait que le Bureau envisage la tenue d'un Congrès Universel de la Paix dans l'État, auquel cas l'État prend en charge tout ou partie du financement du Congrès, soit par l'attention que le Bureau porte sur un thème ou un sujet concernant particulièrement l'État, comme c'est le cas pour les États des Balkans au début des années trente. La seconde raison, plus ponctuelle, est une raison de proximité politique. Ainsi, quand le président La Fontaine souhaite relancer des demandes de subvention, il s'interroge : « est-ce toujours notre ami Mowinckel[22] qui est Ministre des Affaires étrangères ? ». Quand le gouvernement danois passe aux mains d'une coalition sociaux-démocrates/radicaux dirigée par Thorvald Stauning, il voit l'occasion « de chercher à obtenir du Danemark une augmentation de subside, maintenant que le pays est gouverné par un ministère antimilitariste et composé de [ses] amis politiques[23] ».

Cette dépendance de l'association vis-à-vis des États n'est pas sans déclencher des polémiques au sein du Bureau :

> « J'estime que désormais nous ne devons plus permettre que notre Congrès dépende aussi complètement que jusqu'ici de la libéralité des autorités du pays ou de la ville où se tient le congrès. C'est à ceux qui l'organisent et qui y participent de faire les frais. Il n'est pas logique, je dirai même qu'il n'est pas décent que nous fassions appel à la générosité des gouvernements alors que nous nous gênons si peu pour les critiquer sans toujours tenir compte dans une suffisante mesure des difficultés qu'ils ont à surmonter. [24] »

Lucien Le Foyer met lui aussi en avant les accointances du Bureau avec certains États, responsables, selon lui, d'un affaiblissement de la légitimité de l'organisation internationale aux yeux de la critique, ce dont les autres membres se défendent bec et

---

[22] Johan Ludwig Mowinckel (1870-1943), homme politique norvégien, membre du parti social-démocrate Venstre.

[23] Lettre de La Fontaine à Golay datée du 25 mai 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 269, Dossier 1, n°722.

[24] *Règlement des concours, observations et suggestions de H. Golay*, s.d. (probablement 1926), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, s.n..

ongles. La question du besoin de financement et son impact sur l'activité du Bureau est néanmoins posée et nous tenterons d'y répondre plus complètement dans une prochaine partie.

Du classique à l'insolite, l'espoir placé dans la communication

Le Bureau International de la Paix, par la mission de promotion de l'idée de paix qu'il s'arroge, mais aussi pour mener à bien cette mission, développe, ou ranime, dans l'après-guerre toute une série de moyens de propagande, classiques, comme c'est le cas de ceux que nous allons maintenant rapidement présenter, ou plus novateurs, comme nous le verrons dans un prochain point. Revues, manifestes et action en direction de la jeunesse sont autant d'activités propagandistes dont l'utilité est connue par le B.I.P. et qu'il n'hésite pas à mettre en branle immédiatement après la fin des hostilités.

Des moyens "classiques" de propagande

Le « bulletin » du Bureau est le principal moyen de communication mis en œuvre. Placée sous la responsabilité du secrétaire général Henri Golay, rédacteur en chef du *Mouvement Pacifiste*, la revue s'inscrit dans la continuité de son homonyme d'avant-guerre. « Tirée à près de 20.000 exemplaires, publiée en trois langues, envoyée gratuitement à un grand nombre de parlements européens, notre Revue était avant 1914 le plus important véhicule des idées que cherche aujourd'hui à réaliser la Société des Nations[25] ».

Dans l'immédiat après-guerre, le tirage, irrégulier, est bien loin d'atteindre ce nombre puisqu'en septembre 1920, il n'est que de 1038 exemplaires[26]. Uniquement dirigé vers les adhérents du Bureau, son lectorat s'élargit progressivement avec les membres de la S.D.N et surtout avec la demande croissante de la part de bibliothèques européennes et américaines. Dès 1926, et jusqu'à la fin des années trente, le tirage redevient important, avec 10 000 exemplaires en moyenne, malgré les difficultés financières qui poussent Henri Golay à demander, en 1926 puis en 1936, l'aide d'annonceurs, sans déclencher un fort enthousiasme.

---

[25] Lettre de Golay à Monsieur Comert, directeur de la Section d'Information de la S.D.N., datée du 1 novembre 1922, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 317, s.n..

[26] Document sans titre, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Abonnements *Mouvement Pacifiste*, boite 441, s.n.

Le contenu du *Mouvement Pacifiste* vise deux types différents de lecteurs. L'adhérent y retrouve les décisions prises par le Bureau, les informations concernant son activité, les modalités de l'organisation des Congrès. La revue tient alors un rôle informatif de liaison entre le pôle B.I.P. et ses antennes. Cet aspect "bulletin d'information" n'est cependant pas le seul objectif de la revue. Le Bureau envisage aussi de l'utiliser à des fins de propagande avec, lors de chaque édition, des articles de fonds « pour servir de base aux discussions que soulèvent, du point de vue pacifiste, les évènements[27] » internationaux, en y répondant par des moyens pacifistes, tels que l'armée internationale, la coopération économique ou encore la question du partage de souveraineté. Ces différents articles ne sont certainement pas destinés uniquement aux membres du Bureau puisqu'il ne s'agirait alors que de prêcher des (plus ou moins) convaincus. Ils sont aussi, surtout, adressés aux parlementaires, aux membres des différents gouvernements sensibles au message pacifiste, aux délégués de la S.D.N., ainsi qu'aux autres organismes internationaux, tels que la Croix Rouge ou le Bureau International du Travail, à qui sont envoyés gratuitement les numéros de la revue.

Ce sont aussi les hommes politiques que le B.I.P. tente de toucher par les manifestes, qu'il reproduit toujours dans sa revue, mais qu'il diffuse aussi auprès des journaux européens dans leur ensemble, et dans une sélection d'autres journaux de par le monde. Ainsi, chaque manifeste est adressé systématiquement à l'ensemble de la presse européenne qui choisit, ou non, de les publier sans que cela, semble-t-il, soit fréquemment le cas.

Par l'entremise de son secrétaire général Henri Golay, le Bureau International de la Paix oriente aussi ses efforts de propagande en direction des jeunes. Réflexions sur l'urgence de revoir les programmes scolaires franco-allemands[28] ; concours permettant à une trentaine de normaliennes de venir découvrir Genève pour participer à une série de

[27] Henri La Fontaine, « Pacifisme intégral, intensif et unanime », *Le Mouvement Pacifiste*, Genève, Juillet-Aout 1933, n°7-8, p.81.

[28] « Il est plus que temps que les problèmes éducatifs soient solutionnés en toute hâte et que, si possible dès la rentrée prochaine, les modifications qui seront proposées trouvent leur application aussi étendue que possible » dans lettre de La Fontaine à Golay datée du 28 janvier 1923, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boite 268, 18336.

conférences traitant du pacifisme et du rôle de la femme en 1928[29] ; autant d'outils de propagande utilisés par un grand nombre d'organisations pacifistes, ou même, à une moindre échelle, par des militants de la cause durant l'entre-deux guerres. Ce type d'activités reste toutefois relativement anecdotique car, réclamant un budget conséquent, le Bureau concentre avant tout ses efforts sur les moyens de propagande lui permettant d'attirer tant les hommes que les deniers.

Vers un "marketing pacifiste" ?

La recherche de financement et la diffusion de l'idée de paix sont les deux principales activités dans la vie quotidienne du Bureau. Nous avons vu que « la question financière prime […] toutes les autres et c'est à elle que tout d'abord il faudrait s'attaquer[30] » et que cette question si sensible dépend grandement des subventions des États. Le Bureau, dont la place dans les relations internationales tend à décroitre au fur et à mesure de l'entre-deux guerres, se doit tout à la fois de disposer d'un auditoire important et de trouver les ressources nécessaires à la diffusion de son message. Attirer l'interlocuteur et le persuader de la justesse de sa cause sont les deux facettes de diffusion du message pacifiste telle qu'elle est envisagée par le Bureau. Pour ce faire, l'organisation internationale, après son déménagement à Genève en 1926, va concevoir des plans, sans toujours réussir à les mettre à exécution. Trois projets sont ainsi mis en place, à trois périodes distinctes, la fin des années 20, le début des années trente et la fin des années trente. Ces trois projets visent chacun l'amélioration, l'optimisation pourrait-on dire, de chacune des deux faces de la diffusion du message de paix.

Le 27 avril 1926, le Conseil du Bureau décide de mettre en œuvre les démarches nécessaires à la création d'un Timbre de la paix, « la plus fructueuse propagande qui se puisse imaginer en faveur de la paix[31] ». Ce timbre, de portée internationale, est imaginé comme « un moyen de faire pénétrer [les] appels [du Bureau] dans les localités les plus

[29] « Elles seraient si contentes, ces jeunes filles, de venir dans cette ville de Genève, dont on leur a si souvent parlé et de participer à cette noble émulation des esprits et des cœurs qui se développe chez nous »dans Lettre de Golay à inconnue, datée du 16 juillet 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Propagande, boite 447, dossier 2, s.n.

[30] Lettre de Henri Golay à Henri La Fontaine, datée du 14 janvier 1926 Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boite 268, n°14.

[31] Lettre de Golay au Ministre des Postes, datée du 3 décembre 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 452, Dossier 1, s.n

reculées[32] » et ce d'autant plus que le Bureau se tient informé quant à l'influence supposée des philatélistes. Henri Golay, qui mène le projet, conserve les articles de journaux ainsi que les timbres d'autres associations internationales ou en faveur d'actions caritatives, tels les timbres du comité de défense contre la tuberculose ou ceux de la Croix Rouge. Il apprend, par exemple, que la philatélie :

> « provoque chez ses adeptes une connaissance plus complète des diverses régions terrestres, […] de leurs coutumes en même temps qu'elle favorise une meilleure compréhension entre individus des diverses races. […] Ainsi les philatélistes constituent-ils une immense armée d'amis de la paix, obéissant tous à la même passion, aux mêmes lois[33] ».

Les collectionneurs sont ainsi visés, mais ils ne sont pas les seuls, le timbre devant s'adresser à l'ensemble de la population mondiale. En trouvant « un sujet allégorique destiné à propager l'idée de paix, le Chinois et l'Arabe aussi bien que le Hongrois ou le Brésilien, [auraient] alors sous les yeux le même dessin symbole de paix »[34].

Il apparaît toutefois, à la lecture de la correspondance entre les membres du Bureau que la portée principale de ce projet ne soit pas seulement propagandiste. En effet, le Secrétaire Général se renseigne auprès de certains membres quant aux retombées financières d'une telle initiative. Ainsi, lors de la mise en place du « timbre antituberculeux », en Meurthe-et-Moselle, « en un mois, [il s'en est] vendu 2 750 000, soit un produit de 275 000 francs. [En 1926, la vente] a recommencé, en étendant la vente à dix départements, ce qui représente une population de l'ordre de grandeur de la Suisse. Au cours des dix premiers jours, on en a vendu 45 millions, produisant 450 000 francs. [35]. » L'objectif est bien celui-là, « mettre le Bureau de la Paix hors d'embarras[36]. » D'ailleurs, si le timbre ne peut être international, cela ne serait pas très important, « si un gouvernement marchait, n'y en eût-il qu'un seul, cela suffirait […][37] ». Et, quand le projet tombe à l'eau, faute du soutien des Postes nationales, « la question du Timbre de la Paix […] est moins [actuelle] aujourd'hui où [le Bureau a] en perspective des subventions[38] ».

Moins orienté par la nécessité financière, mais répondant plus à une volonté politique, l'espoir placé dans la radiodiffusion, à partir du XXXème Congrès Universel de la Paix de Locarno en 1934, marque un véritable tournant dans la conception de la

---

[32] Lettre de Louis Favre à M. Hunziker directeur général des Postes, datée du 28 mars 1942, *Ibid.*
[33] « La Philatélie et la Paix », *L'éclaireur du soir*, Mardi 29 Mars 1932, *Ibid.*
[34] Lettre de Golay à Monsieur le conseiller fédéral Haab datée du 15 Mai 1926, *Ibid.*
[35] Lettre de Gaston Moch à Henri Golay, datée du 23 décembre 1926, *Ibid*, n° 2229.
[36] Lettre d'Henri Golay à Gaston Moch, datée du 26 décembre 1926, *Ibid*, n°2289.
[37] *Ibid.*
[38] *Ibid.*

communication du Bureau. Le président La Fontaine, qui a vent des travaux préparatoires de la S.D.N. sur l'utilisation de ce média par un article expédié aux différents gouvernements, « La Radiodiffusion et la Paix, études et projets d'accords internationaux[39] » publié en 1933, envisage immédiatement l'outil radiophonique comme « l'unique moyen peu coûteux de faire une propagande effective […] par delà les frontières ». Le président du B.I.P., alors profondément choqué par l'arrivée d'Hitler au pouvoir, planifie durant l'année 1934 d'émettre

> « à l'improviste, […] de trouver des postes en divers pays de manière à dérouter les gouvernements qui voudraient faire obstacles [aux] transmissions [du Bureau]. Ces transmissions devraient être anonymes et celui qui parlera devra se réclamer d'une inspiration spontanée qui lui est dictée en quelque sorte par un appel mystérieux de sa conscience[40] »

Son projet s'inscrit de la sorte à l'encontre des principes prévus par la S.D.N. selon lesquels « les Hautes parties contractantes s'engagent à interdire sur leurs territoires respectifs, toute émission de messages destinés aux habitants d'un autre État et constituant une menace pour la paix intérieur ou la sécurité de cet État[41] ». La Fontaine, fervent défenseur du droit international et de la S.D.N., se place ainsi, pour la première fois, en opposition à celle-ci, son objectif étant d'émettre en direction de l'Allemagne afin de toucher les allemands et « les désabuser et leur conseiller de s'abstenir de voter[42] ». Il a conscience qu'il s'agit là d'une « atteinte à la souveraineté […] [mais que sa] suggestion […] s'imposera probablement à courte échéance à l'attention des hommes politiques et des juristes ».

C'est, une nouvelle fois, le Secrétaire Général Henri Golay qui est chargé de mettre en place les moyens pour émettre le message pacifiste. Celui-là gomme immédiatement les aspects les plus propagandistes, au sens actuel, du projet initial. Estimant dans un premier temps que « le poste de Genève appartenant à la S.D.N. devrait servir à cette

---

[39] « La Radiodiffusion et la Paix, études et projets d'accords internationaux », *Dossiers de la Coopération Intellectuelle*, Paris, 1933.

[40] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 6 novembre 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boite 270, s.n.

[41] *Avant projet d'arrangement international*, Article premier, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 452, C.L.17 1934 XII

[42] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 20 octobre 1933, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boite 270, s.n

propagande[43] », le Bureau se voit opposer un refus catégorique, l'attribution par la S.D.N. d'une plage horaire pour une émission du B.I.P. risquant de créer « un compromis vis-à-vis des autres institutions internationales[44] ». Henri Golay contacte donc les stations centrales de divers pays européens[45], tout en demandant l'appui soit des Ministères des Affaires étrangères, soit des Ministères des Postes. La mise en place du projet s'étale de juillet 1935 à février 1936. Il est cependant profondément remanié par le Secrétaire Général. Il s'agit dès lors de diffuser « de temps à autre un bref message du Bureau International de la Paix[46] ». Les messages envisagés « n'aurai[en]t aucune couleur partisane et ne contiendrai[en]t rien qui pût être considéré comme une critique du gouvernement du pays, que ce gouvernement soit de droite, ou de gauche. [47] » Afin d'obtenir pleinement le soutien des gouvernants, Henri Golay propose même de les soumettre « à l'autorité administrative compétente », afin de ne susciter « des embarras à personne ni non plus provoquer des critiques[48] », et accepte, par avance, toutes les conditions que les gouvernements pourraient poser.

Le succès reste très relatif, la Suisse, la Lettonie, la Lituanie et l'Espagne répondent favorablement. Les autres pays ne donnent pas suite, soit par désintérêt soit pour ne pas créer de précédent selon la même logique que celle de la S.D.N.. Les messages radiodiffusés par le Bureau entre 1936 et 1939, dont les textes sont conservés, sont marqués par un ton diplomatique très appuyé et se contentent, la plupart du temps, de dresser un portrait historique du Bureau, tout en rappelant systématiquement les difficultés financières auxquelles il doit faire face.

---

[43] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 30 juillet 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay - La Fontaine, boite 270, n°6722.

[44] Lettre de Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 5 décembre 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), Correspondance Golay - La Fontaine, boite 270, n°6106.

[45] Sont ainsi concerné : l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la ville de Danzig, l'Egypte, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grande Bretagne, la Hongrie, l'Irlande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

[46] Lettre d'Henri Golay aux directeurs des stations centrales de diffusion, datée de fin février 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 452, s.n.

[47] Lettre d'Henri Golay à Bertrand Clauzel, ambassadeur de France à Berne, daté du 7 décembre 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 452, n°6112.

[48] Lettre d'Henri Golay à Georges Mandel, Ministre français des PTT, daté du 5 décembre 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 452, n°6106.

Le troisième point, sur lequel nous allons brièvement nous arrêter, est l'espoir placé dans l'Exposition Internationale de Paris en 1937. Celle-ci est envisagée, en partenariat plus ou moins consenti avec le Rassemblement Universel pour la Paix (R.U.P.)[49], comme le faire-valoir idéal du Bureau, et éventuellement de la paix. Dès le début de l'année 1937, ce qui doit être mis en avant n'est pas la défense de la paix, ou la lutte pour le maintien de la paix mais le Bureau comme objet à promouvoir. Ainsi, les « panneaux instructifs, mais rébarbatifs[50] » doivent-ils être abandonnés, selon Lucien Le Foyer, représentant parisien du B.I.P. et organisateur de l'exposition, en faveur des « plus grands titres de gloires[51] », à savoir « les volumes [des] Congrès, qui doivent être placés sur une longue table, […] faciles à feuilleter, […] avec aussi les bustes des fondateurs[52] » quitte à « annexer Briand, ce [qui] ne serait pas mal[53] ». L'important, c'est mettre en valeur le Bureau et, surtout, éviter de présenter une mauvaise image. Ainsi, il semble préférable de ne pas exposer de photographies « car [celles-ci] font un peu pauvre[54] ». Enfin, l'espoir est placé dans la toute puissance « des tracts, ou feuilles volantes » qui, distribués gratuitement, permettraient au Bureau de se faire remarquer. Il s'agit bien de faire honneur au Bureau, voire, dans un contexte marqué par l'émergence d'une multitude d'organisations pacifistes internationales, telles que le R.U.P., de sortir du lot, d'attirer la reconnaissance.

Le Bureau International de la Paix est, durant l'entre-deux guerres, en constante recherche de moyens financiers pour assurer la diffusion de son message de paix. En perte de reconnaissance institutionnelle, il ne peut plus compter sur les appuis financiers du Comité Nobel ou de la Dotation Carnegie. Ses adhérents étant dans une situation financière elle aussi compliquée, l'organisme international se tourne donc vers les États, qui sont, durant toute notre période, ses principaux bailleurs.

En parallèle, le Bureau met en place un système de propagande classique par l'intermédiaire d'une revue, de manifestes ou encore d'actions publiques, tels les concours scolaires. Mais il développe aussi une communication originale, basée sur l'utilisation d'une nouvelle technologie de l'information et de la communication (la radiodiffusion), de

[49] Nous reviendrons dans les chapitres 5 et 6 sur les relations tendues entre le RUP et le B.I.P..
[50] Lettre de Lucien Le Foyer à Henri Golay datée du 5 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 453, n°7111.
[51] *Ibid*.
[52] *Ibid.*
[53] *Ibid.*
[54] *Ibid.*

supports de propagande originaux (les timbres) ou encore par sa participation à de grands rassemblements populaires (l'Exposition Internationale de Paris). Nous avons vu que ce système de propagande visait tout à la fois à diffuser les idées du Bureau, mais aussi à attirer à lui les financements, voire, dans un langage actuel, à "vendre son image". Ce phénomène, que nous pouvons décrire comme étant « les actions mises en œuvre pour faire en sorte qu'un produit [ici le B.I.P.] soit acheté par le marché [ici les financeurs] »[55] est la définition que propose Eric Dacheux au marketing. Il apparaît dès lors que le Bureau est à l'origine d'une tentative d'établissement d'un marketing pacifiste, visant à diffuser le message pacifiste afin de convaincre, mais aussi afin de se financer.

[55] Eric Dacheux, Op. cit., p.31.

Chapitre 2 – Les lieux de la paix

Association suisse à visée internationale, le Bureau de l'immédiat après-guerre est en proie à un questionnement identitaire lié à son activité restreinte durant la Grande Guerre ainsi qu'à l'émergence d'un nouveau cadre diplomatique. Installé, depuis sa fondation en 1891, à Berne, à la suite du IIIème Congrès Universel de la Paix tenu à Rome, il est chargé dès l'origine d'organiser et d'administrer les Congrès et de centraliser les efforts pacifistes de toutes les associations nationales. Il se doit donc, à la fois d'être ancré géographiquement, mais aussi mobile, les Congrès étant itinérants.

La Grande Guerre marque un coup d'arrêt dans ce schéma. Cantonné en Suisse, le Bureau s'isole, les liens tissés avec les associations nationales se délitent et l'organisme doit, à la fin des hostilités, remettre en branle une organisation tout à la fois administrative et aussi spatiale. Les diverses associations nationales, quand elles existent encore, doivent être remobilisées, et la création de la Société des Nations ajoute une problématique nouvelle quant à la localisation du Bureau. Basée à Genève, elle est, aux yeux des hommes de paix, le fruit de leurs décennies d'action. Dès lors, ne devraient-ils pas se rapprocher de cet outil diplomatique tant espéré ? Car, si Berne est le siège historique, et par conséquent l'un des fondements identitaires de l'organisme pacifiste, Genève n'est pour autant pas sans présenter des intérêts, voire même représenter des fantasmes comme nous le verrons dans un premier point. La ville et son fameux esprit sont eux-mêmes symboliques, pour les dirigeants du Bureau, d'une certaine renaissance des relations internationales à laquelle il désire participer. Le déplacement de Berne à Genève n'est-il pas après tout le rêve d'une régénérescence salvatrice après les longues années de guerre ?

De la même manière, la question des Congrès est, elle aussi, fondamentalement identitaire. Ainsi, en renouant avec le schéma d'avant-guerre, l'objectif est clairement de revenir au passé glorieux, durant lequel la position du Bureau était prépondérante. Toutefois, dans un monde en métamorphose, les outils du passé sont-ils imaginés de la même manière ? Initialement, le Bureau est le fruit des Congrès et ceux-ci sont l'expression des volontés pacifistes nationales. Les pacifismes nationaux ayant été bouleversés par la guerre, de quelle manière le Bureau envisage-t-il l'organisation et la localisation des Congrès ?

Nous diviserons ce chapitre en deux points. Dans un premier temps, nous nous arrêterons sur les motivations de la relocalisation du B.I.P. à Genève. Après avoir

brièvement présenté « l'esprit de Genève », nous constaterons que la volonté d'influence est prépondérante dans ce déménagement, mais nous verrons aussi que l'aspect symbolique d'une telle migration n'est pas sans importance. Dans un second temps, nous présenterons la conception, que se font les dirigeants du Bureau, des Congrès Universels de la Paix et de quelle manière ceux-ci participent aussi à une localisation de l'action pacifiste.

De Berne à Genève : un déménagement porteur de sens

Quoique d'apparence anodine, ou simplement allant de soi, le transfert du Bureau de Berne, capitale administrative de la Suisse, par conséquent cité des ambassades et donc point d'ouverture sur le monde, souci primordial pour une association à visée internationale, n'est pas sans soulever des interrogations.

Genève, capitale du monde, centre de pouvoir

Genève, avant le déménagement du Bureau, est, aux yeux des dirigeants, la ville de la paix, la ville de la Société des Nations. Dès 1921, alors que l'organisation tente encore de fermer la parenthèse ouverte par la guerre de 1914, la question est soulevée : ne serait-il pas « dans l'intérêt de [leur] œuvre d'avoir à Genève, tout proche du secrétariat de la Société des Nations un organe qui fût pour la Présidence comme une sorte d'agence de liaison entre les organisations et ce secrétariat, et pour ce dernier un office avec qui il eût toute facilité de communiquer »[1] ? Cependant, faute, une nouvelle fois, de moyens financiers conséquents, l'idée d'organe est abandonnée.

Une autre idée émerge cependant, celle non pas d'ouvrir une antenne genevoise mais plus simplement de déplacer le Bureau dans son ensemble. Celui-ci est en effet propriétaire de ses locaux de Kanonenweg à Berne, un immeuble dont la vente apporterait suffisamment d'argent pour rembourser une partie de ses dettes et acheter un immeuble à Genève ce qui est un acte, en 1924, dont « il n'y a pas en Suisse une seule personne tant soit peu au courant des affaires qui ne sache »[2] qu'il est « chose extrêmement facile et particulièrement avantageuse »[3] financièrement. Il n'y a donc « aucune difficulté » à l'achat d'un immeuble, « la difficulté c'est de vendre à prix avantageux la maison […] du

[1] *Circulaire à Messieurs les membres du conseil* datée du 26 janvier 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 312, n°16017.
[2] Lettre d'Henri Golayà Ludwig Quidde datée du 7 avril 1924, , Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boite 321, n°19844.
[3] *Ibid.*

Kanonberg […] en raison de la crise économique qui sévit dans cette ville »[4]. L'affaire est toutefois bouclée en 1924, avec la plus value escomptée. Le Bureau devient alors le propriétaire d'un immeuble situé rue Charles Bonnet à cinq cents mètres environ de la Salle de la Réformation dans laquelle se réunissent les assemblées de la S.D.N. jusqu'en 1936, avant son transfert au Palais des Nations qui se situe lui sur l'autre rive du lac Léman.

Le transfert du Bureau à Genève lui ouvre alors les portes de ce que l'on nomme « l'esprit de Genève » et ce d'autant plus que le déménagement s'effectue en 1924, période à laquelle, selon Christine Manigand, il culminait[5]. Dîners de gala, concerts de la paix, balades aux parcs ou sur le lac ponctuent les diverses activités du Bureau et permettent à ses membres de côtoyer hommes politiques, experts, journalistes et fonctionnaires internationaux. « Le Bureau de Berne est mort, vive le Bureau de Genève »[6] s'enthousiasme alors Henri Golay.

Il voit dans ce transfert, lui qui habite dans les locaux même du Bureau, un moyen d'influence inespéré. Il envisage ainsi de devenir « secrétaire auxiliaire de l'Union des associations pour la S.D.N. », celle-ci devant, à ses yeux, s'unir avec le Bureau puisque « dans les différents pays [leurs] sociétés de la Paix se fédèrent ou fusionnent avec les groupements qui se sont fondés pour soutenir l'idée de la S.D.N. »[7]. De plus, une majeure partie des associations internationales ont créé dans cette ville des antennes, Golay est donc soulagé de disposer « de moyens d'action que [leur] présence à Genève [leur] procure ». En s'installant à Genève, le Bureau peut ainsi « entrer en contact direct et journalier s'il le faut »[8] avec la S.D.N. d'une part mais aussi avec d'autres associations internationales d'autre part.

---

[4] *Ibid*.
[5] A propos de l'esprit de Genève voir Christine Manigand, *Les Français au service de la Société des Nations*, Peter Lang, Bern, 2003, en particulier la seconde partie « Les Français et l'atmosphère de Genève » p73-115.
[6] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 6 mai 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boite 268, n°19986.
[7] *Ibid*.
[8] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 19 août 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay - La Fontaine, boite 269, n°19984.

Un déménagement synonyme de passage à une nouvelle forme de relations internationales ?

La volonté d'influencer l'organisation de la paix est donc déterminante dans le transfert du Bureau de Berne à Genève. Toutefois, outre cette raison, une motivation moins clairement énoncée se fait jour dans l'ensemble des documents des archives de l'organisation suisse : le transfert du Bureau est ressenti par ses dirigeants comme symbolique de l'évolution des relations internationales et de leur organisation.

Ainsi, le départ de Berne marque-t-il la rupture avec l'ancien modèle de relations internationales, le Concert des Nations, la diplomatie bilatérale, secrète et responsable, aux yeux du comité directeur, de la Première Guerre mondiale. Pour Henri Golay, Berne et ses ambassades sont le symbole de « l'ordre ancien »[9] dans lequel « toute la ville se prépare à assister à l'une ou l'autre des réceptions pour l'occasion de la visite d'un Roi ou d'une Reine »[10], alors que le Bureau est « laissé à l'écart, tel un pestiféré »[11]. En quittant Berne pour Genève, les dirigeants espèrent passer de relations avec un gouvernement fédéral qui n'a « jamais montré à l'égard de [leur] Bureau un brin d'intérêt » à des relations avec un « superétat ou plutôt [avec] le gouvernement fédéral de la communauté humaine »[12].

En procédant de la sorte il revendique son adhésion pleine et complète à la communauté internationale, rejetant, en partie, l'identité suisse issue d'une part de son encrage territorial, d'autre part des liens avec le gouvernement suisse établis avant la Grande Guerre, période à laquelle le Bureau est associé intrinsèquement avec la nation Suisse au point d'être l'un de ses joyaux lors de l'Exposition Universelle de Paris de 1900. Ce choix n'est pas sans conséquence puisque, quand le Bureau recherche un emplacement indépendant du RUP lors de l'Exposition Internationale de Paris en 1937 et s'adresse au gouvernement Suisse pour bénéficier de leur pavillon, le Département fédéral de l'Intérieur « ne voit pas très bien en quoi un bureau international, qui par définition a un but mondial, voudrait être classé parmi les exposants d'une section nationale […] et que si ce bureau veut exposer à Paris, il doit s'entendre directement avec les organes supérieurs (français) de l'exposition qui consentiront peut-être à l'accueillir dans une division […] indépendante

[9] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 6 Mai 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay -La Fontaine, boite 268, n°19986.
[10] *Ibid.*
[11] *Ibid.*
[12] Lettre de Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 17 mai 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay - La Fontaine, boite 270, n°4363.

des pavillons nationaux ».[13] Ainsi, de par son transfert, le Bureau passe, dans la perception que les États s'en font, du statut d'association suisse à visée internationale à celui d'association internationale hébergée sur le territoire suisse. En se rapprochant de la S.D.N., le Bureau imagine se rapprocher d'un nouveau schéma de relations internationales, basé sur un règlement juridique des conflits entre nations, échappant aux influences des ambassades et des élites diplomatiques

Les Congrès Universels de la Paix : une stratégie du lieu ?

Le choix du transfert genevois du Bureau est mûrement réfléchi, de la même manière, le choix des lieux où sont organisés les Congrès Universels de la Paix dans l'entre-deux guerres est lui aussi le fruit d'un raisonnement aux multiples facettes, dont nous pouvons distinguer les deux principales : l'une identitaire, l'autre organisationnelle.

Une question identitaire

Jusqu'en 1936, date de l'organisation par le R.U.P d'un Congrès Universel pour la Paix à Bruxelles, le Bureau International de la Paix est l'organisateur exclusif des Congrès Universels de la Paix (C.U.P.). Issu de celui organisé à Rome en 1891, il est chargé, dans ses statuts, de veiller à l'organisation et au choix de la ville dans laquelle ils se situent, ainsi que de l'élaboration des problématiques abordées durant ceux-ci, en partenariat avec les sociétés de la paix de l'État concerné. Une nouvelle fois, la guerre enraye une mécanique huilée : le Bureau se trouve dans l'immédiat après-guerre face à un réseau brisé d'associations pacifistes nationales. Il ne peut dès lors plus organiser les C.U.P. comme l'aboutissement de réflexions pacifistes nationales.

En même temps, la conception que se font les dirigeants de l'utilité des C.U.P. change progressivement et, en 1921, le XXIème C.U.P. de Luxembourg est organisé, de même que les trois suivants, non pas comme l'expression d'un besoin de réunion des pacifistes, mais bien plutôt comme l'expression pour le Bureau de sa propre existence. Il s'agit plus, en quelque sorte, pour le Bureau d'affirmer son utilité et sa prééminence en matière de centralisation des efforts pacifistes que d'une réponse à une demande des pacifistes nationaux. Ainsi, « il s'agit tout d'abord, en effet, de constater quelles sont les organisations sur la collaboration de qui [le Bureau peut] compter et quelles sont celles qui

[13] Lettre du Département Politique Fédéral, division des affaires étrangères, à Henri Golay, datée du 27 mai 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boite 453, n°7273.

veulent demeurer à l'écart »[14]. Rappeler aux organisations pacifistes son existence et renouer les liens rompus par la guerre. Ainsi, il est significatif de constater que les cinq premiers C.U.P. d'après-guerre se situent chacun dans un pays où le B.I.P. a, avant-guerre, déjà organisé de nombreux C.U.P. et sait donc que ceux-ci vont à la fois disposer d'une certaine audience mais aussi déclencher des réminiscences des fastes du Bureau d'avant-guerre : territoire du Benelux actuel, Grande-Bretagne, Allemagne, France et Suisse. De la même manière, le Bureau choisit fréquemment les lieux où se déroulent les C.U.P. en fonction de sa propre histoire et tend de la sorte à développer des lieux de mémoire pacifiste. Paris en est l'exemple parfait, puisque quatre Congrès s'y sont tenus, trois après la création du Bureau dont les membres ont participé toutefois au premier, et deux se tiennent dans l'entre-deux guerres avec chacun l'espoir de retrouver le succès obtenu lors de l'Exposition Universelle de 1900. « Nous luttons pour un grand avenir, appuyé sur un grand passé »[15] rappelle le président La Fontaine lors de son discours d'ouverture du Congrès de Zürich en 1939.

Mais le choix du lieu peut aussi être fait en fonction de l'importance dudit lieu dans la mémoire naissante du pacifisme. Il en est ainsi quand le Secrétaire Général Golay propose de tenir le C.U.P. de 1934 à Locarno, ville des « accords de 1925, [où le Bureau] en proclamera la valeur, [où] il proclamera [sa] foi en l'esprit qui les a inspirés »[16], même si, à cette date, l'optimisme des années vingt a laissé place à un profond pessimisme qui fait dire au président La Fontaine que « le Traité de Locarno [est une] incroyable farce, à placer à côté de la vaine parade du Pacte Briand-Kellog »[17]. Toutefois, étant donné l'importance accordée à ces accords dans l'esprit pacifiste, les dirigeants du Bureau s'attendent à faire, « d'une manière fort différente des diplomates qui ont rendu cet endroit

[14] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 1 novembre 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay - La Fontaine, boite 268, n°20650.

[15] *XXXIIIème Congrès Universel de la Paix tenu à Zürich du 21 au 24 août 1939. Documents officiels.* Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), s.d., p. 78.

[16] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 23 avril 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4294.

[17] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 16 juillet 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4626.

célèbre, une besogne qui soulève l'opinion publique universelle »[18] et ce d'autant plus que la renommée de la ville « est de nature à attirer pas mal de gens »[19].

Les Congrès Universels de la Paix : une organisation spatiale du pacifisme ?

Dès avant le Congrès de Paris en 1925, l'aspect identitaire laisse progressivement place à un aspect plus politique dans le choix et l'organisation des C.U.P.. Le choix du lieu ne se fait pas uniquement en fonction de la promotion du Bureau, il répond aussi à une stratégie politique plus clairement affichée. Le succès des premiers épisodes, avant 1925, conduit le Bureau à donner à ces réunions quasi-annuelles une nouvelle dimension propagandiste que n'avait pas véritablement les premiers C.U.P. de l'après guerre qui consistaient alors, nous l'avons vu, à se compter et à mobiliser les militants. L'atmosphère changeant, avec les propositions du Protocole de Genève dès 1924, puis des accords de Locarno en 1925 et enfin le Pacte Briand-Kellogg en 1928, le Bureau envisage d'utiliser les Congrès à la fois pour diffuser plus largement, c'est-à-dire auprès des non-militants, le pacifisme mais aussi pour parfaire sa légitimité auprès des militants ou des sympathisants de la cause et cela jusqu'en 1934-35, période à laquelle apparaît une sérieuse concurrence avec l'émergence du Rassemblement Universel pour la Paix.

Un premier constat apparaît évident, à la lecture de la liste des C.U.P. depuis la création du B.I.P., celui de la corrélation entre les lieux où se tiennent les Congrès et les pays dans lesquels soit se trouvent un nombre important d'adhérents au Bureau, soit qui fournissent un appui financier conséquent à l'association internationale. Ainsi, entre 1892 et 1939, la France, la Grande-Bretagne et la Suisse sont les pays accueillant le plus souvent un Congrès, chaque pays en accueillant cinq.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, l'importance des associations nationales garantit au Bureau le succès du Congrès. Ainsi, l'influence de l'association « la Paix par le Droit » de Théodore Ruyssen, membre du B.I.P., est envisagée positivement quand, en décembre 1923, Henri La Fontaine envisage[20]

[18] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 11 janvier 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4009

[19] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 23 avril 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4294

[20] Lettre d'Henri La Fontaine à Théodore Ruyssen datée du 22 décembre 1923, Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 23 avril 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boîte 318, n°19430.

d'organiser un C.U.P. à Nîmes, sans toutefois donner suite à ce projet. L'objectif est de trouver une ville où le Congrès pourrait se réunir « pour lui donner le maximum d'efficacité »[21] auprès des militants pacifistes.

Toutefois, l'organisation des Congrès est aussi un moment qui illustre les jeux de pouvoirs à l'œuvre derrière les objectifs de coordination des forces pacifistes. Ainsi, le Bureau, dont l'action est fréquemment critiquée, comme nous le verrons dans un chapitre prochain, par les associations nationales des différents pays lorsque son action ne correspond pas aux attentes de ces dernières, peut être mis en difficulté quand lesdites associations jouent de leur puissance. Le B.I.P. envisage alors l'organisation des Congrès pour éviter une telle mise en minorité. En 1923, à la recherche de la prochaine ville pour organiser la manifestation, Henri La Fontaine souligne que le Bureau ne peut se rendre « une seconde fois en Angleterre [après Londres, en 1922]. Il serait [en effet] à craindre que dans ce pays [le Congrès] soit accaparé par des extrémistes, ce qu'il faudrait éviter à tout prix, tout en conservant une allure d'avant-garde »[22].

L'inverse est néanmoins possible, à savoir organiser un Congrès en "terre ennemie" afin d'affirmer la légitimité des principes défendus par le Bureau, c'est-à-dire le règlement des conflits par le droit. Ainsi, « si les pacifistes veulent décidément n'avoir plus rien de commun avec les communistes et les énergumènes de gauche, il faut qu'ils le disent et que précisément ils ne craignent pas de tenir leurs assises là où ces derniers s'agitent le plus »[23]. Cependant ceci n'est pas synonyme de dialogue, mais plutôt de démonstration de force : avec le poids des associations internationales invitées, « un tel congrès [peut] bien s'arranger […] pour ne pas être troublé par ceux qui ne sont pas invités »[24].

Contrôle des associations adhérentes d'une part, volonté de domination des mouvements pacifistes déviants d'autre part sont ainsi les motivations conduisant au choix des villes "traditionnelles" des Congrès, en France, Grande Bretagne, Suisse ou territoire actuel du Benelux. Mais le Bureau peut aussi orienter son choix vers des lieux nouveaux, souvent là où l'activité pacifiste n'est guère dynamique : Grèce, Balkans, Pologne ou encore Autriche.

---

[21] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 23 décembre 1923, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 268, n°19445.
[22] *Ibid.*
[23] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 10 mars 1925, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 268, n°21255.
[24] *Ibid.*

L'objectif, dans de tels cas, est de faire « une propagande extrêmement utile »[25] et d'attirer au Bureau à la fois les autorités des pays mais aussi de favoriser le développement d'associations locales de pacifistes, quand il ne s'agit pas de les créer de toutes pièces. Ainsi, dès le Congrès de Berlin en 1924, le Bureau lance la création, dans chaque pays, d' « un Comité National chargé de faire connaître par la presse et par des conférences, surtout dans les milieux non gagnés encore à [leur] cause, le but, l'organisation, les possibilités [du Bureau et des Congrès] »[26]. Encore faut-il que le Bureau dispose de relais dans les pays concernés, ce qui n'est pas toujours le cas, dans les pays des anciens empires en particulier.

Mais ceci n'empêche pas le Bureau de prêcher en territoire inconnu. Au contraire, l'objectif prôné est bien comparable à celui de la conquête de marché développé par les entreprises. Quand le Bureau envisage de tenir un Congrès dans les Balkans, le projet doit rester confidentiel car « il se pourrait fort bien que l'une ou l'autre des Association prennent volontiers [leur] place »[27]. Totalement absent des Balkans avant la fin des années vingt, le Bureau entre en contact, par l'intermédiaire des diplomates de la S.D.N., avec des anciens membres des gouvernements des Balkans, alors sans charges gouvernementales, et les coopte au sein du Conseil[28]. L'exemple le plus significatif est celui d'Alexandre Papanastasiou, juriste et ancien premier ministre grec, proche d'Eleftherios Venizélos le premier ministre grec. Les deux hommes « marchent main dans la main »[29], ce qui avantage le projet de réunir un C.U.P. à Athènes en 1929, Congrès durant lequel Papanastasiou est officiellement désigné comme membre du Conseil du Bureau. En Bulgarie, la même année, le Bureau fait adhérer l'Association Bulgare pour la Paix et pour la S.D.N. qui crée « une section spéciale, composée de 7 membres de ladite Association, plus cinq membres supplémentaires »[30], indépendants, mais désignés par le Bureau.

---

[25] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine, datée du 27 janvier 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 268, n°123.

[26] *Procès verbal des séances du Conseil du Bureau International de la Paix, Octobre 1924*, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, s.n.

[27] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine, datée du 27 janvier 1926, *op. cit.*

[28] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay, s.d. (mars 1930), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 269,s.n.

[29] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 3 février 1930, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 269, 141.

[30] *Ibid.*

L’entre-deux guerre marque, dans l’histoire du Bureau International de la Paix, une rupture profonde avec son passé. Association suisse à visée internationale avant 1924, son transfert de Berne marque tout à la fois sa volonté de participation aux affaires internationales, son espoir en une transformation profonde des relations internationales et enfin sa volonté de prise d’envergure. La perception que les autorités se font du Bureau change elle-aussi et celui-ci est pris, à partir de son déménagement, pour une véritable institution internationale, simplement hébergée sur le sol suisse.

La reconstruction de son identité, ébréchée par les années de conflit, passe par la réaffirmation de sa prépondérance dans l’organisation des Congrès Universels de la Paix. Mais, une nouvelle fois dans le milieu des années vingt, le Bureau change sa conception de l’utilité de ceux-ci. Schématiquement, ils passent d’une “simple” réunion internationale des pacifistes à un véritable outil à la fois de propagande identitaire pacifiste, d’expansion territoriale de l’idéologie et d’affirmation du Bureau comme organe dirigeant, et plus seulement comme simple coordinateur. Ainsi la question du lieu est-elle tout à la fois liée à l’identité, au pouvoir et à son exercice, ainsi qu’à la notion de concurrence tant idéologique qu’institutionnelle.

Partie 2

Théories du pacifisme et pratiques politiques

Chapitre 3 – Théorisation des relations internationales : vers une radicalisation du pacifisme ?

Le pacifisme prôné par le B.I.P. durant l'entre-deux guerres, et même au-delà des bornes chronologiques de notre étude, est un pacifisme que nous qualifierons de polymorphe. De par sa nature internationale, et par conséquent soumis à plusieurs influences, le Bureau englobe, par certains aspects et à des degrés divers, un large panel de sensibilités qu'il tente de canaliser et d'accorder. Il n'en reste pas moins soumis aux aléas de son temps et la prédominance d'une facette sur les autres varie en fonction de la sensibilité des hommes aux problématiques de leurs temps, bien plus qu'en fonction des hommes eux-mêmes. Ainsi, si l'on ne peut que constater la très grande stabilité de la direction du Bureau, il n'en reste pas moins que le constat s'inverse quand le chercheur s'attarde sur la théorisation du pacifisme et sur les problèmes mis en exergue par le Bureau durant l'entre-deux guerres.

Le pacifisme tel qu'il est défendu par l'organisme international est, nous l'avons déjà évoqué, juridique, c'est-à-dire qu'il vise à la résolution des conflits ainsi qu'à leur prévention par l'établissement de règles de droit internationales et par l'arbitrage d'un organisme supra-étatique. Cependant, après la Première Guerre mondiale, les bases à la réalisation d'un tel pacifisme semblent être posées, incarnées par une Société des Nations naissante, encore chancelante mais pleine de promesses. *Stricto sensu*, l'idée de paix, telle qu'elle est défendue par le Bureau, devrait donc, à terme, aboutir, grâce à la S.D.N. Mais, nous l'avons vu, à la fois pour survivre, mais aussi parce que la création d'une entité comme la S.D.N. ne représente, selon les dirigeants du Bureau, qu'une partie du programme pacifiste, le B.I.P. relance, après-guerre, ses activités de même que ses propositions. « La S.D.N. est née et beaucoup s'imaginent volontiers que l'œuvre poursuivie par les partisans de la paix par le droit est ainsi réalisée. C'est là une conception simpliste dont il importe de signaler la fausseté »[1]. Mais de quelles manières le Bureau envisage-t-il l'accomplissement de cette œuvre ? Quels sont les points sur lesquels le Bureau insistent et à quelles périodes ?

Nous pouvons distinguer trois aspects dans la conception de la paix telle qu'elle est envisagée par le Bureau correspondant chacun soit à une période donnée, soit, plus

[1] *Message du Président envoyé aux membres de l'Union internationale des Sociétés de Paix*, janvier 1921, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Générale, boîte 312, n° 16043.

précisément à un type de situation donné. Ainsi, ce chapitre se structurera autour de ces trois aspects, tout en gardant à l'esprit que tous trois cohabitent toujours à un degré divers dans l'esprit des dirigeants et que ceux-ci insistent plus particulièrement sur l'un ou l'autre selon le contexte international auquel ils ont à faire face. Une première partie sera consacrée aux moyens coercitifs du maintien de la paix, prônés en cas de crise. Un second point abordera ce que nous désignons comme étant un pacifisme social, défendu pour sa part dans un contexte de détente. Enfin, nous nous arrêterons sur le développement d'une forme de pacifisme à connotation morale, spirituelle voire sous certains aspects, mystique, qui prend une part grandissante avec l'affaiblissement des deux précédentes et qui pourrait être synonyme de découragement face à la menace hitlérienne.

Une paix militaire ?

L'immédiat après-guerre est marqué par le traumatisme laissé par les combats durant lesquels se sont affrontées les armées nationales et qui ont touché les populations. L'autre point marquant les réflexions du Bureau est la question de la définition des responsabilités, de l'agresseur et de l'agressé ainsi que de leurs droits respectifs. Ces problématiques culminent avec l'invasion et l'occupation française de la Ruhr entre 1923 et 1925. Ainsi, durant tout l'entre-deux guerres, mais plus précisément entre 1919 et 1925, puis entre 1927 et 1933, période durant laquelle l'attention portée au désarment, du fait de l'organisation de la Conférence sur le désarmement, est à son apogée, la double question du désarmement et de l'institution d'une armée internationale concentre les réflexions du Bureau.

Contre le péril national, l'armée internationale.

La volonté d'instituer une armée internationale part du double constat d'une part on a créé un organisme supranational dont le but est le contrôle et l'encadrement des relations internationales, d'autre part dans le cas d'un conflit, chaque partie légitime sa participation au nom de la défense. Ce constat est posé à la suite des derniers débats, au début de la guerre, entre les pacifistes allemands et français faisant valoir les uns comme les autres leur accord avec la guerre au nom de la défense de la patrie. Le Bureau, soumis aux critiques après guerre pour n'avoir pas su maintenir la cohésion entre ses membres durant le conflit, se doit donc de poser des bases pour éviter, dans l'avenir, qu'un tel scénario ne se reproduise. De plus, avec la création de la Société des Nations, les dirigeants

s'interrogent sur les moyens coercitifs sur lesquels l'organisme peut s'appuyer en cas de conflits.

Ainsi, dès 1919, la direction du Bureau envisage de mener une politique de propagande en direction de la S.D.N afin de doter cette dernière d'une force militaire indispensable, à ses yeux, pour le maintien de la paix. L'objectif défendu de la sorte par le B.I.P. est celui de déléguer progressivement la part défensive de la souveraineté nationale à la S.D.N. afin que cette dernière contrôle effectivement le déclenchement d'action militaire. De plus, l'article 8 du Pacte de la S.D.N. stipule que « le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec des obligations internationales imposée par une action commune »[2], les dirigeants de l'organisme international encore basé à Berne s'interrogent alors sur la manière de garantir cette réduction des armements. La création d'une force internationale leur paraît être garante des prérogatives de la S.D.N..

Toutefois, un tel vœu, en provenance d'une organisation pacifiste, ne peut être proposé sans consultation préalable des membres du Bureau. Ainsi, en janvier 1921, le président du Comité permanent Georges Bovet, sous l'impulsion du président Henri La Fontaine, diffuse auprès de l'ensemble des sociétés adhérentes un questionnaire quant à la « création d'une armée internationale au service de la Société des Nations » dont voici les principales questions :

> « a) La limitation importante des armements est-elle possible tant que n'aura pas été instituée une force internationale ?
> b) La création d'une armée internationale assez forte pour faire respecter les décisions prises par la Société des Nations n'est-elle pas le corollaire nécessaire d'une organisation internationale destinée à faire régner le droit ?
> c) Cette armée peut-elle être créée immédiatement ? […] »[3]

Les deux premières questions induisent en quelque sorte une réponse allant dans le sens de la volonté des dirigeants du Bureau. Toutefois, si le Bureau prend des précautions pour ne pas choquer les plus hostiles à toute légitimation d'une armée, les réponses obtenues sont particulièrement significatives. Hormis Gaston Moch, qui, en tant que membre du Conseil permanent, a été sollicité, les seules réponses retournées au Bureau sont anglaises. Celles-ci condamnent, unanimement l'idée « une proposition à laquelle une

---

[2] « Article 8 », *Pacte de la Société des Nations avec annexe*, 1919, p.2, [en ligne : vérifié 23 avril 2009 ; disponible sur : http://digital.library.northwestern.edu/league/le000003.pdf]

[3] *Questionnaire aux Sociétés de la Paix*, datée du 25 février 1921, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 452.

grande partie du pacifisme anglais serait dans l'impossibilité de consentir »[4]. Le National Peace Council estime qu'il s'agirait d' « un manque de compréhension si le Mouvement pacifiste […] choisissait cette proposition très discutable [d'armer] un État mondial contre les État nationaux rivaux »[5]. Face à une telle levée de boucliers, les dirigeants ne mettent plus en avant le thème de l'armée nationale durant toute notre période et si il ne disparaît pas, il n'est plus défendu que mollement, du bout des lèvres, en leur nom et pas au nom du Bureau. Le terme « armée » est définitivement abandonné dès le milieu des années 20, remplacé par celui de « police », moins choquant pour les pacifistes les plus opposés au militarisme.

Désarmer la Nation.

Le corollaire à la création d'une armée internationale est le désarmement national. Si la première déclenche les foudres de ses détracteurs et n'est plus guère défendue que d'une manière ponctuelle, quand le Bureau constate l'impuissance de la S.D.N. à imposer ses décisions, le second jouit d'un réel consensus quant à son caractère indispensable, voire même, jusqu'à la fin des années 20, inéluctable. De par les statuts de la S.D.N., dont l'article 8 envisage la réduction progressive des armements, puis avec le Protocole de Genève qui condamne l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques, le Bureau International de la Paix se donne comme objectif d'initier et d'accompagner les réflexions autour du désarmement. Ainsi, alors que la Commission préparatoire de la conférence du désarmement, qui se réunit pour la première en mai 1926, entame à peine ses travaux, la direction du Bureau prévient :

> « La vérité, c'est qu'il y en a trop parmi [la Commission] qui ne croient pas en la paix et ce sont eux qui dictent parce qu'ils sont les plus forts. Ils ne se rendent donc pas compte qu'ils seront les maudits de demain, ceux venus à Genève, sans enthousiasme et sans foi. Ils sont les athées et les iconoclastes de l'idéal […] admirateurs du passé, jaloux [des Machiavels […] et des Bismarck, […] ils sont les dévots du bellicisme éternel ».[6]

Le président La Fontaine adresse à chaque Commission préparatoire les mêmes avertissements, les mêmes critiques quand à sa composition de membres hésitants voire

---

[4] *Réponse du National Peace Council* lettre datée du 24 mars 1921, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 452.
[5] *Ibid.*
[6] *Appel du B.I.P. aux membres de la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement*, avril 1927, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, s.n..

hostiles[7] à une idée qu'ils jugent utopique, des membres « qui sont irrémédiablement convaincus que toutes les discussions auxquelles ils ont mandats de collaborer sont de vaines tentatives destinées tout au plus à donner une satisfaction illusoire à une opinion publique égarée »[8]. Les diplomates « se réclament de la grande complexité de leur tâche, alors que [selon le Bureau] le but à atteindre s'offre à eux en son évidente simplicité »[9]. Les dirigeants du Bureau n'admettent pas que l'organisation d'une Conférence sur le désarmement prenne autant de temps. Il est vrai que ladite Conférence ne s'ouvre qu'en février 1932, soit six ans après les débuts des travaux des Commissions.

Entre temps, les grands espoirs donnent naissance à de nombreuses désillusions qui frappent le Bureau et modifient considérablement la manière dont il envisage la paix et son maintien. Le traité de Locarno puis le pacte Briand-Kellogg sont vus, du fait des hésitations diplomatiques, comme « une incroyable farce »[10] ou « un hommage que le vice rend à la vertu, mais le vice n'a aucun envie d'en tenir compte »[11]. « Leur geste platonique [aux diplomates] »[12] semble donc inutile, une perte de temps sur laquelle le Bureau ne doit pas s'arrêter. Après le départ de l'Allemagne de la Conférence sur le désarmement et l'annonce de son réarmement, La Fontaine, à la fin de l'année 1933, encourage Arthur Henderson, président de la Conférence, à continuer même si, quelques mois plus tard, le dirigeant du Bureau estime que celle-ci n'a été que « d'interminables palabres »[13]. Toutes ces initiatives diplomatiques ne font, finalement, « que répéter ce que [leurs] congrès ont

---

[7] « Il y a 61 militaires dans la commission préparatoire. Ils en forment la majorité et l'on mettrait des gans pour leur dire qu'ils n'y sont pas à leur place s'ils sont convaincus que l'on se battra toujours ? » (Il n'y aurait eu en réalité que 51 militaires pour 61 diplomates lors de cette commission préparatoire, chiffres avancé par H. Golay à l'issu de la commission le 12 mars 1929) Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 22 avril 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°532.

[8] *Appel du B.I.P. aux membres de la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement*, 15 avril 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, s.n..

[9] *Appel du B.I.P. aux membres de la Commission préparatoire de la Conférence du désarmement*, avril 1927, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, s.n..

[10] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 16 juillet 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4626.

[11] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 30 juillet 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 269, n°1062.

[12] *Ibid.*

[13] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 20 septembre 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay-La Fontaine, boîte 270, n°4957.

dit déjà »[14] et face aux turbulences allemandes, la volonté du Bureau de mettre en œuvre un service de police internationale reprend le dessus sur la défense du désarmement. Les années 1933 et 1934 sont, il est vrai, des années d'abattement pour le Bureau, toutefois, dès avant le début de la Conférence sur le désarmement, celui-ci avait orienté son attention sur d'autres sujets, d'autres moyens pour aboutir et maintenir la paix.

La paix sociale.

Déception due aux atermoiements diplomatiques, l'ouverture des réflexions des pacifistes du Bureau de Genève est aussi à mettre en rapport avec l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale. Ainsi, la paix est-elle menacée par une nouvelle forme de tensions auxquelles le Bureau est sensible particulièrement rapidement. En juin 1926, Henri La Fontaine émet sa principale crainte :

> « Toutes les forces réactionnaires et … financières ne reculeraient pas devant une nouvelle guerre pour échapper à un mouvement bolchéviste. On les voit à l'œuvre partout et je suis convaincu qu'elles sont derrière les manœuvres qui mettent le franc et la lire en si mauvaise posture. Seulement l'opinion publique ne réagit plus et les journaux sont à la dévotion de la réaction ».[15]

C'est donc au Bureau de jouer son rôle et de faire en sorte que le conflit entre les « forces financières » et le « mouvement bolchéviste » n'éclate pas. Si le Bureau « se doit de rester au dessus des partis, [et qu'] il ne doit s'enfermer dans aucune formule »[16], il tente de dresser une synthèse économique afin d'aboutir à une redistribution équitable des ressources. Le président La Fontaine assiste par ailleurs régulièrement « au Congrès socialiste [mais] c'est toujours la même prétention qui prévaut de ne voir le salut et la paix que dans le triomphe du socialisme. [Et si] Il y a quelque chose de vrai dans cette opinion », le monde ne peut attendre cette réalisation, le Bureau doit proposer un modèle économique applicable le plus rapidement possible.

C'est avec le double constat de l'échec de la Conférence sur le désarmement et de l'importante crise économique que les travaux du B.I.P. en matière économique vont s'intensifier. Dès septembre 1927, il adresse aux membres de l'Assemblée des Délégués de la S.D.N. un manifeste affirmant la nécessité « de supprimer les obstacles qui entravent les

---

[14] *Ibid.*

[15] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay, datée du 20 juin 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°912

[16] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 3 février 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°166a.

relations commerciales entre les peuples et les dressent en concurrents acerbes et hostiles sur le marché mondial »[17]. Avec la crise économique de 1929, le Bureau prend conscience du « gaspillage inouï de milliards »[18] que représentent les dépenses militaires et qui « mettent obstacle à la réalisation des œuvres de vie les plus indispensables »[19], à savoir l'aide aux plus pauvres et l'équité économique que l'organisme genevois appelle de plus en plus de ses vœux. Dans un article, au titre particulièrement significatif de l'évolution personnelle de l'auteur, *Pacifisme intégral, intensif et unanime*[20], Henri La Fontaine dresse un tableau du monde économique tel qu'il doit être défendu par le Bureau. Le texte, publié en 1933 et adressé à l'ensemble des adhérents du Bureau, stipule que « le désarmement économique apparaît désormais comme le plus urgent et le plus essentiel »[21].

On retrouve dans les propositions de La Fontaine les critiques à l'encontre des protectionnismes, mais de nouvelles thématiques font leur apparition : celle du machinisme comme facteur de chômage et donc comme facteur de troubles sociaux et celle de la création, sous l'égide de la Société des Nations, d'un organisme international de planification économique.

> « Un remède s'impose : répartir les heures de travail entre tous les travailleurs disponibles (occupés et inoccupés), journée de travail individuelle réduite […], production contrôlée par les pouvoirs publics chargés d'établir les prix […] répartition de la production entre les pays d'après les facilités offertes par chacun d'eux pour l'obtention de produits au prix les plus bas […] pour maintenir la collaboration solidaire des peuples […] nécessité de créer un organisme économique mondial de haute valeur technique et morale »[22]

Rejet de la lutte des classes et du « laisser-faire » classique, prônant une justice sociale forte sous l'égide d'une organisation économique internationale, ces propositions ne sont pas sans rappeler, toute proportion gardée, les propositions faites à la même

---

[17] *Manifeste adressé aux membres de l'Assemblée des Délégués*, s.d. (vraisemblablement septembre1927), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°887.

[18] *Résolution du Comité Directeur* datée du 12 mai 1929 (brouillon), Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 335, s.n.

[19] *Ibid.*

[20] Henri La Fontaine, « Pacifisme intégral, intensif et unanime », *Le Mouvement Pacifiste*, Genève, Juillet-Aout 1933, n°7-8, p.81-86.

[21] *Ibid.* p.83.

[22] *Ibid.* p.85.

période par l'économiste anglais John Maynard Keynes, théoricien du Nouveau libéralisme et pacifiste convaincu[23].

Cependant, avec l'épée de Damoclès hitlérienne, le conflit italo-abyssinien puis la guerre civile espagnole, la nature du pacifisme prôné par le Bureau change une nouvelle fois. Dépassé par ces évènements, il se retrouve dans l'expectative. Si la perspective de la paix est toujours présente dans le discours du Bureau, la situation de l'Europe conduit la direction du Bureau à poser la problématique de la paix en des termes nouveaux, exprimant les appréhensions des pacifistes européens.

Radicalisation du pacifisme ou implication accrue dans la politique internationale ? Le B.I.P. comme expression de la dichotomie du pacifisme européen

A partir de 1934, la direction du Bureau promeut une vision plus idéalisée du pacifisme et par là-même plus radicale. Il ne se fait plus d'illusion quand à l'imminence de la paix, même si celle-ci demeure inéluctable sur le long terme. Face à la montée des tensions, l'organisation genevoise revendique un pacifisme à caractère double : radicalité et moralisation, sans toutefois basculer dans le « pacifisme nouveau style »[24].

« Nous devons être radicaux »[25].

L'échec de la Conférence sur le désarmement auquel s'associe le bellicisme hitlérien entraîne le président La Fontaine à une radicalisation de son discours, malgré les hésitations à ce propos d'Henri Golay. L'objectif n'est plus la défense des institutions ou la construction d'un monde pacifié mais bien plutôt faire table-rase du monde contemporain pour construire un nouveau monde. « Une entrevue de plus avec le président de l'Assemblée [de la S.D.N.] n'est qu'une fumisterie. De la salive et du temps perdu ! »[26]. Henri La Fontaine revendique « la colère et l'indignation contre les farceurs qui dirigent la politique mondiale » et ce sont eux qu'il vise régulièrement dans ses déclarations.

C'est par la réforme radicale de la Société des Nations que le Bureau envisage le salut de la cause pacifiste. La réforme doit être radicale en réponse au radicalisme de ses

---

[23] Gilles Dostaler, *Keynes et la politique*, Université du Québec, 2002 [en ligne (dernière consultation 29/04/2009 : http://classiques.uqac.ca/contemporains/dostaler_gilles/Keynes_et_la_politique/Keynes_et_la_politique.pdf].
[24] Norman Ingram, *The Politics of dissent. Pacifism in France 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991.
[25] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 25 août 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°4869.
[26] *Ibid.*

ennemis. Face au totalitarisme national-socialiste, la S.D.N doit devenir une « communauté humaine totalitaire », dépassant les limites de l'État nation pour créer l'État de la communauté humaine. Cet État, pour lutter contre « l'attaque des fauves, même improbable ou hypothétique » doit disposer de tous les outils législatifs, exécutifs et judiciaires capables de « mater les nations perturbatrices » et doit pouvoir faire la démonstration de « sa puissance totale »[27], cela y compris par l'entremise d'une force de police armée disciplinée et dotée des armes les plus sophistiquées. Face à cette position de la direction du Bureau, l'enthousiasme des membres est loin d'être acquis. Certains, à l'exemple de Gaston Moch ou des associations anglaises comme la *Peace Society* du Révérend Dunnico, marquent leur désapprobation quant à une telle solution. Il s'agit là d'un tournant dans les prises de positions du Bureau qui semble alors se désolidariser de sa base pour prendre une autonomie dans sa formulation du pacifisme.

Entre 1934 et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, c'est cette théorisation d'un pacifisme radical qui domine les prises de positions de l'organisation. Dans le cas du conflit italo-éthiopien, le Bureau réclame un blocus total de l'Italie et une aide à l'Ethiopie. Durant la guerre d'Espagne, le Bureau demande une intervention de la part d'une force armée de la S.D.N afin de prendre et maintenir une ville libre sur le sol espagnol pour l'accueil et la protection des civils. Toutefois, la condamnation de toutes formes de guerre perdure. Ainsi, le Bureau, dont le pacifisme peut être caractérisé de juridique s'oppose à la législation de guerre qui légitime la guerre en elle-même. Pour lui règlementation et guerre sont antinomiques et seule une force de police correctement disciplinée pourrait dépasser les cadres de la guerre.

Vers un pacifisme spirituel ?

En même temps que les dirigeants du Bureau radicalisent leur discours apparait tout un vocable d'ordre spirituel voire mystique. Impuissant face aux régimes bellicistes et à l'inaction de le S.D.N., le Bureau développe une série de propositions s'adressant plus à l'esprit de l'individu qu'à la gestion des rapports sociaux. Dès 1933, le Bureau souligne l'importance du désarmement moral. Celui-ci consiste à éduquer l'ensemble de la population autour de thèmes comme ceux d'unité de la race humaine et des maux qui la frappent, d'appel à la conscience par l'intermédiaire de médias de masses, radio, cinéma.

[27] Henri La Fontaine, « L'Heure décisive », *Le Mouvement Pacifiste*, Genève, avril 1935.

Le Bureau souligne aussi l'importance des « institutions morales » et plus particulièrement des églises et l'importance de la femme, de la mère comme vecteurs de paix.

Une nouvelle fois après 1934, le phénomène prend une dimension plus importante. Ainsi, si Henri Golay estime que ces idées ne sont pas assez concrètes, Henri La Fontaine adhère à l'Union pour la Défense de la Vérité et de la Conscience Humaine, où il rejoint en 1936, entre autre, Gandhi, Tagore, Romain Rolland, Félicien Challaye, Jacques Maritain, Alain ou encore Bergson. L'association, pour laquelle La Fontaine rédige les statuts[28], envisage la lutte contre le mensonge pour aboutir à une « humanité vraiment humaine », composée d'intellectuels, « guides responsables » groupés « en dehors de la S.D.N. [en une] Assemblée internationale de l'élite de l'humanité ». Vilipendant des valeurs morales, l'égoïsme, l'orgueil, l'Union défend le Droit humain contre l'intérêt individuel ou national.

Si cet engagement ne se répercute pas directement sur le B.I.P., son influence se ressent dans les prises de position de son président ; Ainsi celui-ci évoque-t-il la nécessité d'un « renouveau religieux en dehors de tous dogmes et de tous cultes »[29] pour la sauvegarde de la paix. Il estime plus tard que les pacifistes devraient « avoir l'âme d'un Saint Pierre l'Ermite pour soulever les peuples et les mener à tirer de la tombe l'esprit du Christ enseveli sous un Himalaya de préjugés, de mensonges et de dogmes »[30]. Si cette dimension spirituelle n'est pas primordiale dans le message diffusé par le Bureau, elle reste significative quant à l'atmosphère et au sujet de réflexions connus par le Bureau.

Tout en proposant une vision relativement stable de ce que doit être le pacifisme, un pacifisme essentiellement juridique bannissant la violence armée dans la résolution des conflits entre nations, ce que, schématiquement, Norman Ingram[31] désigne comme étant le « pacifisme ancien style », le Bureau insiste, selon le contexte auquel il appartient, sur différents aspects de la défense de la paix. Armée Internationale et désarmement au début

[28] *Union Internationale pour la Défense de la Vérité et de la Conscience Humaine*, document de M. La Fontaine, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 452, s.n.

[29] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 21 juillet 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°5744.

[30] Quoique hors de notre propos actuel, il est intéressant de constater à quel point la figure évoquée, celle du moine errant, ainsi que la référence à l'Himalaya, en tenant compte du fait que Pierre l'Ermite ait parcouru l'Orient, rappelle celle de Gandhi telle qu'elle est présentée par Romain Rolland. Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 14 octobre 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°5487.

[31] Norman Ingram, *Op. cit.*

des années vingt, il insiste par la suite sur la nécessité d'une justice sociale pour éviter les conflits d'ordre économico-politique. Toutefois, enclin à une certaine lassitude due aux atermoiements diplomatiques puis impuissant face au bellicisme allemand et italien, l'organisme genevois, sans remettre en cause son espoir en un âge d'or pacifiste, va progressivement, durant les années trente, développer un argumentaire à la fois radical et moraliste, que nous pourrions schématiser comme une tentative de synthèse entre un pacifisme juridique et un pacifisme intégral, sans jamais aboutir à la condamnation pure et simple de la violence en cas de guerre avec un régime autoritaire.

Chapitre 4 – Activités politiques et rapports aux autoritarismes : vers un pacifisme pragmatique ?

La première moitié des années vingt voit le Bureau International de la Paix se reconstituer, réactiver ses anciens réseaux, bref tenter de revenir à la situation d'avant-guerre. Le Bureau ne joue alors qu'un rôle principalement propagandiste, rôle qu'il conserve par la suite, mais auquel il tente d'ajouter un ancrage accru dans l'action politique. Vers 1925, il développe une théorisation du pacifisme dans laquelle les aspects économiques et organisationnels sont prépondérants. Motivée par un double sentiment d'optimisme, le message de paix semblant alors pénétrer l'opinion publique comme les plus hautes sphères des pouvoirs nationaux, et d'impatience, face aux atermoiements des mêmes hommes politiques et à la difficile mise en œuvre des plans de paix, la direction du Bureau décide de ne plus se contenter d'accompagner le mouvement pacifiste mais bien plutôt de le devancer, de préparer la sphère publique à la réussite des plans pacifistes.

La principale question est celle de la légitimité de ses interventions et moyens utilisés pour atteindre ses objectifs. En effet, dans les pays puissants, disposant d'organisations pacifistes nationales fortes, ou tout du moins existantes, le Bureau ne peut intervenir sans bousculer leurs prérogatives. Ayant pour objectif d'unir les différents mouvements pacifistes nationaux, il ne peut se permettre d'entrer en concurrence ouverte avec ceux-ci. De plus, la question de la souveraineté nationale reste une limite que l'organisme genevois ne peut pas outrepasser, même s'il lui arrive d'en remettre en cause certains aspects, en l'occurrence lorsqu'il s'agit de défense nationale.

En parallèle, la situation internationale tend à se normaliser. C'est en particulier le cas à propos des nouveaux pays, issus du morcellement de l'ancien Empire Ottoman, qui, passées les premières années post-conflits tentent d'exister sur la scène internationale. La Turquie, le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes (Yougoslavie à partir de 1929), la Grèce, la Roumanie, l'Albanie et la Bulgarie et dans une moindre mesure la Hongrie et la Tchécoslovaquie sont des territoires vierges de mouvements pacifistes, bien qu'adhérents à la S.D.N. à l'exception de la Turquie qui n'y adhère qu'en 1932. Les sujets de tensions entre eux sont nombreux, allant des frontières à la religion en passant par la volonté de prédominance, soit des dites nations soit de leurs voisines autoritaires, l'Italie mussolinienne puis l'Allemagne hitlérienne. C'est justement pour cette raison que le Bureau envisage d'y consacrer son action. « Il y aurait une certaine crânerie à aller

proclamer […] les principes pacifistes […] dans les pays de l'Europe où ils ont été jusqu'ici le plus méconnus »[1].

De quelle manière envisage-t-il l'activité qu'il souhaite mener dans les Balkans ? Quelles sont les conséquences de cette participation politique ? De quelles manières l'émergence de nations autoritaires à visée territoriale va-t-elle influencer l'activité politique du Bureau ? Nous structurerons ce chapitre autour de deux axes. Le premier traitera de la manière dont le B.I.P. oriente son action politique en direction des nouveaux pays du sud de l'Europe médiane, envisage ses objectifs et tente de les mener à bien. Dans un second temps, nous verrons que cet intérêt pour les Balkans n'est pas sans conséquence pour le Bureau, dont l'activité s'articule de plus en fonction de la politique menée par le régime fasciste en direction de cette région et qui bascule dans la lutte contre les régimes autoritaires après l'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne.

Une expérience inachevée : les Balkans, laboratoire pacifiste ?

Il n'est pas question de dresser ici une histoire des Balkans, fort complexe au demeurant. Il importe simplement de souligner que ces États sont récents, issus pour la plupart du démantèlement des empires Ottomans et Austro-hongrois, qu'ils occupent une zone excentrée par rapport aux grandes puissances européennes et qu'ils sont par là même l'enjeu d'influences diverses, française, anglaise, allemande italienne et russe principalement pour des raisons géopolitiques de défense et d'accès maritimes. L'une des caractéristiques de cette région est aussi la question des minorités, particulièrement en Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, en Albanie, en Bulgarie, en Grèce et en Turquie, qui entraîne des tensions inter et intra-étatiques[2].

Le XXVIIème Congrès Universel de la Paix d'Athènes

La tenue d'un C.U.P. à Athènes répond avant tout, nous l'avons vu[3], à une logique de diffusion propagandiste du message pacifiste. Aussi, les principales sociétés pacifistes nationales établies, en France en Allemagne ou en Angleterre, n'adhèrent-t-elles pas à ce projet proposé et défendu uniquement par Henri Golay et Henri La Fontaine. Trop

[1] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 31 janvier 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°133.
[2] Pour une histoire précise de cette région dans l'entre-deux guerres nous renvoyons aux deux numéros spéciaux de la revue *Relations Internationales*, n°103-104, automne-hiver 2000, Genève-Paris, Presse Universitaire de France.
[3] Voir chapitre 2.

éloignée, voyage trop cher, sociétés de la paix inexistantes, Athènes ne fait en aucune manière unanimité auprès des associations affiliées au Bureau. Cependant, l'idée des dirigeants est justement celle de tenir un Congrès dans un espace vierge d'organisations pacifistes pour ainsi créer des associations directement affiliées au Bureau.

Après une tournée de propagande et à la suite de diverses rencontres genevoises, le Président du Bureau établit un programme à double dimension : une dimension applicative traitant du Pacte Briand-Kellogg et une dimension programmatique traitant de « la valeur pacificatrice du système fédératif notamment pour les États du Proche Orient »[4]. C'est aussi, surtout même, par la création *ad hoc* de sociétés pacifistes que le Bureau agit : dans trois États, la Grèce, la Roumanie et la Hongrie, même si ce dernier État n'est pas amené à jouer un rôle déterminant. A la tête des deux premières, le Bureau désigne respectivement le professeur Pella, universitaire roumain, et Papanastasiou, ancien premier ministre grec. Tous deux sont aussi cooptés au sein du conseil du Bureau, disposant ainsi d'un pouvoir décisionnel quant aux prérogatives de ce dernier.

C'est lors du Congrès, en octobre 1929, qu'Alexandre Papanastasiou, en abordant la problématique de la fédération, propose la constitution d'une commission composées de représentants des États balkaniques chargée d'initier un plan pour la fondation d'une union régionale. Adoptée à l'unanimité, la résolution allant dans ce sens conduit la direction du B.I.P. à mettre en place les dispositions pour y répondre.

Dans un premier temps, le Bureau n'envisage, pour ne froisser personne, en particulier les diplomates, que « de convoquer, en collaboration avec les organisations parlementaires internationales et si possible sous les auspices de la S.D.N. la première Conférence balkanique […] sans déterminer quel sera le programme »5.Toutefois, sur les conseils de Papanastasiou[6], le Bureau change de procédé et, tout en conservant et proclamant diplomatiquement le caractère officieux de la Conférence, c'est-à-dire sans impliquer officiellement les États, dirige complètement l'organisation de la première

[4] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 12 mars 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°230.

[5] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 11 décembre 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°1890.

[6] « Croyons absolument indispensable communiquer gouvernements vos conceptions su Conférence comme décision définitive et nullement comme suggestion autrement danger compromettre tout stop » télégramme de Papanastasiou à Henri Golay daté du 8 mai 1930, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 339, n°450.

Conférence balkanique, du programme à la liste des participants. Ainsi, en n'engageant pas directement les États, mais en les conviant à assister aux débats, la Conférence a les mains libres pour proposer et débattre de sujets vastes. De la même manière, afin de souligner l'importance de l'évènement, le Bureau invite la société civile à y participer : des municipalités, des grands groupements professionnels, industriels, agricoles, commerciaux, artisans, universitaires, intellectuels et journalistes, des sociétés féminines et des associations pacifistes, en prenant soin d'écarter les représentants religieux pour ne pas contrarier la Turquie, État laïc.

Le B.I.P et les conférences balkaniques

L'Albanie, la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie répondent favorablement à la proposition du Bureau et envoient chacune un représentant officiel. Parmi ceux-ci, deux sont des membres de l'organisation genevoise, Pella pour la Roumanie et Papanastasiou pour la Grèce. Le Bureau dispose, de plus, d'un représentant officiel, simple observateur, de même que la S.D.N, le Bureau International du Travail et l'Union Interparlementaire. C'est Henri La Fontaine qui établit le programme de la Conférence :

> « La matière qui me semble la plus évidente c'est celle des communications, études du réseau de voies existant et établissement d'un plan comprenant les mesures immédiates et […] les nécessités lointaines […) Ensuite, la situation agricole et comment l'améliorer et la rationaliser […], examen des industries créées et à créer […], examen des relations commerciales, […] de l'obtention des crédits, […] des transports maritimes et la manière de combiner […] les divers ports. Il y a enfin les relations intellectuelles, échanges de professeurs et d'étudiants et la question du tourisme. »[7]

La première Conférence balkanique se déroule entre le 5 et le 12 octobre 1930. C'est un franc succès, l'ensemble des chefs d'États soulignent l'importance des travaux menés par les diverses commissions et prennent en main les futures organisations des Conférences suivantes. Le Bureau conserve son rôle d'observateur et dispose toujours de la présence au sein du Conseil de la Conférence balkanique de Pelle et Papanastasiou. Le projet mené à bien, le Bureau s'efface au profit des diplomates traditionnels qui aboutissent en février 1934 au Pacte Balkanique, que seuls signent quatre États[8], mais ceci dépasse le

[7] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 25 mai 1930, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, s.n.

[8] Seules la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie et la Roumanie ratifient le Pacte, ce qui marque le déclin de l'entente balkanique.

cadre de notre étude, le Bureau se retirant des débats dès la seconde Conférence à Istanbul, le 20 octobre 1931.

Soulignons toutefois l'importance de l'influence du Bureau sur les résultats des Conférences : en décembre 1930 se crée une association de journalistes des six pays, en avril 1931 est créée à Istanbul la Fédération balkanique de Tourisme, en février 1932 c'est au tour d'une Union Médicale Balkanique de voir le jour, en décembre les efforts de coopération économique donnent naissance à la Chambre Inter-balkanique de Commerce et d'Industrie, enfin, dans le domaine sportif, 1930 est l'année des premières Balkaniades. De même, une série de mesures concernant la normalisation des infrastructures et des codes de transports sont mises en place entre 1930 et 1934, normalisations chère au cœur d'un homme comme Henri La Fontaine.

D'une Italie manipulatrice à une Allemagne répressive : le pacifisme face aux totalitarismes.

L'organisation de la première Conférence balkanique marque un tournant dans l'histoire du Bureau. Celui-ci passe de simple organisation pacifiste genevoise à acteur à part entière dans les relations internationales. Ainsi, face à ce succès, il n'est pas anodin de constater que dès le 31 décembre 1929, alors même que le Bureau met en place l'organisation de la Conférence, la Société de la Paix italienne, présidée par Pietro Sacchi, demande à être affiliée au Bureau ainsi qu'à siéger au Conseil.

La Società per la pace e la giustizia internazionale ou la défense des intérêts italiens

Selon Pierre Milza, « l'effacement des deux grandes puissances balkaniques [la Russie et l'Autriche-Hongrie] a incité Mussolini à vouloir substituer à leur prépondérance régionale celle de l'Italie fasciste. »[9] Dans cette logique, l'Italie fasciste développe durant l'entre-deux guerres une politique diamétralement opposée à celle de la France et de la Grande-Bretagne dans cette région, soutenant les minorités dans leurs luttes nationalistes, particulièrement en Yougoslavie et en Albanie.

Le Bureau, pour des raisons de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État, et parce que le régime ne représente pas, à ses yeux, de réelles menaces pour la paix, ne prend pas position à propos du fascisme italien durant les années vingt. Tout juste

[9] Pierre Milza, « L'Italie fasciste et les Balkans (1922 – début des années 30) » in *Relations Internationales*, n°104, *op. cit.*, p.410.

souligne-t-il les difficultés pour obtenir un visa pour entrer sur le territoire italien, conseillant à ses membres d'éviter les départs depuis l'Italie en faveur de Marseille[10].

Les relations entre l'organisation genevoise et la Société italienne sont relativement tendues entre 1930 et 1934 mais elles ne portent guère à conséquence. Le tournant se situe en octobre 1934, à la suite d'un article qui paraît dans la revue *Vita Internazionale,* organe de la *Società per la pace e la giustizia internazionale*, dans lequel son président, Pietro Sacchi, met en demeure le Bureau d'user de son pouvoir d'influence auprès de la S.D.N. pour présenter un projet réglant la question des minorités en Yougoslavie. Selon cet article « les persécutions des Serbes sur les Peuples soumis ne serait même pas tolérable […] sur les populations inciviles et arriérées des Mandats »[11]. Bien plus, il désigne les Serbes comme uniques responsables de l'assassinat du roi Alexandre I à Marseille le 9 octobre 1934, alors que ce dernier est assassiné par un membre de l'Organisation Révolutionnaire Intérieure Macédonnienne (IMRO) à laquelle Mussolini a «fourni un quartier général […] et plusieurs camps d'entraînement […] en Italie du Sud »[12]. C'est, enfin, au nom de la France que Sacchi demande une révision constitutionnelle de la Yougoslavie sous le prétexte que cette dernière, de par son instabilité, serait un mauvais allié pour la France qui, de toutes façons, a un « point de vue politique plus ou moins juste » sur la région. Il souligne enfin que l'Italie, contrairement à ce que le Bureau ou d'autres peuvent penser, n'est pas favorable à un État Yougoslave éclaté. Ecartant une indépendance croate, il estime que le Bureau devrait trouver une solution pour « unir les peuples des deux rivages [de l'Adriatique] dans la collaboration, dans la concorde, dans le plus tranquille développement du progrès[13] ». Bref, sous des aspects de défense de la paix, la Société de la Paix italienne demande au Bureau de défendre la politique mussolinienne dans la région contre la politique française qui soutient les États en place.

La manœuvre est grossière, toutefois, comme le représentant de la *Società per la pace e la giustizia internazionale* siége au Conseil du B.I.P., la direction du Bureau se doit de soumettre la proposition italienne à ses membres. C'est une levée de boucliers, ne

---

[10] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 12 mars 1929, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°230.

[11] Traduction de Pietro Sacchi de son article, « La Costituzione Jugoslava e la Pace » in *La Vita Internazionale*, p.111, n°9-10, année XXXVII, septembre-octobre 1934, p.111 - 113, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.

[12] Pierre Milza, art. cit., p.409

[13] Pietro Sacchi, art. cit., p.113.

serait-ce qu'à cause de l'esprit de non-ingérence prôné par le Bureau. A cela vient s'ajouter, en octobre 1935, soit quelques mois après la conclusion, fin mars, de l'affaire yougoslave, le déclenchement du conflit italo-éthiopien. Considérant qu'il s'agit d'un État membre de la S.D.N. agressant un autre membre de la S.D.N. sans aucune justification, le B.I.P. condamne fermement l'Italie qui rompt définitivement avec lui.

L'évènement, qui peut paraître relativement anecdotique, est doublement illustratif. Il accentue les visées de la politique balkanique de Mussolini qui cherche à y exercer une influence dominante. Comme le souligne Pierre Milza, c'est à partir de 1934-1935 que Mussolini, « tantôt cherchant à exploiter […] son image de "rempart contre le communisme", tantôt s'appliquant à faire valoir auprès de la France son opposition au révisionnisme allemand, tantôt au contraire [...] prenant la tête d'une coalition de mécontents [est amené] à choisir entre ces différentes politiques ». La supplique en direction du Bureau est une marque de ce choix politique. C'est par là même que l'évènement est doublement illustratif puisque cette volonté d'influencer le Bureau nous renseigne sur l'importance qui lui est accordé dans la vision des États.

L'Allemagne nazie : un coup d'arrêt brutal.

Cette influence croissante du Bureau, tant dans l'action pacifiste que dans la représentation des relations internationales décroît presque aussi rapidement qu'elle s'installe. La première rupture, fatale, dans cet élan amorcé en 1929 vient de l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler en janvier 1933. Les relations du Bureau avec l'Allemagne nazie peuvent être décomposées en trois phases successives.

Dans un premier temps, entre janvier 1933 et août 1934, la direction du Bureau se trouve confrontée à divers problèmes, dont le plus épineux est celui de la position à adopter face à un homme dont le livre programme, *Mein Kampf*, est ouvertement belliciste. L'Allemagne, qui quitte la Conférence du désarmement en octobre 1933, diffuse cependant un message pacifiste, dont le propos premier est la dénonciation de traités porteurs en eux-mêmes des germes d'un hypothétique conflit. « C'est parce que nous sommes attachés d'un amour et d'une fidélité infinis à notre nationalité […] que nous respectons, dans ce même esprit, également les droits des autres peuples et c'est du fond de notre cœur que nous souhaitons pouvoir vivre en paix et en bonne amitié avec eux[14] »

[14] Discours d'Adolf Hitler devant le Reichstag du 17 mai 1933 publié dans *Le Temps*, Vendredi 19 mai 1933.

Si la direction du Bureau reste suspicieuse, le Secrétaire Général Henri Golay estime nécessaire de féliciter[15] le nouveau chancelier d'avoir « proclamé un certain nombre de principes qui couvrent si exactement [leur] propre programme » et de lui « donner publiquement [leur] pleine adhésion ». Le président La Fontaine ne partage pas cet enthousiasme mais il ne s'oppose pas à la diffusion de cette lettre.

La situation évolue dès cette période : le pacifisme allemand est dénoncé par Hitler comme trahison ainsi que vient l'expliquer Heinrich Schnee à la tribune de l'Union des Associations pour la Sociétés des Nations. Il déclare alors que

> « les pacifistes allemands ne ressemblaient pas à ceux des autres pays, […] tandis que ces derniers cherchaient à sauvegarder leurs intérêts nationaux par des accords internationaux, les pacifistes allemands intervenaient tout d'abord en faveur d'intérêts étrangers et qu'ils ne défendaient qu'en dernier lieu ceux de leur propre pays[16] »

C'est au cours de l'année 1933 que la menace allemande se fait plus pressente avec des persécutions importantes contre les pacifistes et la dissolution des associations pacifistes allemandes. Pour le Bureau, nous l'avons vu[17], il s'agit alors d'une coupure nette dans ses ressources financières. Mais il s'agit aussi d'une forte période de trouble au sein même de l'institution. Dans un premier temps, seul Henri La Fontaine estime qu'il faut adopter une attitude ferme face à l'Allemagne à la suite de son départ de la Conférence du désarmement. La condamnant, La Fontaine, et par lui le Bureau tout entier, est voué aux critiques des pacifistes allemands membres du Conseil, Quidde et Wehberg. Certainement en réaction à l'accusation d'antipatriotisme, ces derniers critiquent l'absence d'impartialité à l'égard de l'Allemagne de la part du Bureau[18]. Celui-ci félicite une dernière fois l'Allemagne, ainsi que la Pologne, à la suite du pacte de non-agression germano-polonais en janvier 1934. Toutefois, avec l'interdiction de la revue *Das Andere Deutschland*, ainsi que les déchéances de nationalité subies, entre autre par von Gerlach, proche du Bureau, puis avec le plébiscite d'août 1934, l'attitude de l'organisme genevois à l'égard de l'Allemagne change radicalement, et cela sans déclencher de protestation de la part des

[15] Lettre au Chancelier Hitler au nom du Bureau International de la Paix datée du 23 mai 1933, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 447, s.n.
[16] Lettre d'Henri Golay à Lord Cecil datée du 6 juin 1933, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 447, s.n.
[17] Voir chapitre 2.
[18] Lettre de Wehberg à Golay datée du 12 janvier 1934, ainsi que Lettre de Quidde aux membres du Bureau datée de février 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 447, s.n.

allemands du conseil, exilés en Suisse et vivant en grande partie grâce aux allocations du Bureau.

Face à l'impuissance à influencer la politique intérieure allemande, le Bureau concentre son activité sur l'aide aux réfugiés et l'aide aux prisonniers pacifistes. Le 19 octobre, le Bureau constitue un Comité en faveur des pacifistes allemands, présidé par Ludwig Quidde, dont l'objectif est de recueillir des fonds pour aider, dans un premier temps, le pacifiste Kurt Hiller, symbole de la répression allemande à l'encontre des pacifistes mais aussi des juifs, des socialistes et des homosexuels, libéré cette même année et contraint à l'exil, avant d'élargir l'aide apportée à l'ensemble des pacifistes en exil. Les résultats sont très loin des espoirs initiaux. Pour l'année 1934, le comité ne perçoit que 180 francs, « maigre résultat[19] » au regard des 600 francs escomptés. L'année suivante, 411 francs sont récoltés, principalement des poches même des membres du Bureau, et, face à l'afflux de réfugiés, le comité dénonce « l'impossibilité où il se trouve de continuer à recevoir tous les malheureux qui viennent solliciter assistance »[20].

En parallèle, le Comité établi par le Bureau « se propose aussi d'intervenir afin d'assurer au moins un traitement humain, sinon la libération, à ceux qui sont encore dans des camps de concentration, ou en prison[21] ». Le Bureau oriente ses efforts sur Carl von Ossietzky, enfermé au camp de concentration de Börgermoor, en accompagnant le mouvement existant pour demander sa libération : lettres au premier ministre anglais Ramsay Mac Donald[22], puis à John Simon, ministre britannique des Affaires étrangères[23], diffusant par la même occasion un *Mémorandum Save Carl von Ossietzky*, publié à titre confidentiel et avec la mention « à ne pas publier », décrivant, sur une soixantaine de pages, la vie du martyr pacifiste. Cette propagande est toutefois sans conséquence sur la

[19] *Comité en faveur des pacifistes allemands en détresse, Séance du 6 décembre 1934*, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.
[20] *Comité en faveur des pacifistes allemands en détresse, Séance du 30avril 1935*, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.
[21] *Appel du Comité pour l'assistance des pacifistes allemands en détresse*, daté de décembre 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.
[22] Lettre du Bureau International de la Paix à Ramsay Mac Donald datée du 23 novembre 1934, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°5084..
[23] Lettre du Comité à Mr. John Simon, Ministre des Affaires Etrangères de Grande-Bretagne datée du 4 mars 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 349, n°5407.

situation de von Ossietzky, qui, malgré l'attribution du prix Nobel de la Paix en 1935, finit ses jours emprisonné par le régime nazi en mai 1938.

Face à son impuissance, le Bureau perd progressivement pied sur le sujet allemand, et s'enferme dans le silence à ce propos jusqu'en 1938 et aux Accords de Munich, qu'il condamne à mots couverts[24]. Ainsi, tout en reconnaissant « le sentiment de délivrance », le président de l'organisation genevoise condamne « l'accord, réalisé à Munich […] [qui] a infligé à un petit pays des sacrifices immérités et que la conscience universelle a été unanime à réprouver », ces accords sont appelés, dans la logique défendue par le Bureau, a être la base d'une réforme radicale de la Société des Nations par une « Constitution de la Communauté humaine » instaurant un régime mondial fédéral disposant des « pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires ». Toutefois, conscient de l'inutilité de leur action, les dirigeants du Bureau ne développent pas de programme détaillé et mettent alors leurs activités publiques en sommeil.

Très actif durant la période 1929 – 1933, le Bureau initie, organise et oriente les Conférences balkaniques. Disposant d'une reconnaissance croissante, il est soumis aux tentatives d'influences du régime fasciste alors même que son autorité commence à décroître et que le Bureau doit faire face aux coups de boutoir du national-socialisme allemand. Débordé par un phénomène qui, en plus de lui supprimer un important subside, n'est pas maîtrisable, l'organisme genevois s'essouffle et lâche prise à partir de 1936. Actif politiquement au point de devancer la Société des Nations quand la situation politique internationale est favorable, le Bureau ne résiste pas à la montée des tensions et tente de reprendre son rôle d'accompagnateur de la S.D.N - mais celle-ci a marqué ses faiblesse - et des associations pacifistes nationales, mais cette fonction est alors concurrencée par le nouveau Rassemblement Universel pour la Paix initié en 1935.

[24] Lettre d'Henri La Fontaine adressée aux Chefs d'États ou Chef de Gouvernements et aux Ministres des Affaires Etrangères de tous les États datée du 11 Novembre 1918, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 352, s.n.

Partie 3

Le pacifisme dans l’entre-deux guerres : concurrence à plusieurs échelles et difficultés identitaires

Chapitre 5 – La paix : un secteur concurrentiel ?

Fondé dans l'espoir d'unir à l'échelle internationale les efforts pacifistes des associations nationales, le Bureau sort de la Première Guerre mondiale exsangue. Les structures pacifistes nationales, par esprit d'Union Sacrée, n'ont pas tenu leur rang durant le conflit et se sont mises en sommeil. Le Bureau lui-même s'est détourné de ses objectifs pour se consacrer à la recherche des disparus au combat. Le contexte de l'immédiat après-guerre est donc celui de la reconstruction. Mais il est aussi marqué par l'émergence de nouveaux acteurs dans le monde pacifiste : la Société des Nations, objectif longtemps poursuivi par le Bureau, naît du conflit et à sa suite, pour l'accompagner dans un envol souhaité, l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations. Prônant la coopération, l'union des forces pacifistes, l'organisation bernoise, puis genevoise, doit aussi se positionner par rapport à ces forces pacifistes, nationales comme internationales. De par ses statuts, c'est dans sa relation aux autres qu'existe le Bureau. Mais, nous l'avons vu, c'est aussi de par sa démarcation qu'il peut continuer d'exister, ne serait-ce que pour des raisons financières.[1] D'autres considérations entrent aussi en compte dans son positionnement : volonté d'influence, de reconnaissance, de prestige ou encore d'indépendance. Autant de facteurs qui posent question à l'historien : de quelle manière le Bureau se place-t-il dans la construction de ce nouvel ordre mondial ? Comment envisage-t-il ses relations associatives tant à l'échelle nationale qu'internationale ? L'arrivée de nouveaux acteurs influence-t-elle la position du Bureau ? Sous couvert de collaboration, inhérente à la doctrine pacifiste, le pacifisme n'est-il pas finalement un secteur concurrentiel dans lequel chacun lutte pour son maintien ? Si le prisme par lequel nous observons le pacifisme dans l'entre-deux guerres reste limité au B.I.P., celui-ci peut toutefois servir de base pour certaines réponses.

Ainsi, nous structurerons ce chapitre autour de trois axes, illustrant chacun un pôle distinct dans les relations multipolaires que tisse le Bureau durant notre période. Dans un premier temps, nous analyserons l'évolution de la vision que les dirigeants du Bureau ont de la S.D.N.. Ensuite, nous tenterons de dénouer les relations complexes que l'organisme pacifiste supranational entretient avec les associations pacifistes nationales. Enfin, dans une dernière partie, nous nous arrêterons sur les liens qui unissent le Rassemblement

[1] Voir chapitre 1.

Universel pour la Paix et le Bureau et sur leur lutte pour la représentativité du pacifisme international.

De l'optimisme au poids mort : la S.D.N. vue par le B.I.P.

Le B.I.P. voit dans la création de la S.D.N. les prémices à la réalisation de l'un des objectifs du pacifisme « ancien style », à savoir la règlementation des relations internationales sous l'égide d'une organisation supra-étatique. Cependant, s'il salue l'effort des Etats, le Bureau n'en est pas moins attentif à l'évolution de la Société et refuse de la voir comme une solution exhaustive. Schématiquement, les relations du B.I.P avec la S.D.N. se décomposent en trois temps.

Des espoirs déçus.

Dans un premier temps, le Bureau place ses espoirs dans l'organisation genevoise. Entre l'immédiat après-guerre et 1923, la S.D.N., malgré des imperfections dues à son jeune âge, est l'organisme sur lequel va pouvoir s'appuyer la paix mondiale. Le tournant se situe au moment de l'invasion de la Ruhr par les troupes franco-belges pour forcer le versement des réparations par l'Allemagne en janvier 1923. Pour le Bureau, la solution est limpide, il faut porter l'affaire des réparations devant la S.D.N. et faire de « l'Allemagne la débitrice du monde et le monde [aurait] à déterminer au lieu de la France et de la Belgique seules dans quelles limites et moyennant quelles garanties l'Allemagne devrait s'obliger à réparer[2] ». Seulement il n'en est rien, l'Angleterre, cherchant à préserver la France, toutes deux siégeant au Conseil de la S.D.N., refuse de traiter de la question dans le cadre de la S.D.N. Il s'agit là, aux yeux des dirigeants du Bureau de la première défaillance de l'organisme international. Toutefois, ce n'est pas celui-ci qui est remis au cause mais bien plutôt « chacun des […] gouvernements qui n'envisage les problèmes qu'il y a lieu de solutionner que d'un point de vue essentiellement national[3] ». Le B.I.P. se demande alors si ce n'est pas à lui d'organiser une réunion franco-allemande afin de dénouer la situation, sans cependant mener le projet à son terme. Il s'agit toutefois d'une première tentative d'autonomisation du Bureau qu'il importe de souligner. C'est à partir de ce constat d'inertie inhérente à un pouvoir trop important des États Nations que s'orientent, pour la décennie suivante, les relations qu'entretient le Bureau avec la S.D.N.

---

[2] Epreuve selon manuscrit d'Henri La Fontaine, *Le Bureau international de la Paix et l'occupation de la Ruhr*, s. d. (probablement avril 1923), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, s.n

[3] *Ibid.*

Défense du concept, scepticisme pour l'action.

Ainsi, dans un second temps, sur une période qui s'étale du milieu des années 20 au milieu des années 30, le Bureau n'a de cesse de réclamer une révision de la S.D.N. afin de lui permettre d'avoir une plus grande autonomie à l'égard des influences diplomatiques traditionnelles, censées, à l'origine, être supprimées par l'établissement de la S.D.N. « Sans se dissimuler les insuffisances actuelles de la Société des Nations, le pacifisme, conscient des difficultés et des hostilités qu'elle rencontre doit s'interdire toute critique inconsidérée susceptible de discréditer les institutions de Genève dans l'opinion populaire[4] ». Le Bureau scinde alors sa vision en deux objets distincts : la S.D.N en tant qu'idéal et l'action de la S.D.N telle qu'elle est. Le Bureau propose des révisions régulières de statuts, réclamant une plus grande représentativité par l'élection de ses membres, un élargissement des pays représentés et une augmentation de la représentativité des petits pays. Alors que le concept S.D.N. est défendu comme étant la plus grande réalisation humaine du XXème siècle, les réalisations de l'organisation sont jugées insuffisantes, trop lentes et surtout soumises aux influences diplomatiques traditionnelles, ce qui, avec le semi-échec, par exemple, du Protocole de Genève, rédigé en octobre 1924 mais n'entrant en vigueur qu'en 1928, « cause au monde la plus cruelle des déceptions[5] ». La distinction entre le concept et la réalité s'efface peu à peu à tel point que le Secrétaire Golay estime que « l'attitude qu'[ils ont] eue à l'égard de la S.D.N. qu'[ils ont] commencé par critiquer avec une certaine vivacité [a pu] être interprétée comme de l'hostilité[6] ». La ligne directrice du Bureau à l'égard de l'organisme international reste cependant le même, celle d'une observation critique.

La S.D.N. un échec cuisant.

Le tournant s'opère progressivement, amorcé par la crise en Mandchourie, plus précisément quand, à la suite de la condamnation par la S.D.N. de l'invasion japonaise de la région chinoise, le Japon quitte la S.D.N. sans que celle-ci ne réagisse. Le constat est posé, « ce sont les Grandes Puissances qui peuvent faire agir la S.D.N » et pas l'inverse. Le

[4] Lettre de Georges Scelle à Henri Golay datée de septembre 1923, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 319, 19165.
[5] Lettre du B.I.P. au Conseil de la Société des Nations datée du 9 mars 1925, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, s.n.
[6] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 3 août 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°1077.

Bureau constate ce qu'il redoutait, la S.D.N. n'est qu'une expression du Concert des Puissances contre lequel il n'a eu de cesse de lutter. Avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir et le départ de l'Allemagne de la S.D.N en 1934, puis avec le conflit italo-éthiopien en 1935, le constat ne fait que s'aggraver, la S.D.N est un échec, « un simulacre de droit international[7] ». A postériori, La Fontaine, se replongeant dans les comptes-rendus de la « tragi-comédie du désarmement […] constate la complication des manœuvres qui se sont poursuivies au sein de la S.D.N. pour ne rien changer aux relations entre les États.[8] ».

Echelle nationale, échelle supranationale : une relation passionnelle ?

Le Bureau est, avant-guerre, le fruit de la volonté des diverses associations pacifistes nationales de mieux se coordonner afin d'aboutir, lors des Congrès Universels de la Paix, à un message pacifiste unitaire. Le contexte, nous l'avons vu, change à l'issu de la Première Guerre mondiale, le Bureau se trouvant alors orphelin des associations nationales. Celles-ci retrouvent toutefois rapidement une existence concrète, à l'image de La Paix par le Droit française ou de la *Peace Society*, et d'autant plus vigoureuse que la guerre laisse place à un profond sentiment pacifiste favorisé par l'engouement en faveur de la S.D.N. Une étude complète des relations bidimensionnelles entre associations nationales et associations internationales dépasse le cadre de notre travail, celui-ci étant concentré autour des archives d'une seule association nationale, mais il peut néanmoins éclairer cette problématique. Une nouvelle fois, le Bureau envisage ses liens avec les sociétés nationales selon trois axes chronologiquement distincts, quoique pouvant se chevaucher.

Ainsi, dans un premier temps, jusqu'en 1933, la réaction du Bureau est double. D'une part, il souhaite reprendre son activité de médiation. Les sujets de discorde entre pacifistes sont alors nombreux : réparations, nature et objectifs du pacifisme ne sont pas identiques, semble-t-il pour les pacifistes français, anglais et allemands. Quand la France et la Belgique envahissent la Ruhr, le Bureau tente de jouer à plein son rôle de médiateur. Les réactions nationales à ce geste militaires sont diamétralement opposées : les anglais de la *Peace Society* condamnent immédiatement une action « qui équivaut à l'abrogation du

[7] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 22 octobre 1939, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°3254.
[8] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 6 mai 1940, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°3555.

Traité de Versailles[9] » ; six associations pacifistes allemandes interprètent cette occupation comme un coup de force « contre un peuple désarmé[10] » inaugurant un règne de non-droit ; les pacifistes français, enfin, qui bien que condamnant l'occupation de la Ruhr, estiment que la France et la Belgique ne font que réclamer leur dû. Le Bureau essaie d'atténuer les différends entre ces associations européennes en organisant une rencontre, sans que celle-ci ne déclenche le moindre enthousiasme. Les français, à l'exception de Théodore Ruyssen et Georges Scelle, sont subitement pris par un grand nombre d'affaires à mener de toute urgence, les allemands refusent une réunion ailleurs qu'en Allemagne et n'envisagent pas que celle-ci ait lieu si le territoire est encore occupé, les anglais enfin, se désintéressent rapidement de la question au point de ne pas même répondre à la proposition du Bureau.

D'autre part, l'évènement n'est pas sans conséquence puisqu'il fait ressortir, aux yeux des dirigeants, la nécessité de coordonner les efforts pacifistes, seconde facette dans les relations entretenues par le Bureau avec les associations nationales. Si l'idée de créer une structure chargée de coordonner les pacifismes nationaux, au sein de l'organisation suisse, voit le jour immédiatement après la guerre, c'est à partir de 1923 qu'elle prend corps. L'objectif affiché est de composer un Comité International de Coordination (C.I.C.), organe permanent du Bureau fixé à Genève, disposant d'un ou deux représentants de chaque société de la paix adhérente au projet, chargé de discuter de la ligne directrice à adopter unanimement par les associations affiliées. Il s'agirait en quelque sorte d'un Congrès Universel pour la Paix permanent et restreint aux seuls dirigeants d'association. Cette initiative lui semble d'autant plus importante que le nombre des associations pacifistes ne cesse d'augmenter, disséminant les tentatives pacifistes en un faisceau d'actes isolés, ou, pire, tendant la main aux solutions les plus extrémistes des « pacifistes nouveaux styles ». C'est aussi, pour le Bureau, un moyen d'affirmer sa prééminence en matière de paix, de « donner aux Associations dont [il voudrait] devenir l'agence de liaison, l'impression qu'[il ne veut] pas dominer, mais servir[11] » .

---

[9] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 29 janvier 1923, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°18341.

[10] *Protestation des Sociétés de Paix soussignées contre l'ocC.U.P.ation du district de la Ruhr*, s.d., annexe à *Ibid.* Signé par : Die oesterreichische Völkerbundlinga ; Zentralverband der Landesorganisationen der Kriegsinvaliden und Kriegshintergebliebenen ; Die oesterreichische Friedensgesellschaft ; Internationale Frauenlige für Friede und Freiheit ; Union für demokratische Kontrolle.

[11] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine s.d. (probablement avril 1926), Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, s.n.

L'initiative est loin de déclencher l'enthousiasme des associations nationales qui se méfient du nouveau rôle que souhaite prendre le Bureau. Sans la condamner, les principales sociétés de la paix feignent d'ignorer, et ce, de manière systématique, les appels annuels en vue de la constitution de ce Comité. A l'inverse, certaines sociétés semblent tentées de vouloir contrôler l'association genevoise qui paraît prendre de plus en plus de libertés. Ainsi, Lucien Le Foyer ne manque-t-il jamais de souligner les imperfections de la direction du Bureau, en particulier d'un président dont l'association nationale ne verse aucune cotisation, quitte à le faire publiquement lors de la réunion des Conseils, ou dans la revue *Le Mouvement Pacifiste*. Les dirigeants ont conscience de ce risque et se méfient particulièrement des initiatives venant de la base : quand Ruth Fry, trésorière du *National Council for the Prevention of War* envisage « d'entreprendre un voyage pour recueillir des renseignements sur les modifications à apporter à l'organisation […] du Bureau[12] », le Secrétaire Général y voit que les « Anglais viennent à Genève avec une seule pensée : c'est de mettre la main sur notre Bureau[13] », thématique récurrente dans les obsessions de la direction.

Du fait de cette défiance réciproque, le C.I.C n'aboutit à aucun résultat concret, faisant conclure à La Fontaine, à la fin de l'année 1931, que le Bureau a « à faire à des pacifistes aussi infectés du pire esprit diplomatique que les délégués de la S.D.N. […] Tout ce monde [lui] devient profondément antipathique pour ne pas employer un qualificatif plus dur[14] ». Le projet semble alors définitivement abandonné et ce d'autant plus que le Bureau prend, au début des années trente, par la réalisation des Conférences balkaniques, une autonomie et un prestige, même si ceux-ci, nous l'avons vu[15], sont de courte durée. Entre le début et le milieu des années trente, le Bureau se contente d'organiser les Congrès Universels de la Paix, sans mentionner une nouvelle coordination des forces pacifistes. Toutefois, avec la confirmation de la menace allemande et le délitement de la S.D.N à la suite du déclenchement du conflit italo-éthiopien, le Bureau envisage de relancer son projet en 1935.

---

[12] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 20 février 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°454.

[13] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 6 août 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°1364.

[14] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 31 octobre 1931, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°19986.

[15] Voir chapitre 5.

Le Rassemblement Universel pour la Paix, le faux-frère

A la fin de l'année 1935, le moral est au plus bas : la S.D.N. semble être un échec, les initiatives menées par le Bureau, notamment dans les Balkans, sont au point mort du fait d'un nouveau contexte géopolitique tendu. Face à cette montée des tensions, le président La Fontaine réaffirme : « le pacifisme ne peut triompher que par un mouvement de masse irrésistible. [Mais le Bureau] est incapable de le provoquer et de le diriger[16] ». En quasi-rupture avec sa base, suite à la défiance qui s'installe entre les associations adhérentes et la direction du Bureau, avec une équipe dirigeante âgée, le Bureau n'a plus l'énergie nécessaire pour remettre en branle le C.I.C. De plus, des tensions se font jour entre les partisans d'une grande fermeté, la direction, et certaines associations pacifistes favorables à la politique de compromis menée par la France et l'Angleterre en direction de l'Italie.

L'espoir naît dans le courant de l'année 1936, quand le Bureau est informé, par l'intermédiaire de ses adhérents, de la création, sous l'égide de Pierre Cot et de Lord Cecil of Chelwood, tous deux proches du milieu genevois et donc en contact régulier avec le Bureau, d'un Rassemblement Universel pour la Paix[17] (R.U.P.). Celui-ci se veut être une organisation permettant l'union de tous les pacifistes à travers le monde autour de quatre principes[18] suffisamment flous et généraux pour entraîner une large adhésion, relativement mystérieuse au demeurant. Passé l'enthousiasme initial, les relations qu'entretiennent les deux organisations se décomposent en trois temps.

De l'incrédulité…

Dans un premier temps, le Bureau est surpris de ne pas avoir été informé par les dirigeants du R.U.P. de leur initiative. Le Secrétaire Général Golay s'en étonne auprès du Président La Fontaine : « Notre Bureau, qui est une institution de caractère international,

---

[16] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 10 octobre 1935, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°5487.

[17] A propos du R.U.P. voir Rachel Mazuy, « Le Rassemblement Universel pour la Paix (1935-1937) : une organisation de masse ? » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, année 1993, Volume 30, n°30, p.40-44.

[18] Ces quatre principes sont les suivants :

1. L'inviolabilité des obligations résultant des Traités.
2. La réduction et la limitation des armements par accord international et la suppression des profits résultant de la production et du commerce des armes.
3. Le renforcement de la Société des Nations pour prévenir et arrêter les guerres par l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle.
4. L'établissement, dans le cadre de la Société des Nations, d'un mécanisme efficace pour remédier aux situations internationales susceptibles de provoquer la guerre.

aurait dû être invité dès le début et […] pas être mis simplement à la suite[19] » et ce, d'autant plus que la première manifestation du R.U.P. devait avoir lieu à Genève, ce qui, par peur des débordements d'extrême gauche, n'est finalement pas le cas. La Fontaine, qui, en tant que membre de la Société des Amis (de la S.D.N) belge, est intégré au conseil du R.U.P belge, partage l'avis de son secrétaire mais n'en fait pas grand cas, l'expérience du rassemblement lui semblant « vague et la rédaction [du projet] vraiment trop prudente et trop modeste : […] pas un mot […] sur le mécanisme dont parle le 4e [point], ni sur l'organisation de la sécurité dont il est question sous le 3e[20] ». Tout cela lui paraît très inférieur aux travaux du Bureau, en particulier ceux menés durant les Congrès Universels de la Paix, notamment celui de Cardiff qui vient de s'achever. La participation du Bureau au R.U.P. ne semble pas poser de gros problèmes, et la manifestation de la nouvelle organisation, dont la tenue est fixée à Bruxelles le 3 septembre 1936, est une bonne occasion pour organiser dans la foulée une réunion du Conseil du B.I.P., la majeure partie de ses membres faisant aussi partie du R.U.P. en leur qualité de dirigeants d'associations pacifistes nationales.

…à la stupeur.

Entre juillet et fin août 1936, le Bureau prend la mesure de l'évènement auquel il participe en septembre : 750 organisations nationales, 40 organisations internationales et une douzaine de commissions préparatoires. C'est au sein de celles-ci qu'il envisage de jouer un rôle déterminant, de par son ancienneté et sa grande expérience. Mais, le 28 août, La Fontaine apprend que les rapporteurs sont déjà désignés et qu'ils n'incluent pas de membres du Bureau[21]. Cela vient s'ajouter à l'affaire du nom de la manifestation tenue par le R.U.P. En avril 1936, le Bureau apprend que Lord Cecil envisage, pour marquer les débuts du rassemblement, d'organiser une manifestation sous l'appellation de Congrès Universel de la Paix. Pensant à un malentendu, le président La Fontaine contacte alors Lord Cecil pour lui rappeler que c'est sous cette dénomination que le Bureau organise

[19] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 15 juillet 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°6684.
[20] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 20 juillet 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°6707.
[21] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 28 août 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°6774.

quasi annuellement ses propres manifestations et que ce nom lui est donc rattaché[22]. L'affaire est entendue en juin, quand le B.I.P. reçoit l'assurance « que l'on a renoncé à usurper le titre de [ses] congrès et que l'on a adopté l'appellation de "Congrès Mondial de la Paix"[23] ». L'affaire semble alors close, et le Bureau courbe l'échine en vue de sa participation au Congrès.

La première véritable rupture avec le R.U.P. se produit à la suite de la réunion de Bruxelles. « Dès la séance d'ouverture du jeudi soir 3 septembre, sur l'estrade, figure en lettres énormes, l'inscription : PREMIER CONGRES UNIVERSEL DE LA PAIX[24] ». Pour le Bureau, c'est une usurpation d'identité qui témoigne d'une ignorance inadmissible et, bien pire, qui est préméditée.

Vers la rupture totale

L'organisation genevoise tente alors de s'éloigner de ce Rassemblement qu'elle juge manipulateur. Toutefois, en prévision de l'Exposition de Paris de 1937, la rupture n'est pas totale. Le Bureau, qui attend beaucoup de cette exposition et qui la prépare depuis 1935, adhère en décembre 1936 au projet de Pavillon de la Paix proposé par le R.U.P., en obtenant « de conserver, dans un ensemble dont [il ne formerait] qu'un des éléments, [leur] individualité, [leur] indépendance[25] ». Toutefois, en avril 1937, le Bureau, qui organise son exposition, se voit opposer une fin de non-recevoir : « le Pavillon de la Paix est dû à l'initiative du Rassemblement Universel pour la Paix et […] s'occupe de l'organisation[26] ». Et le Bureau de constater :

[22] Lettre d'Henri La Fontaine à Lord Cecil datée du 30 avril 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, n°6440.
[23] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 8 juin 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 270, s.n.
[24] Lettre d'Henri La Fontaine au Très Honoré Lord Robert Cecil et Mr Pierre Cot, présidents du Rassemblement Universel pour la paix, datée du 14 septembre 1936, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance générale, boîte 349, s.n.
[25] Lettre d'Henri Golay à Lucien Le Foyer datée du 2 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°7098.
[26] Note du R.U.P. à propos du Pavillon de la Paix, daté du 10 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.

> « le R.U.P. sera donc davantage chez lui qu'on ne le pensait, et il est probable que, dans ces conditions, avec l'esprit qui l'anime, tout ce qui sera dans ce pavillon risquera de paraître uniquement une création du R.U.P. Or le B.I.P. veut collaborer mais n'entend pas […] abdiquer sa personnalité et faire cadeau de son passé à une organisation qui vient de naître[27]. »

Le Bureau cherche alors une solution pour éviter un tel contrôle, sans parvenir à la trouver. Des pressions s'exercent d'ailleurs pour que le Bureau abandonne ses prétentions. Jules Prudhommeaux, influent membre de la Paix par le Droit, critique ses « chers amis […] du Bureau International de la Paix […] toujours à côté, en marge, de coin […] qui fait illusion. [Il enjoint le Bureau à] Adhérer franchement au R.U.P et peu à peu s'absorber en lui, ce serait pour le B.I.P. mourir en beauté, tandis qu'il mourra, mais pauvrement[28] ». Le choix du Bureau se résume à deux solutions : ne pas participer à l'évènement ou « se confier au R.U.P. qui fera [de lui] ce qu'il voudra[29] ». Le Bureau se plie aux exigences du R.U.P. La rupture est consommée par ces évènements et si le Bureau observe les travaux du Rassemblement, il refuse d'y adhérer quand ce dernier le lui propose en janvier 1938.

Des espoirs déçus placés en la S.D.N aux relations houleuses avec les associations nationales en passant par une lutte, inégale, pour l'hégémonie de la représentativité du pacifisme, le champ pacifiste tel que le B.I.P. se le représente est clairement concurrentiel, tant au niveau national qu'international. Mêlant volonté d'influence et défense d'une indépendance gagnée au détriment des associations pacifistes nationales, le Bureau voit son action freinée non seulement par le contexte politique défavorable au pacifisme mais aussi par l'arrivée de nouveaux acteurs dont l'activité est concurrente de la sienne. Si l'objet de cette concurrence est clairement politique, l'opposition entre le B.I.P et le R.U.P. ne soulève pas moins d'autres questions, en particulier à propos de points liés à l'identité pacifiste…

---

[27] Lettre de Lucien Le Foyer à Henri Golay datée du 12 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°7123.

[28] Lettre de Jules Prudhommeaux à Henri Golay datée du 9 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°7124.

[29] Lettre de Lucien Le Foyer à Henri La Fontaine datée du 14 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, s.n.

Chapitre 6 – Un pacifisme en quête d'identité ?

Dès le début des années vingt le Bureau s'interroge, sous différentes approches, sur son identité. Principale association pacifiste internationale avant guerre, il est soumis, nous l'avons vu, à une concurrence accrue et à un manque de reconnaissance de la part de ses homologues. Dépassé par les conséquences du conflit mondial, il peine à retrouver ses marques, son prestige passé et semble en quête de légitimité. Dans cette recherche permanente de visibilité et aussi pour se démarquer de ces « nouveaux pacifistes » d'après-guerre « méconnaissant pratiquement la tradition pacifiste du XIXème siècle »[1], le Bureau met en branle un arsenal communicationnel visant, nous l'avons dit, à la propagande c'est-à-dire à la diffusion de l'idéologie de la paix par le droit, mais aussi, et nous en posons l'hypothèse, à recréer et affirmer une identité mise à mal par le conflit et par l'apparition de nouveaux acteurs dans le champ pacifiste.

Nous avons défini dans un chapitre précédent[2] comme « marketing pacifiste » la manière dont le Bureau cherche, par des outils communicationnels, à diffuser le message pacifiste mais aussi à attirer à lui des sources de financements. Mais ce « marketing pacifiste » n'est-il pas aussi lié à la recherche d'une identité pacifiste en construction ? L'espoir placé dans les outils communicationnels et dans la revendication de son passé n'est-il pas le témoignage d'une crise d'identité larvée de la part d'une organisation soumise à un nouveau contexte politique et à un nouveau schéma relationnel des réseaux prônant la paix ?

Afin de répondre, de manière parcellaire étant donné l'unique prisme du Bureau, à ces questions sur l'identité pacifiste, nous structurerons ce chapitre autour de deux axes principaux. D'une part, nous analyserons de quelle manière, par l'appel au passé ou par la recherche de figures tutélaires, le Bureau tente de mettre en avant son identité. D'autre part, nous orienterons notre réflexion sur la signification réelle de tels efforts, sur leur impact sur l'activité de l'organisation internationale ainsi que sur sa relation aux autres.

---

[1] Verdiana Grossi « Une paix difficile : le mouvement pacifiste international dans l'entre-deux guerres » in *Relations Internationales*, n° 53, printemps 1988, p. 23-35.
[2] Voir chapitre 2.

Une construction identitaire consciente.

Il n'est pas question d'étudier ici l'identité pacifiste en tant que telle, mais bien plutôt d'étudier les moyens mis en œuvre par le Bureau afin de construire et de revendiquer une identité proclamée, utilisée consciemment comme mise en valeur et comme instrument de différenciation.

L'appel au passé

Dans son activité, le Bureau met systématiquement en valeur son passé, celui-ci légitimant l'importance de l'organisation internationale, ou plus précisément l'importance qui est lui est due du fait de celui-ci.

> « Nous sommes les successeurs et les disciples de ces grands hommes qui ont réuni ou présidé, au cours du XIXème siècle, les premiers et illustres Congrès de la Paix, depuis le Congrès de Londres en 1843, jusqu'aux Congrès de 1869 et 1878, en passant par le Congrès tenu à Paris, sous la présidence de Victor Hugo et la vice-présidence de Cobden… Nous luttons pour un grand avenir, appuyés sur un grand passé[3] »

Lors de chaque intervention publique, allocutions radiophoniques ou ouvertures de Congrès, les dirigeants du Bureau insistent tout particulièrement sur ce passé glorieux, sur l'organisation de nombreux Congrès, et sur l'importance de ses fondateurs récompensés de nombreux prix Nobel de la paix, avant que le Bureau ne le soit lui-même en 1910[4]. Pour lui, ce sont ces individus qui sont à l'origine de la S.D.N. et par là le Bureau lui-même. De par son passé illustre, il dispose donc de toute la légitimité pour juger et orienter l'action de la S.D.N.

Cet appel au passé est, de la même manière, utilisé afin de se démarquer des autres associations pacifistes, nationales comme internationales, et, d'une certaine façon, sert les prétentions hégémoniques du Bureau. Ainsi, étant le fruit des associations pacifistes nationales d'avant-guerre, il se pose comme étant le gardien du temple. Les associations nationales se sont effacées durant le conflit et, bien pire, la plupart ont pris position en faveur de l'un ou l'autre des belligérants.

Si le Bureau a condamné l'Allemagne comme l'État agresseur, ses prises de positions se sont contentées à cela et son activité s'est concentrée sur l'aide à la recherche de disparus, sans distinctions. C'est grâce à ce passé glorieux et parce que les associations

---

[3] *XXXIIIème Congrès universel de la Paix tenu à Zurich du 21 au 24 août 1939. Documents officiels*, Genève, Bureau International de la Paix, s.d., p. 78.

[4] Citons les trois figures de Elie Ducommun, Bertha von Suttner et Frederik Bajer, lauréats respectivement en 1902, 1905 et 1908 et auxquelles le Bureau est très attaché.

nationales sortent affaiblies de la guerre que le Bureau doit s'émanciper, voire, nous l'avons vu, réorganiser le pacifisme à l'échelle nationale.

C'est la même thématique qui justifie sa défiance à l'égard du R.U.P., jeune organisation internationale qui tente, aux yeux des dirigeants du Bureau, de lui voler sa légitimité en lui dérobant son passé. « Le R.U.P a besoin du B.I.P. […]. Nous seuls avons les clefs du passé et avons des titres à faire valoir[5] ». Ainsi, le Bureau peut revendiquer une certaine forme de monopole mémoriel lui conférant alors une légitimité accrue, tout en mettant systématiquement de côté qu'il n'était, lors de sa formation en 1891, que l'expression des volontés nationales de se coordonner.

Des figures passées et présentes

Dans cette construction mémorielle et identitaire, le Bureau est en recherche permanente de figures auxquelles se rattacher. Figures du passé, à l'instar de Victor Hugo, que le Bureau n'hésite pas à s'approprier par le biais des C.U.P. Le Bureau revendique clairement une filiation avec les pères fondateurs de l'idéologie pacifiste du XIXème siècle, mais c'est plus particulièrement avec les grandes figures contemporaines que le Bureau tente de tisser des liens, voire, plus radicalement, de se les approprier sans détour. Ainsi, il envisage de créer un Comité d'honneur, composé « de personnalité éminentes, […] quelques gros personnages […] et quelques têtes couronnées […] Léon Bourgeois et Anatole France ne refuseraient pas […] leur adhésion[6] ».

La direction du Bureau est persuadée qu' « en constituant un pareil comité d'honneur, exclusivement composé de personnages de premier plan, [il] arriverait à intéresser à [lui] des hommes qui sont certes sympathiques à [leurs] idées[7] » mais qui ne peuvent pas témoigner de leur intérêt. La question n'est donc pas celle du non-témoignage d'intérêt mais bien plutôt celle de la nécessité d'une recherche de prestige. Le problème ne serait donc pas l'imperméabilité d'une opinion publique mais celui de l'absence de leader d'opinion.

---

[5] Lettre de Lucien Le Foyer à Henri Golay datée du 5 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°7111.

[6] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 28 février 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°19684.

[7] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 14 avril 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°19876.

Le choix, cependant, de ces figures tutélaires n'est pas sans poser de difficultés. Le président La Fontaine ne voit « pas fort bien [les têtes couronnées] voisinant avec Romain Rolland ou Anatole France[8] ». De la même manière, quand le diplomate soviétique Litvinov propose le désarmement au moment des négociations du pacte Briand-Kellogg, le Bureau hésite à soutenir cette proposition et à intégrer dans son comité un homme qui pourrait donner de l'organisation genevoise « l'apparence de marcher avec Moscou[9] ». Ces hésitations ne sont pas sans conséquences puisque certaines associations nationales, à l'image du *National Peace Council* anglais, presse le Bureau de choisir des figures engagées et lui « reproche de ne pas être suffisamment à gauche, […] de ne pas être un Bureau antimilitariste[10] ». Révélateurs du clivage naissant entre pacifisme « ancien » et « nouveau style », ces difficultés de référencement à des figures tutélaires sont aussi le témoignage d'une crise identitaire.

Il n'est ainsi pas rare de voir le Bureau intégrer à postériori des figures avec lesquelles il n'était pas en accord au moment où celles-ci était à l'œuvre. Ainsi, malgré les critiques faites au pacte Briand-Kellogg en 1928-1930, le Bureau, conscient du prestige de l'homme politique français, souligne son importance à partir de 1931, alors que Briand commence à s'effacer de la scène politique internationale, et tente de tirer à lui le prestige de l'homme, « champion sans peur et sans reproche de la cause sacrée de la pacification du monde, […] idéal dont [le Bureau et ses membres] sont les apôtres[11] ». L'organisme international agit de la même manière avec Léon Bourgeois qui, bien que n'y ayant jamais adhéré, est rattaché à la mémoire du Bureau lors de l'Exposition de Paris en 1937 par l'intermédiaire de ses participations aux Congrès Universels de la Paix d'avant-guerre.

Les limites d'une construction identitaire.[12]

La construction identitaire du Bureau passe d'une part par l'appel à la mémoire et par la recherche de rapprochement avec des figures du pacifisme, passées ou contemporaines. D'autre part, le Bureau met en œuvre une véritable stratégie de

---

[8] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 29 février 1924, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°19694.

[9] Lettre d'Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 3 février 1928, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°166a.

[10] *Ibid.*.

[11] Lettre d'Henri La Fontaine à Aristide Briand datée du 9 mai 1931, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, s.n.

[12] A propos de l'identité voir Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, Presse Universitaire de France, 1998.

communication dont l'objet est la promotion du Bureau en tant que tel. Citons, par exemple, la recherche d'une charte graphique, incluant emblème, hymne, drapeau, sans toutefois parvenir à aboutir à un projet concret. De la même manière, le Bureau tente de développer son action par l'établissement de concours, pour lutter contre l'émergence de l'aviation de guerre, et songe sérieusement à se financer par l'intermédiaire d'une tombola annuelle. Tous ces projets n'aboutissent pas et pourraient paraître anecdotiques. Couplés aux autres points déjà soulignés, c'est-à-dire l'attrait pour la nouvelle technologie radiophonique pour diffuser le message pacifiste, les espoirs placés dans les grandes manifestations populaires et dans un support publicitaire, le timbre en l'occurrence, ils témoignent de la conscience qu'a le Bureau de l'importance de son image. Mais ils témoignent aussi, et surtout, de la recherche identitaire que mène le Bureau durant l'entre-deux guerres.

Le schisme entre l'identité vécue et l'identité perçue

Nous définissons l'identité vécue comme étant l'image consciente que l'organisme cherche à diffuser, à l'inverse, l'identité perçue est l'image de l'organisme que ses partenaires reçoivent et lui retournent. Objets difficilement maniables, nous pouvons néanmoins poser des hypothèses à partir des archives du Bureau. Il se dégage ainsi deux points centraux sur lesquelles identité vécue et identité perçue du Bureau entre en opposition et qui peuvent, en partie, expliquer les relations du Bureau avec ses homologues pacifistes.

Le premier point, pierre d'achoppement dans les relations du Bureau avec les associations nationales, concerne sa dépendance aux États. La question, qui pourrait paraître purement économique, se révèle éminemment identitaire et est source de conflit avec les associations nationales. Deux points de vue s'opposent alors.

D'une part, celui du Bureau, pour lequel l'attachement aux États et à leur dirigeant est un gage de légitimité et d'efficacité. Tout en se défendant d'être influencé par ces liens financiers avec les États, le Bureau tend à organiser ses communications en fonction de ses relations avec ceux-ci. Ainsi, à la suite du C.U.P d'Athènes, durant lequel le gouvernement grec à soutenu le Bureau, celui-ci envisage la diffusion de son volume annuel avec, en couverture, les photographies des hommes d'États Venizélos, Coundourioutis et Michalacopoulos. Toutefois, « en regardant les choses de plus près, […] c'est bien des "grosses nuques gouvernementales" en tête de [leur] bulletin… [Le Bureau] a l'air de se

mettre tout de même un peu trop sous le patronage des “manitous officiels”[13] ». La mise en page du volume est donc revue, les photographies sont intégrées aux articles, de manière plus anonyme. De la même manière, l’idée d’intégrer aux C.U.P. des membres de gouvernement est abandonnée, ou plutôt déguisée puisque certains anciens membres de gouvernement peuvent être cooptés au sein du conseil du Bureau sans être à la tête d’associations pacifistes, comme c’est le cas au moment des C.U.P à Varsovie en 1928 et à Athènes en 1929, en vue de la tenue de la première Conférence balkanique de 1930. Le Bureau n’a pourtant de cesse de revendiquer son statut de coordinateur des associations pacifistes nationales, statut issu de son passé et légitimant son existence.

D’autre part, il y a le point de vue des associations nationales. N’ayant pas pu consulter leurs archives dans les délais impartis pour la réalisation de cette étude, nous ne pouvons donner que des pistes, qu’il faudrait étudier par la suite. Il apparaît toutefois que l’identité perçue du Bureau par les associations nationales ne cesse de se détériorer durant l’entre-deux guerres du fait, entre autres, de la revendication de l’organisme international de ses liens avec certains États. Ainsi, régulièrement, Le Foyer et Dunnico se plaignent du sort qui leur est fait durant la tenue des conseils ou de l’impertinence de l’intégration à l’organisme international de sociétés pacifistes d’Europe Centrale, au point de remettre en cause l’équipe dirigeante du Bureau.

Le second point se situe à l’échelle internationale. L’identité vécue du Bureau, construite sur un appel constant au passé, légitimant les ambitions dominatrices du Bureau sur le pacifisme internationale devient, auprès des autres associations pacifistes internationales, une identité perçue comme négative, plus particulièrement quand le R.U.P. se met en place, mais cela peut être étendu à la période précédente. Ainsi, de légitimant, le passé de l’association devient péjoratif quand le Bureau entre en compétition avec le R.U.P.. Jules Prudhommeaux, quand il tente de convaincre la direction d’adhérer au Rassemblement, invoque lui aussi le passé du Bureau, qu’il juge sclérosé, guindé par une histoire à laquelle le B.I.P. accorde une importance démesurée, se donnant l’illusion de son

[13] Lettre d’Henri Golay à Henri La Fontaine datée du 28 février 1930, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 269, n°232.

importance[14], à l'opposé du R.U.P. qui incarnerait le futur. La critique, identique, est aussi portée par l'Union des Sociétés pour la S.D.N. dès le début des années vingt.

Une sur-communication indicatrice de l'absence d'identité pacifiste internationale ?

La profusion des outils de communication, tant interne qu'externe, peut être interprétée, selon Jean Baudrillard, comme le témoignage d'une profonde crise dans le lien social. Ainsi, « lorsqu'on parle de communication, c'est que ça ne communique plus […]. Là où l'échange entre les hommes n'est plus spontanément réglé par un consensus informel, il faut produire un dispositif formel, un artefact collectif qui assure la circulation du sens […]. Tout communique et rien ne se touche.[15] ». Selon cette hypothèse, c'est l'absence de consensus informel entre les pacifistes à l'échelle internationale qui induit une tentative d'établissement de dispositifs formels, c'est-à-dire l'ensemble des tentatives communicationnelles que nous avons préalablement présentées, afin de retisser les liens entre les pacifistes.

La fuite en avant dans la communication monopolise une grande part des ressources tant financières que personnelles du Bureau. Annuellement, ses dirigeants, en particulier le Secrétaire Général, passent de longs moments sur les recherches de solutions novatrices pour la diffusion du message pacifiste et pour la promotion du Bureau. Sans détailler le calendrier du Bureau, notons que chacun des projets, mené à bien ou abandonné, prend entre six mois et plusieurs années, et ils peuvent se chevaucher. De la même manière, lors de la tenue annuelle du conseil du Bureau, deux points sont systématiquement à l'ordre du jour : la situation financière et la propagande.

Un moment clé dans la compréhension de l'identité pacifiste internationale et de la mise en place de l'artefact collectif assurant la circulation du sens, se situe lors du XXIVème Congrès Universel de la Paix à Paris, du 1er au 6 septembre 1925. Trois groupements y sont conviés, environ 1200 personnes assistent aux débats. La principale activité durant ce Congrès est la présentation de l'attitude adoptée par chaque association pacifiste à l'égard de la guerre, du désarmement, des minorités ou encore des colonies. Si les débats représentent les tendances les plus diverses des pacifismes nationaux, devant, par

[14] Lettre de Jules Prudhommeaux à Henri Golay datée du 9 avril 1937, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Divers, boîte 453, n°7124.
[15] Jean Baudrillard, « La communication, mythe et circularité » *in Actes des Assises du Conseil National de la Communication Audiovisuelle*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1986.

conséquent, renseigner le Bureau sur la politique à mener afin de coordonner tous ces efforts, le constat qu'il pose en est fort éloigné. « Les questions juridiques et spécialisées ne sont pas de nature à intéresser le grand public[16] ».

Il apparaît, en filigrane, que le Bureau entre, à partir de 1924, dans un cercle vicieux de recherche permanente d'optimisation dans la diffusion à la fois du message de paix mais aussi de sa propre image. A la recherche de financement, de légitimité ou d'hégémonie, il voit dans les outils communicationnels la solution à ses maux et un moyen d'unifier le pacifisme.

Toutefois, en agissant de la sorte, le Bureau dévie de sa fonction première, c'est-à-dire de coordonner les efforts pacifistes. Il s'éloigne ainsi de l'identité qu'il revendique par son appel constant au passé et à la mémoire qu'il invoque lorsqu'il se réfère à son rôle d'organisateur traditionnel des C.U.P. et de centralisateur du pacifisme international. Nous retrouvons ainsi certaines des limites évoquées par le sociologue Eric Dacheux à propos du « marketing associatif[17] ».

Au sortir de la guerre, le Bureau tente, par un appel constant au passé, de reconstruire une identité ébréchée par le conflit. Par le biais de ses réalisations passées, ainsi que par ses figures tutélaires, il cherche à légitimer son action présente. De la même manière, l'organisme international cherche à intégrer le prestige de certains de ses contemporains. Toutefois, soumis aux dissensions du pacifisme international, le rattachement de figures contemporaines traduit les conflits entre pacifismes anciens et nouveaux styles.

Le Bureau, dans une logique de différenciation et d'affirmation, développe une véritable stratégie communicationnelle. Cependant, cette logique n'est pas sans présenter de limites. D'une part, nous avons constaté une opposition entre l'identité vécue de

[16] Lettre d'Henri La Fontaine à Henri Golay datée du 11 juillet 1926, Genève, Archives de la Société des Nations, groupe International Peace Movements, sous groupe International Peace Bureau (Second Period 1911-1951), série Correspondance Golay – La Fontaine, boîte 268, n°1189.

[17] Eric Dacheux évoque cinq explications conduisant une organisation à construire son identité uniquement sur une base de communication de type marketing. Parmi celles-ci, trois sont applicables au Bureau International de la Paix : « la fuite en avant dans la communication »: facilité de développer des outils communicationnels plutôt que d'affronter les problèmes identitaires ; « la croyance dans le pouvoir persuasif des médias de masse » : ici, il s'agit des espoirs placés dans le pouvoir de l'outil radiophonique pour diffuser le message pacifiste ; « la recherche de financement », c'est-à-dire l'utilisation d'outils communicationnels dans l'unique but d'attirer les sources de financements, pour le Bureau, il s'agit des projets de timbres, de loterie, voire même de certains Congrès tenus en territoire vierge de toute association pacifiste. Voir Eric Dacheux, *Associations et communication, critique du marketing*, CNRS Editions, Paris, 1998, p. 111.

l'organisme et celle perçue par les autres associations, nationales ou internationales. L'appel constant au passé, légitimant son action aux yeux du Bureau, est perçu comme un frein au développement du pacifisme par certaines organisations, de même, certaines figures tutélaires que le Bureau tente de s'attacher sont perçues comme compromettantes par ses adhérents. D'autre part, la recherche continue de stratégies communicationnelles semble traduire une véritable crise identitaire, que l'on peut attribuer à l'émergence de nouveaux acteurs institutionnels, mais aussi au développement au sein même de l'idéologie pacifiste de courants divers et parfois opposés et dont les dissensions ne cessent de s'accroître durant l'entre-deux guerres[18].

[18] Pour une histoire croisée des idéologies pacifistes en France dans l'entre-deux guerres, nous renvoyons à Norman Ingram, *The Politics of dissent. Pacifism in France 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

Conclusion

Plus ancienne organisation pacifiste internationale, chargée de coordonner les efforts pacifistes nationaux et d'organiser les Congrès Universels de la Paix, le B.I.P. sort exsangue du premier conflit mondial. Privé des appuis nationaux que sont les sociétés de la paix, le Bureau est tout à la fois à la recherche de financement, de légitimité voire même, jusqu'au milieu des années vingt, d'objectifs cohérents.

Conscient de l'émergence d'un contexte favorable à la diffusion de l'idéologie pacifiste et à l'établissement de nouvelles formes de relations internationales, le Bureau voit dans la S.D.N le symbole de la fin des diplomaties secrètes, bilatérales et favorables uniquement aux grandes puissances. Face à la reconstruction des milieux pacifistes nationaux, il bénéficie d'aides étatiques qui viennent contrebalancer les défaillances financières de ses adhérents.

Jusqu'au milieu des années vingt, l'organisme international tente de retisser des liens étroits avec les sociétés nationales historiques, françaises, britanniques et allemandes par l'intermédiaire des C.U.P, et d'une armada communicationnelle, revue à la radio, supports publicitaires philatélistes à un projet de concours, qui n'est pas sas rappeler le marketing contemporain. Toutefois, face à la puissance retrouvée de ces sociétés, le Bureau, soucieux d'une indépendance accrue par le conflit, oriente son action en direction de territoires vierges sur lesquels il peut établir des sociétés nationales qui lui sont entièrement dévouées.

Parallèlement, la défiance à l'égard de la S.D.N. ne cesse de s'accroître, partant du constat de la lenteur et de l'inefficacité de l'organisme international. En contact quotidien avec celui-ci, les dirigeants du Bureau ressentent le retour des vieux démons diplomatiques. Les échecs successifs de la Conférence sur le désarmement, de la gestion du conflit sino-japonais puis italo-éthiopien, et de l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne finissent de les convaincre de l'inutilité de la S.D.N.

En rupture partielle avec les sociétés nationales et avec la S.D.N., le Bureau organise alors, à l'encontre de ses statuts, une activité politique concrète et autonome, en lien direct avec les États et qui aboutit aux Conférences balkaniques en 1930, première tentative de régionalisation politico-économique. Cette influence nouvelle n'est pas sans attirer l'attention des États pour lesquels l'espace balkanique est stratégique, en particulier

l'Italie fasciste qui tente, par l'intermédiaire de la société pacifiste italienne, d'influencer la politique du Bureau.

Toutefois, avec l'arrivée du NSDAP au pouvoir en Allemagne, l'attention du Bureau se concentre sur ce pays. Un temps hésitant sur l'attitude prétendument pacifiste du chancelier Hitler, les persécutions à l'encontre des pacifistes allemands achèvent de le convaincre du danger nazi. Dans le but de leur venir en aide, mais aussi de raviver le réseau pacifiste international pour lutter contre la montées des périls, le Bureau tente de remobiliser les sociétés nationales. Cependant, depuis la fin des années vingt, celles-ci ont évolué et de nouveaux acteurs ont fait leur apparition, en particulier le R.U.P. avec lequel le Bureau entre en conflit latent.

Le conflit avec le R.U.P. met en avant des enjeux identitaires, hérités du passé ou construits par ce que nous avons nommé le « marketing pacifiste ». Cette recherche identitaire, permanente durant notre période mais qui s'accélère à partir des années trente, peut traduire, et c'est notre hypothèse, une réelle crise identitaire du pacifisme juridique prôné par le Bureau.

Quand le second conflit mondial éclate, le Bureau se met une nouvelle fois en sommeil. Le grand âge de ses dirigeants ne l'empêche pas de mener encore des études sur les mesures prises par la S.D.N. dans les années trente et de proposer des réformes à adopter pour l'établissement, après guerre, d'un nouvel organisme international doté, lui, d'une force armée capable de faire respecter ses décisions. Quand le président La Fontaine meurt, en 1943, à l'âge de 89 ans, la situation européenne ne laisse pas de place à l'espoir d'une solution rapide. De plus, dans l'espace francophone, le pacifisme est pointé du doigt, responsable, après guerre, de la défaite française. Le Bureau passe alors sous influence britannique, dans un contexte où le mouvement pacifiste mondial semble être dominé par le communisme.

Notre étude permet deux avancées dans la recherche historique portant sur le pacifisme. D'une part, le Bureau International de la Paix n'a jamais fait l'objet d'étude, hormis un article paru au printemps 1988 dans la revue *Relations Internationales*[1]. Nous avons ainsi pu mettre en avant l'importance d'un organisme relativement méconnu mais dont l'influence et les initiatives furent néanmoins déterminantes dans l'élaboration et la pratique de nouvelles formes de relations internationales. D'autre part, malgré son

[1] Verdiana Grossi, Op. cit..

caractère monographique, fruit du constat précédent, notre analyse et nos hypothèses posent les bases d'une réflexion, qui serait alors bien plus large, sur l'identité pacifiste ainsi que sur le milieu pacifiste international et ses relations avec les pacifismes nationaux.

Problématiques évoquées dans le cadre limité de notre étude mais auxquels une consultation systématique des archives d'associations nationales parmi les plus influentes, La Paix par le Droit ou la *Peace Society* par exemple, ainsi que des archives personnelles des dirigeants de ces associations et de leurs publications permettrait d'apporter une réponse pertinente. De plus, contraint par le temps, nous n'avons pas dépouillé de manière exhaustive les archives du Bureau. En disposant de davantage de temps, un dépouillement exhaustif de ces archives nous permettrait de mettre clairement en avant les mécanismes structurant les réseaux pacifistes internationaux et nationaux ainsi que les forces latentes en œuvre dans la recherche de la paix.

Sources

Archives de la Société des Nations

International Peace Bureau (Second Period 1911-1951)

- Série Correspondance Golay – La Fontaine :

Boîte 268 : Mars 1922 – Décembre 1928
Boîte 269 : Octobre 1927 – Août 1933
Boîte 270 : Avril 1933 – Décembre 1942

- Série Correspondance Générale

Boîte 305 : Textes et correspondances Août – Novembre 1918
Boîte 306 : Textes et correspondances Novembre – Décembre 1918
Boîte 307 : Textes et correspondances Janvier 1919 – Mai 1919
Boîte 308 : Textes et correspondances juin 1919 – Août 1919
Boîte 309 : Textes et correspondances Août 1919- Avril 1920
Boîte 310 : Textes et correspondances Mai 1920 – Septembre 1920
Boîte 311 : Textes et correspondances Septembre 1920 – Février 1921
Boîte 312 : Textes et correspondances Mars 1921 – Juin 1921
Boîte 314 : Textes et correspondances Février 1921 – Novembre 1921
Boîte 315 : Textes et correspondances Novembre 1921 – Septembre 1922
Boîte 317 : Textes et correspondances Septembre 1922 – Janvier 1923
Boîte 318 : Textes et correspondances Mai 1923 – Novembre 1923
Boîte 321 : Textes et correspondances Janvier 1924 – Mai 1924
Boîte 322 : Textes et correspondances Juin 1924 – Novembre 1924
Boîte 324 : Textes et correspondances Décembre 1924 – Avril 1925
Boîte 325 : Textes et correspondances Mai 1925 – Décembre 1925
Boîte 326 : Textes et correspondances Décembre 1925 –Mai 1926
Boîte 327 : Textes et correspondances Avril 1926 – Septembre 1926
Boîte 330 : Textes et correspondances Janvier 1927 – Mai 1927
Boîte 331 : Textes et correspondances Juin 1927 – Février 1928
Boîte 333 : Textes et correspondances Janvier 1928 – Juin 1928
Boîte 335 : Textes et correspondances Année 1929
Boîte 340 : Textes et correspondances Année 1930
Boîte 341 : Textes et correspondances Année 1931
Boîte 345 : Textes et correspondances Octobre 1932 – Mars 1933
Boîte 346 : Textes et correspondances Mars 1933 – Septembre 1934
Boîte 347 : Textes et correspondances Septembre 1934 – Janvier 1935
Boîte 350 : Textes et correspondances Janvier 1935 – Décembre 1936
Boîte 351 : Textes et correspondances Décembre 1936 – Mai 1938
Boîte 352 : Textes et correspondances Mai 1938 – Juin 1939

- Série Correspondance by countries

Boîte 362 : Correspondances avec les Etats français et britanniques

- Série Affaires financières, cotisations des sociétés

Boîte 433 : Cotisations nationales
Boîte 435 : Cotisations nationales
Boîte 436 : Cotisations nationales

- Série Propagande

Boîte 440 : Propagande et communiqués
Boîte 441 : Le Mouvement Pacifiste, liste des abonnés
Boîte 442 : Le Mouvement Pacifiste, liste des abonnés

- Série Divers

Boîte 447 : Messages Radiophoniques
Boîte 452 : Timbre de la Paix
Boîte 453 : Exposition De Paris
Boîte 461 : Semaine de la Paix et enseignement

Bibliographie

Annuaires et dictionnaires

BERSTEIN Gisèle et Serge, *La Troisième République, Les noms, les thèmes, les lieux*, Paris, Editions M.A., 1987.

JOLLY Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1960-1977, 8 vol.

JOSEPHSON Harold (dir.), *Biographical dictionary of modern peace leaders, Westport*, Greenwood Press, 1985.

KUEHL Warren F. (dir.), *Biographical Dictionary of Internationalists*, Wesport, Greenwood Press, 1983.

MAITRON Jean, PENNETIER Claude (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions ouvrières et Presses de la FNSP, 1981-1993.

Histoire politique de la France au XXème siècle

Ouvrages généraux

AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François (dir.), *La France des Années noires, tome I : De la défaite à Vichy*, Paris, Seuil, Coll. « Points Histoire », 2000.

BECKER Jean-Jacques, BERSTEIN Serge, *Victoire et frustrations*, Paris, Editions du Seuil, Coll. « Points Histoire », 1990.

BERSTEIN Serge, *La France des années trente*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 4 e édition, 2002.

Etudes particulières

BERSTEIN Serge (dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

BILIS Michel, *Socialistes et pacifistes, ou l'impossible dilemme des socialistes français, 1933-1939*, Paris, Syros, 1979.

FRANK Robert, *La Hantise du déclin, La France, 1920-1960 : finances, défense et identité nationale*, Paris, Belin, 1994.

RÉMOND René (dir), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988.

Histoire des relations internationales au XXème siècle

Ouvrages généraux

GIRAULT René, FRANK Robert, *Turbulente Europe et nouveaux mondes, 1914-1941*, Paris, Masson, 1988.

GRAVEN Jean, *Le difficile progrès du règne de la justice et de la paix internationales par le droit*, Paris, Pedone, 1970.

MATARD-BONUCCI Marie-Anne (dir.), *La démocratie au XXe siècle : Europe de l'Ouest et États-Unis*, Paris, Atlande, 2000.

MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, 1995.

Études sur les Balkans

Relations Internationales, n°103-104, automne-hiver 2000, Genève-Paris, Presse Universitaire de France.

Études sur la construction européenne

ORY Pascal (textes réunis et présentés par), *L'Europe ? L'Europe*, Paris, Omnibus, 1998.

RÉAU Élisabeth du, *L'idée d'Europe au XXe siècle : des mythes aux réalités*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2001.

Histoire du mouvement pacifiste

Ouvrages généraux

(Collectif), *Les Internationales et le problème de la guerre au XXème siècle*, Rome, Ecole Française de Rome, 1987.

BARIÉTY Jacques et FLEURY Antoine (dir.), *Mouvements et initiatives de paix dans la politique internationale 1867-1928*, Berne, Peter Lang, 1987.

CEADEL Martin, *Pacifism in Britain, 1914-1945 : The Defining of Faith*, London, Oxford University Press, 1980.

CHICKERING Roger, *Imperial Germany and a World Without War : The Peace Movement and German Society 1882-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

COOPER Sandi, *Patriotic pacifism : waging war on war in Europe 1815-1914*, New York, Oxford University Press, 1991.

GROSSI Verdiana, *Le pacifisme européen, 1889-1914*, Bruxelles, Bruylant, 1994.

McCOLLUM FEELEY Francis (dir.), *Les mouvements pacifistes américains et français, hier et aujourd'hui. Actes du colloque des 5, 6 et 7 avril 2006 à l'Université de Savoie*, Chambéry, Université de Savoie, 2007.

SANTAMARIA Yves, *Le pacifisme, une passion française*, Paris, Armand Colin, 2004.

SCHELER Max, *L'idée de paix et le pacifisme*, Paris, Editions Montaigne, 1953.

VAÏSSE Maurice, « Le passé insupportable. Les pacifismes 1984, 1938, 1914 », *Vingtième Siècle*, juillet-septembre 1984.

VAÏSSE Maurice (dir.), Le *Pacifisme en Europe des années Vingt aux années Cinquante*, Bruxelles, Bruylant, 1993.

WINOCK Michel, « Le pacifisme à la française (1789-1991) », *L'Histoire*, n°144, mai 1991, p. 34-45.

Le pacifisme dans l'entre-deux guerres

« Pour une histoire de l'engagement pacifiste en France, 1919-1939 : sources et bibliographie », *Bulletin de l'IHTP*, n°51, mars 1993, p. 11-109.

DREYFUS Michel, « Des femmes pacifistes durant les années trente » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1993, n°30, p.32-34.

FABRE Rémi, « Un exemple du pacifisme juridique, Théodore Ruyssen et le mouvement de la paix par le droit », *Vingtième Siècle*, n°39,1993, p. 38-54.

GOYET Bruno et PICARD Emmanuelle, « Les mouvements catholiques pour la paix à travers les papiers du Père Yves de la Brière », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, janvier-mars 1993, p. 14-20.

GROSSI Verdiana, « Une paix difficile : le mouvement pacifiste international pendant l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, 1988, 53, p. 23-35.

GUIEU Jean-Michel, *Le rameau et le glaive: les militants français pour la société des nations*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

INGRAM Norman, *The politics of dissent : Pacifism in France 1919-1939*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

INGRAM Norman, « Pacifisme ancien style, ou le Pacifisme de l'Association de la paix par le droit », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30 janvier-mars 1993, p. 2-5.

MANIGAND Christine, *Les Français au service de la Société des Nations*, Peter Lang, Bern, 2003.

MAZUY Rachel, « Le Rassemblement universel pour la Paix (1935-1939) : une organisation de masse ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, janvier-mars 1993, p. 40-44.

OFFENSTADT Nicolas et OLIVERA Philippe, « L'engagement pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres : un ou des pacifismes ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°30, janvier-mars 1993, p. 53-56.

RACINE Nicole, « Le Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes (1934-1939) », in ROCHE Anne, TARTING Christian, *Des années trente : groupes et ruptures, Colloque à l'université de Provence*, Editions du CNRS, 1985.

RENIOLET Jean-Jacques, *L'Unesco oubliée : la Société des nations et la coopération intellectuelle, 1919-1946*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999

Ouvrages sur la construction identitaire et sur la communication

BAUDRILLARD Jean, « La communication, mythe et circularité » in *Actes des Assises du Conseil National de la Communication Audiovisuelle*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1986

BOIA Lucian, *Pour une histoire de l'imaginaire*, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

CANDEAU Joël, *Mémoire et identité*, Paris, Presse Universitaire de France, 1998.

DACHEUX Eric, *Associations et communication, critique du marketing*, Paris, CNRS Editions, Paris, 1998.

DACHEUX Eric (dir.), *L'Europe qui se construit. Réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2003.

LAURENS Stéphane, ROUSSIAU Nicolas, *La mémoire sociale, Identité et représentation sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

MIEGE Bernard, *La Société conquise par la communication*, 2 volumes, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble, 1996 volume 1, 1997 volume 2.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire, volume 1 : La République*, Paris, Gallimard, 1984

Table des annexes

ANNEXE 1 CHRONOLOGIE DES CONGRÈS UNIVERSEL DE LA PAIX DES ORIGINES À LA SECONDE GUERRE MONDIALE 97

Annexe 1
Chronologie des Congrès Universel de la Paix des origines à la Seconde Guerre mondiale

1889 : 1er C.U.P. Paris
1890 : 2nd C.U.P. Londres
1891 : 3ème C.U.P. Rome. Création du B.I.P
1892 : 4ème C.U.P. Berne
1893 : 5ème C.U.P. Chicago
1894 : 6ème C.U.P. Anvers, organisation Henri La Fontaine
1896 : 7ème C.U.P. Budapest
1897 : 8ème C.U.P. Hambourg
1900 : 9ème C.U.P. Paris, dans le cadre de l'Exposition Universelle
1901 : 10ème C.U.P. Glasgow
1902 : 11ème C.U.P. Monaco
1903 : 12ème C.U.P. Rouen
1904 : 13ème C.U.P. Boston
1905 : 14ème C.U.P. Lucerne
1906 : 15ème C.U.P. Milan
1907 : 16ème C.U.P. Munich
1908 : 17ème C.U.P. Londres
1910 : 18ème C.U.P. Stockholm
1912 : 19ème C.U.P. Genève
1913 : 20ème C.U.P. La Haye
1921 : 21ème C.U.P. Luxembourg
1922 : 22ème C.U.P. Londres
1924 : 23ème C.U.P. Berlin
1925 : 24ème C.U.P. Paris
1926 : 25ème C.U.P. Genève
1928 : 26ème C.U.P. Varsovie
1929 : 27ème C.U.P. Athènes donnant lieu à la Conférence balkanique de 1930
1931 : 28ème C.U.P. Bruxelles
1932 : 29ème C.U.P. Vienne
1934 : 30ème C.U.P. Locarno
1936 : 31ème C.U.P. Cardiff
1937 : 32ème C.U.P. Paris dans le cadre de l'Exposition Internationale, sous l'égide du R.U.P.

Soit : 6 Congrès en France ; 5 en Grande Bretagne ; 5 en Suisse ; 4 au Benelux ; 3 en Allemagne.

Table des tableaux

TABLEAU 1 *TABLEAU DES COTISATIONS PERÇUES ENTRE 1926 ET 1940* 99
TABLEAU 2 *TABLEAU COMPARATIF DES COTISATIONS PERÇUES ENTRE 1915-1926 ET 1927-1938* 100
TABLEAU 3 *TABLEAU DES SUBVENTIONS OFFICIELLES PERÇUES (PAR PAYS) ENTRE 1915-1925 ET EN 1926* 101
TABLEAU 4 *TABLEAU DES SUBVENTIONS OFFICIELLES PERÇUES (TOTALES) ENTRE 1925 ET 1939* 102

Tableau 1

Tableau des cotisations perçues entre 1926 et 1940

	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940
Suisse	430	310	340	300	415	420	484	694	290	435	35	430	50	420	15
Suède	352	275	100	75	50	50	50	0	0	0	161	161	529	0	0
Pays Bas	125	180	0	0	168	55	55	54	0	0	0	0	0	0	0
Danemark	250	275	250	225	0	212	300	299	300	274	274	25	275	275	275
Allemagne	956	192	646	267	481	753	327	0	0	0	0	0	0	0	0
Norvège	25	25	25	0	0	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grande Bretagne	803	520	184	167	445	408	76	152	228	435	232	556	98	74	0
France	156	45	108	115	123	150	130	129	58	97	263	69	51	52	0
Tchécoslovaquie	21	73	75	0	124	103	112	33	108	73	0	0	0	0	0
Grèce	0	0	0	0	0	200	0	200	100	0	0	0	0	0	0
Hongrie	0	0	5	0	55	9	5	0	8	0	0	0	0	0	0
Italie	0	0	0		15	15	0	0	15	0	0	0	0	0	0
Royaume de Serbie/Yougoslavie	0	0	0	0	0	0	0	10	100	100	0	0	0	0	0
Pologne	30	40	39	0	0	50	100	50	0	0	0	0	0	0	0
Belgique	11	33	0	29	0	26	0	0	11	0	0	0	0	0	0
Autriche	36	10	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Finlande	12	13	0	0	20	80	80	80	0	0	0	0	0	0	0
Etats Unis d'Amérique	0	129	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL ANNUEL (en francs-or)	3207	2120	1812	1178	1896	2581	1719	1701	1218	1414	965	1241	1003	821	290

Tableau 2

Tableau comparatif des cotisations perçues entre 1915-1926 et 1927-1938

	TOTAL PAYS entre 1915 et 1926 (inclus)	TOTAL PAYS entre 1927 et 1938
Suisse	2679	4203
Suède	558	1451
Pays Bas	125	512
Danemark	890	2709
Allemagne	1727	2666
Norvège	25	100
Grande Bretagne	2999	3501
France	792	1338
Tchécoslovaquie	230	701
Grèce	0	500
Hongrie	213	82
Italie	215	45
Royaume de Serbie/Yougoslavie	0	210
Pologne	79	279
Belgique	35	99
Autriche	48	50
Finlande	44	273
Etats Unis d'Amérique	536	129
TOTAL	11195	18848

Tableau 3

Tableau des subventions officielles perçues (par pays) entre 1915-1925 et en 1926

	Subventions Officielles 1915-1926	1926
Suisse	2927	3000
Suède	1799	1385
Pays-Bas	0	0
Danemark	9029	1300
Allemagne	5000	5000
Norvège	5383	526
Grande-Bretagne	0	0
France	0	0
Tchécoslovaquie	1624	357
Grèce	1035	0
Hongrie	0	0
Italie	0	0
Royaume des Serbes/Yougoslavie	200	0
Russie	0	0
Belgique	0	0
Autriche	0	0
Finlande	0	0
USA	0	0
Venezuela	800	0
TOTAL	27797	11568

Tableau 4

Tableau des subventions officielles perçues (totales) entre 1925 et 1939

	1925	1926	1927	1937	1938	1939
Subventions	6139	7606	7000	9096	7380	6000
Recettes totales	25535	28110	25350	26200	24704	17600
Part de subventions (en %)	24,04151165	27,0579865	27,6134122	34,7175573	29,8737047	34,0909091

Index des noms propres.

Alain (Émile-Auguste Chartier), 54
Bajer, Frederik, 78
Baudrillard, Jean, 83
Bergson, Henri, 54
Bourgeois, Léon, 14, 15, 79, 80
Bovet, Georges, 47
Briand, Aristide, 32, 39, 40, 49, 58, 80
Candau, Joël, 80
Ceadel, Martin, 7, 8
Cecil, Robert (Lord), 63, 73, 74, 75
Challaye, Félicien, 6, 54
Chickering, Roger, 7
Cooper, Sandi, 7
Cot, Pierre, 73, 75
Dacheux, Eric, 19, 33, 84
Dostaler, Gilles, 52
Ducommun, Elie, 78
Dunnico, Herbert, 22, 53, 82
Favre, Louis, 15, 29
France, Anatole, 79, 80
Gandhi, Mohandas, 54
Gobat, Albert, 13, 14
Golay, Henri, 12, 13, 21, 22, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 36, 37, 39, 52, 54, 57, 63, 69, 73, 83, 89
Gotovitch, José, 15
Govotich, José, 16
Grossi, Verdiana, 77, 87
Henderson, Artur, 49
Hiller, Kurt, 64
Hitler, Adolf, 30, 57, 62, 63, 70, 86, 87
Hugo, Victor, 78, 79
Ingram, Norman, 5, 6, 7, 8, 54, 85
Josephson, Harold, 13, 15, 91
Keynes, John Maynard, 52
Kuehl, Warren, 13, 91
La Fontaine, Henri, 13, 14, 15, 21, 25, 30, 39, 40, 41, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 57, 59, 60, 63, 65, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 80, 87, 89, 97
Le Foyer, Lucien, 15, 17, 22, 25, 32, 72, 75, 76, 82
Litvinov, Maxim, 80
Mac Donald, Ramsay, 64
Manigand, Christine, 36
Margueritte, Victor, 6
Maritain, Jacques, 54
Mazuy, Rachel, 73
Milza, Pierre, 60, 61, 62
Moch, Gaston, 15, 29, 47, 53
Mowinckel, Johan Ludwig, 25
Mussolini, Benito, 60, 61, 62
Offenstadt, Nicolas, 7
Olivera, Philippe, 7
Papanastasiou, Alexandre, 42, 58, 59
Pratt, Hogson, 14
Prudhommeaux, Jules, 15, 76, 82, 83
Quidde, Ludwig, 17, 21, 35, 63, 64
Reniolet, Jean-Jacques, 14
Riesenberger, Dieter, 8
Rolland, Romain, 54, 80
Ruyssen, Théodore, 22, 40, 71, 93
Sacchi, Pietro, 60, 61
Santamaria, Yves, 7
Scelle, Georges, 69, 71
Scheler, Max, 5
Schnee, Heinrich, 63
Simon, John, 64
Stauning, Thorvald, 25
Tagore, Rabindranath, 54
Vaïsse, Maurice, 6, 8
Venizélos, Eleftherios, 42, 81
von Ossietzky, Carl, 64, 65
von Suttner, Bertha, 14, 78
Wehberg, Hans, 63

Table des matières

REMERCIEMENTS **3**

SOMMAIRE **4**

INTRODUCTION **5**

Présentation liminaire – Des hommes et des réseaux : le Bureau International de la Paix *12*

Une organisation pacifiste francophile ? *13*

Golay et La Fontaine, le noyau dur 13

Un nœud de réseaux ? *15*

L'importance de la franc-maçonnerie 15

Des membres inscrits dans des partis politiques 16

PARTIE 1 UN MILITANTISME PACIFISTE DANS UN NOUVEAU CADRE INTERNATIONAL 18

Chapitre 1 – Des moyens pour la paix *19*

Un mode de financement mixte et hypothétique *19*

Une continuelle course aux prix et dotations privées 20

Des cotisations irrégulières et fluctuantes 21

Le B.I.P., une organisation supranationale sous perfusions nationales ? 24

Du classique à l'insolite, l'espoir placé dans la communication *26*

Des moyens "classiques" de propagande 26

Vers un "marketing pacifiste" ? 28

Chapitre 2 – Les lieux de la paix *34*

De Berne à Genève : un déménagement porteur de sens *35*

Genève, capitale du monde, centre de pouvoir 35

Un déménagement synonyme de passage à une nouvelle forme de relations internationales ? 37

Les Congrès Universels de la Paix : une stratégie du lieu ? *38*

Une question identitaire 38

Les Congrès Universels de la Paix : une organisation spatiale du pacifisme ? 40

PARTIE 2 THÉORIES DU PACIFISME ET PRATIQUES POLITIQUES 44

Chapitre 3 – Théorisation des relations internationales : vers une radicalisation du pacifisme ? *45*

Une paix militaire ? *46*

Contre le péril national, l'armée internationale. 46

Désarmer la Nation. 48

La paix sociale. *50*

Radicalisation du pacifisme ou implication accrue dans la politique internationale ? Le B.I.P. comme expression de la dichotomie du pacifisme européen *52*

« Nous devons être radicaux ». 52

Vers un pacifisme spirituel ? 53

Chapitre 4 – Activités politiques et rapports aux autoritarismes : vers un pacifisme pragmatique ? *56*

Une expérience inachevée : les Balkans, laboratoire pacifiste ? *57*

Le XXVIIème Congrès Universel de la Paix d'Athènes 57

Le B.I.P et les conférences balkaniques 59

D'une Italie manipulatrice à une Allemagne répressive : le pacifisme face aux totalitarismes. *60*

La Società per la pace e la giustizia internazionale ou la défense des intérêts italiens 60

L'Allemagne nazie : un coup d'arrêt brutal. 62

PARTIE 3 LE PACIFISME DANS L'ENTRE-DEUX GUERRES : CONCURRENCE À PLUSIEURS ÉCHELLES ET DIFFICULTÉS IDENTITAIRES 66

Chapitre 5 – La paix : un secteur concurrentiel ? *67*

De l'optimisme au poids mort : la S.D.N. vue par le B.I.P. *68*

Des espoirs déçus. 68

Défense du concept, scepticisme pour l'action. 69

La S.D.N. un échec cuisant. 69

Echelle nationale, échelle supranationale : une relation passionnelle ? *70*

Le Rassemblement Universel pour la Paix, le faux-frère *73*

De l'incrédulité… ... 73
…à la stupeur. ... 74
Vers la rupture totale ... 75
Chapitre 6 – Un pacifisme en quête d'identité ? ... *77*
Une construction identitaire consciente. ... *78*
L'appel au passé ... 78
Des figures passées et présentes ... 79
Les limites d'une construction identitaire. ... *80*
Le schisme entre l'identité vécue et l'identité perçue ... 81
Une sur-communication indicatrice de l'absence d'identité pacifiste internationale ? ... 83
CONCLUSION ... 86
SOURCES ... 89
BIBLIOGRAPHIE ... 91
TABLE DES ANNEXES ... 96
TABLE DES TABLEAUX ... 98
INDEX DES NOMS PROPRES. ... 103
TABLE DES MATIÈRES ... 104

MOTS CLÉS : Pacifisme, Bureau International de la Paix, Entre-deux guerres, Identité, Congrès Universels de la Paix.
KEYWORDS : Pacifism, International Peace Bureau, Interwar, Identity, Universal Peace Congress.

RÉSUMÉ

Par le prisme du Bureau International de la Paix, organisation internationale fondée en 1891 et dont la mission première est l'organisation des Congrès Universels de la Paix, cette étude vise à étudier les logiques pacifistes nationales et internationales dans l'entre-deux guerres.
En perpétuelle recherche de financements, le Bureau développe une politique de propagande visant aussi bien à diffuser le message de la paix qu'à attirer les financements. Le tissu pacifiste nationale sort affaibli de la Première Guerre mondiale et le Bureau tend à autonomiser ses activités. Il oriente alors son attention vers des territoires vierges, les Balkans, et tente de créer une dynamique pacifiste dont les prémices sont les Conférences balkaniques. Cependant, avec la montée des tensions dans les années trente, le Bureau voit ses actions restreintes progressivement.
Face à l'émergence de nouveaux acteurs, le Bureau radicalise ses propositions politiques pour se différencier mais ne rencontre que peu d'échos. Soutien critique de la S.D.N., les espoirs qu'il place en elle sont déçus du fait d'un trop grand laxisme. Jaloux d'une autonomie gagnée sur les sociétés nationales de la paix, le Bureau voit dans la création du Rassemblement Universel pour la Paix l'arrivée d'un concurrent et cherche alors à se rapprocher de nouveau des sociétés nationales, efforts vains.
S'appuyant sur une armada d'outils communicationnels, le Bureau cherche à mettre en avant son identité pour, dans un premier temps, revendiquer son autonomie puis pour se rallier les sociétés nationales. Toutefois, cette fuite en avant dans la promotion identitaire semble témoigner d'une réelle crise de son identité propre, et peut être aussi, de celle plus globale du pacifisme dans l'entre-deux guerre.

SUMMARY

By the prism of the International Peace Bureau (I.P.B.), the international organization established in 1891 and the first mission of which is the organization of the Universal Peace Congresses, this study aims at studying the national and international pacifist logics in the interwar.
In perpetual research for financing, the Bureau develops a propaganda policy aiming as well at spreading the message of the peace that to attract the financing. The national pacifist tissue goes out weakened by the First World war and the Bureau tends to autonomiser its activities. It directs then its attention to virgin territories, the Balkans, and tries to create a pacifist dynamics, the beginnings of which are the Balkan Conferences. However, with the of the tensions in the thirties, the Bureau sees its actions restricted gradually.
In front of the emergence of new actors, the I.P.B toughens its political propositions to differ but meets only few echos. Support criticizes of the S.D.N ., the hopes that it places in it are disappointed because of a too big laxness. Jealous of an autonomy won on the national societies of the peace, the Bureau sees in the creation of the Rassemblement Universel pour la Paix, the arrival of a competitor and tries then to get closer again to national companies societies, vain efforts.
Leaning on an armada of communicationnal tools, the Bureau tries to advance its identity to, at first, claim its autonomy then to join the national societies. However, this flight forward in identical promotion seems to show of a real crisis of its own identity, and can be also, of that more global of the pacifism in the interwar period.